

UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV
CENTRE D'ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

La soutenabilité :
une question de valeur(s)

Habilitation à diriger des recherches
en sciences économiques

Jean-Marie HARRIBEY

Document de travail du CED, n° 34, 1999

Sommaire

Introduction : une valeur peut en cacher plusieurs autres	3
1 : La soutenabilité écologique : la valeur de la nature	6
1.1. La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque	6
1.2. La gestion de la nature ne peut être monétaire	8
1.3. Les controverses sur la soutenabilité portent sur des approches contradictoires de la valeur	12
2. La soutenabilité sociale : la valeur et le travail	15
2.1. L'état de la critique de l'idéologie économique	17
2.2. La loi de la valeur comme théorie des rapports sociaux et de la soutenabilité sociale	17
2.2.1. Théorie de la valeur-travail et rapports sociaux	17
2.2.1.1. Le cadre d'analyse	17
2.2.1.2. Les propositions théoriques	17
2.2.1.3. La discussion épistémologique	21
2.2.2. Théorie de la valeur-travail et critique du fétichisme	23
3. L'équité intra et intergénérationnelle : les valeurs	25
3.1. La réévaluation des normes éthiques	26
3.1.1. L'évolution du travail et des rapports sociaux	29
3.1.2. Soutenabilité et répartition	33
3.2. La réhabilitation de l'économie politique et de sa critique	36
3.2.1. La dynamique d'une économie réencastrée dans la société	37
3.2.2. La conception de la nature et de l'environnement	38
3.2.3. La maîtrise de la productivité	38
3.2.4. Une stratégie de soutenabilité	41
Conclusion : Economie soutenable ou éthique de la soutenabilité ?	42
Bibliographie	44

Résumé

La soutenabilité : une question de valeur(s)

La soutenabilité repose la question centrale de l'économie politique et de la critique de celle-ci : la théorie de la valeur. En premier lieu, nous examinons la question de la soutenabilité écologique à travers la prétendue valeur de la nature ; en second lieu, nous examinons la question de la soutenabilité sociale à travers la relation entre le travail et la valeur ; en troisième lieu, nous montrons en quoi l'équité intra et intergénérationnelle rassemble les deux premières questions mais en les portant sur le terrain de l'éthique et des valeurs.

Abstract

The sustainability : a question of value(s)

The sustainability rises the central question of political economy and its criticism again : the theory of value. Firstly, the question of the ecological sustainability through the supposed value of nature is examined ; secondly, the question of social sustainability through the relation between work and value is examined ; and lastly, we demonstrate how the intra and intergenerational equity collects the two first questions when they are considered in the ethical dimension of values.

Introduction : une valeur peut en cacher plusieurs autres¹

La soutenabilité repose la question centrale de l'économie politique et de la critique de celle-ci : la valeur. Tel est le fil conducteur qui a guidé l'ensemble des recherches présentées ici.

La soutenabilité est le concept imaginé simultanément par les théoriciens économiques et les grandes institutions internationales au cours de la décennie 1980 pour tenter de répondre à la crise du développement économique qui est à la fois sociale et écologique. Cette crise est celle d'un *système contre nature et contre culture* définie comme *la rupture entre un processus d'accumulation et l'ensemble des procédures de régulation des rapports sociaux et des rapports entre l'homme et la nature instrumentalisée*. Elle trouve son origine dans la dynamique impulsée par l'accumulation du capital dont l'unique moteur et ultime jugement reste le profit. La réussite, en termes de richesses matérielles produites, du système qui a porté cette dynamique, le capitalisme, s'explique par le fait que celui-ci est parvenu à contraindre les forces de travail du monde entier à devenir marchandes et qu'il a su canaliser dans la course à la production et à la consommation croissantes toutes les angoisses et les insatisfactions des individus qui ont intériorisé l'habitus selon lequel *plus égale mieux*. Le mythe du développement économique assimilé au progrès de l'humanité participe à la légitimation aux yeux des classes dominées de l'exploitation qu'elles subissent. Ce mythe est partie constituante de ce que Pierre Bourdieu appelle le capital symbolique qui n'est jamais que la capacité à faire accepter de bon gré l'hégémonie du capital tout court. Le mythe du développement contribue à absoudre l'accumulation du capital de ses dégâts. Sans l'exploitation de la nature, celle du travail n'aurait pas eu de support matériel, et sans l'exploitation du travail, celle de la nature n'aurait pu s'enclencher et se généraliser ; il s'ensuit que la crise sociale et la crise écologique sont les deux facettes d'une même réalité.

Face à l'insoutenabilité du développement sur le très long terme qui menace la capacité des écosystèmes à se reproduire et qui condamne à la pauvreté et à la marginalité des milliards d'êtres humains, l'O.N.U. a lancé depuis deux décennies un programme de recherche sur un développement qui deviendrait *soutenable* ou *durable* et a amené tous les pays à discuter des mesures susceptibles de préserver l'environnement naturel et d'assurer la promotion des plus pauvres sans compromettre le bien-être des générations futures.

Cependant, la soutenabilité ainsi mise en avant présente le défaut majeur de rester prisonnière du paradigme du développement qui fait de celui-ci un résultat automatique de la croissance économique dont il est facile alors de proclamer la nécessité éternelle, quel que soit le niveau déjà atteint. Pourquoi parlons-nous de résultat automatique alors que les théoriciens du développement économique ont presque unanimement, à la suite de François Perroux, toujours affirmé au contraire que la croissance était une condition nécessaire mais non suffisante du développement humain ? Parce que leur raisonnement souffre d'une faiblesse logique grave : on ne peut pas simultanément prétendre que la croissance et le développement se différencient par les aspects qualitatifs que le second comporte – la croissance n'étant donc pas une condition suffisante du développement – et dire qu'à partir d'un certain seuil de croissance, celle-ci engendre, par effet de diffusion, des retombées bénéfiques à tous les êtres humains, pourvu qu'ils sachent être patients et confiants : la croissance, condition nécessaire, se transformant avec le temps en condition suffisante du développement, la distinction entre les deux notions devient alors sans objet. Pour n'avoir pas su ni voulu établir de ligne de démarcation claire entre, d'une part, un développement durable qui serait un prolongement du développement capitaliste existant depuis la révolution industrielle, simplement mâtiné de quelques activités de dépollution d'autant plus prospères qu'elles proliféreraient à l'ombre de celles de pollution, et, d'autre part, un développement humain dissocié de la croissance dès lors que les besoins essentiels seraient satisfaits, les promoteurs internationaux du développement soutenable ont laissé s'installer une ambiguïté dont le risque est de voir ce concept se réduire à un nouvel habillage idéologique de ce développement gaspillant les ressources naturelles et bafouant la dignité humaine.

L'ambition théorique du travail de recherche que nous présentons ici est d'apporter une contribution à la critique des éléments sur lesquels se fondent les principaux courants de la théorie économique pour cautionner l'idée que la poursuite et l'extension perpétuelle de l'accumulation du capital seraient compatibles avec la protection de l'environnement et la promotion de tous les êtres humains. Le plus important de ces

¹ . Ce document est issu de celui présenté lors de l'habilitation à diriger des recherches en sciences économiques que nous avons soutenue à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV le 2 février 1999 devant le jury composé de : Jean-Charles Asselain, Sylvie Faucheux, Jean-Pierre Lachaud, Serge Latouche, Bernard Maris, Frédéric Poulon.

éléments a trait à la valeur, à la théorie de la valeur, celle-là même qui fut l'acte de naissance de l'économie politique. Son réexamen permet alors de reprendre et d'approfondir la critique de l'économie politique.

Le processus de développement capitaliste consiste à généraliser l'emprise de la marchandise et de la valeur et à soumettre progressivement la totalité des forces de travail au régime du salariat, en prenant comme support matériel la mise en coupe réglée de la nature. Mais, pour reproduire, étendre et légitimer sa domination, le capital a besoin d'évacuer des représentations du réel le travail humain, dont il procède pourtant. La théorie économique néo-classique moderne qui a rejeté sur ce point l'héritage classique s'attache donc à nier le travail comme fondement de la valeur et à nier même la nécessité et l'utilité d'une théorie de la valeur, tout en cherchant désespérément à prendre en compte deux phénomènes qui lui échappent :

- la valeur procédant du marché et de lui seulement, à en croire les théoriciens néo-classiques, comment évaluer les biens naturels et les services qu'ils rendent si leur existence ne dépend pas du marché ni même de quelque activité humaine et si les éléments du patrimoine naturel sont réputés sans valeur car inépuisables ?

- la productivité du travail humain ne cessant de progresser sous l'effet de la science et de la technique, la diminution des besoins en travail dans le processus de production qui en est synonyme n'est-elle pas la stricte confirmation de la loi de la valeur esquissée par les classiques et critiquée puis reformulée par Marx ?

La valeur obnubilait les fondateurs de l'économie politique classique, au moment de l'émergence de la rationalité économique, et elle disparaîtra ensuite, en tant que thème de discussion, lorsque la science économique réussira à oublier et faire oublier son thème générique pour devenir une simple mise en forme – « formalisation » – des catégories les plus triviales du sens commun. La valeur réapparaît aujourd'hui avec la remise en cause de la rationalité économique dont les résultats semblent devenus si irrationnels ou en tout cas si peu raisonnables au regard de l'impossible recul de la pauvreté dans le monde et de l'inéluctable détérioration de la planète. Avec la crise du développement resurgit le problème de départ de l'économie : comment mesurer pour gérer ? Cependant, la valeur ne réapparaît pas simplement sous sa forme ancienne (qu'est-ce qui mesure la valeur ?) mais sous une forme subvertie (qu'est ce que mesure la valeur ? quelle(s) valeur(s) prend-on en compte ?). La critique de la problématique du développement pour mettre à nu la contradiction fondamentale du développement soutenable passe par le réexamen de la question de la valeur au sens économique et au sens éthique. La démystification qu'il s'agit de conduire touche à tout le corpus de la « science économique » mais la remise en cause de l'« idéologie économique »² n'est pas possible en restant exclusivement sur le terrain de l'économie. L'avènement du mode de production capitaliste ayant engendré la subordination à l'économie de tous les autres aspects de la vie sociale et la réduction de tous les outils d'analyse aux catégories économiques, la critique doit être globale, c'est-à-dire sociale : la critique du développement productiviste doit être une critique des rapports que nouent les hommes entre eux à l'occasion de leurs rapports avec la nature parce que ces derniers sont établis dans le cadre de rapports sociaux. On peut traduire cela en disant comme Elmar Altvater³ que le rapport à la nature est un rapport social, ou bien en indiquant que les rapports sociaux capitalistes sont constitués, de manière indissociable, par deux éléments : le rapport travail/capital et le rapport à la nature. De là vient l'idée d'une première et d'une deuxième contradiction que l'on trouve dans la littérature écologique marxiste ou marxiste écologique.⁴

Pourquoi l'analyse économique et la réflexion éthique sont-elles à ce point imbriquées que la question de la valeur doive être entendue comme celle des formes de la valeur dans une société fondée sur l'accumulation du capital et aussi comme celle du système des valeurs qui définit et légitime les rapports – tant entre les hommes eux-mêmes qu'entre les hommes et la nature – assurant la reproduction de cette société ?

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de la pensée économique, on trouve la trace de cette liaison. Lorsque qu'Aristote écrit dans *Les politiques* que « les plantes existent pour les animaux et les animaux pour l'homme »⁵, il inaugure une conception anthropologique de l'environnement puisqu'il établit une hiérarchie homme-nature, s'inscrivant dans une hiérarchie plus globale d'essence divine. Cette figure

² . Dans tout ce document, nous entendons « idéologie économique » pour partie dans le sens que lui donne Louis Dumont [1977] pour désigner la suprématie de l'économie dans l'idéologie globale, pour partie comme expression du désencastrement de l'économie de la société de Polanyi [1983], pour partie dans le sens de Marx comme voilement des rapports sociaux.

³ . Altvater [1991, 1992 et 1997].

⁴ . Voir notamment Bidet [1992], O'Connor [1992], Burkett [1996], Rosewarne [1997], Stroshane [1997].

⁵ . Aristote [1993, p. 112].

hiérarchique fut reprise par les penseurs scolastiques du Moyen-Age dans leurs tâtonnements pour élaborer une théorie de la valeur. Pour Thomas d'Aquin, le juste prix est celui qui permet de reproduire les structures sociales au sein d'un ordre naturel immuable parce que voulu par Dieu. Il s'agit d'un prolongement de ce qu'écrivait Aristote dans *Ethique de Nicomaque* : « Le rapport qui existe entre les objets se retrouvera entre les personnes »⁶. S'il se manifeste une tension entre un prix qui permettrait de distribuer à chacun selon son apport à la collectivité (justice distributive), et celui qui assurerait la pérennité de l'ordre social (justice commutative), le conflit est tranché en faveur de cette dernière. D'emblée est formulée l'intuition que la valeur et le prix sont des catégories sociales qui ne peuvent être réduites à des questions de choix d'individus isolés, de la même façon qu'est posée la relation entre les individus et la société : « Il est manifeste (...) que la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé, soit un être surhumain (...). De plus une cité est par nature antérieure à une famille et à chacun de nous. Le tout est en effet nécessairement antérieur à la partie (...). S'il est vrai, en effet que chacun pris séparément n'est pas autosuffisant, il sera dans la même situation que les autres parties vis-à-vis du tout, alors que celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin parce qu'il se suffit à lui-même n'est en rien une partie d'une cité, si bien que c'est soit une bête soit un dieu. »⁷

On comprend pourquoi Marx couvrira Aristote d'éloges dans les premières pages du *Capital* lorsqu'il analysera la marchandise et la forme valeur. En effet, la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange est établie par Aristote : « Commençons l'étude de la chrématistique par ceci : de chaque objet possédé il y a un double usage ; dans les deux cas il s'agit d'un usage de la chose en tant que telle, mais pas en tant que telle de la même manière : l'un est propre et l'autre n'est pas propre à l'objet. Ainsi une chaussure sert à chausser et à être échangée (...). »⁸ La recherche de valeurs d'usage définit l'*économie*, sous-entendu l'économie domestique ou l'administration familiale⁹, alors que l'activité d'échange relève de la *chrématistique*, c'est-à-dire l'art d'acquérir des richesses qui ne comporte pas de limite.

Mais la confusion entre la raison de l'échange et la mesure de celui-ci est confortée par les scolastiques et ne sera, malgré l'effort des classiques¹⁰, jamais dissipée : « Cette chose qui mesure toutes les choses est en vérité le besoin qui embrasse tous les biens échangeables. (...) Ceci est manifeste parce que si les hommes n'avaient pas de besoins, il n'y aurait pas d'échange. »¹¹ Cette confusion culminera avec le marginalisme qui établira que les rapports des utilités marginales aux prix des biens sont égaux mais qui prendra le résultat de l'échange pour le fondement de celui-ci. La théorie néo-classique échoue à répéter l'antinomie de la loi de la valeur classico-marxienne et la loi de la rareté, et cet échec tient au fait que la loi de la valeur est incluse dans celle de la rareté. Mettre exclusivement l'accent sur la rareté physique indépendamment de la société dans laquelle cette rareté apparaît, est vécue, voire est secrétée, équivaut à évacuer de l'analyse économique les rapports sociaux. Montrer la relation entre la rareté et le travail équivaut à les réintroduire. Tel est l'enjeu d'une réflexion scientifique sur la soutenabilité.

Les travaux que nous présentons s'inscrivent dans une perspective de critique d'une société en situation critique. Ils s'articulent autour de trois thèmes parmi lesquels il y a deux voies d'exploration de la question de la soutenabilité dont la synthèse permet ensuite de poser la question de la justice. Ces trois thèmes feront l'objet des trois parties qui vont suivre :

- la soutenabilité écologique ou « la valeur de la nature » ;
- la soutenabilité sociale ou « la valeur et le travail » ;
- l'équité intra et intergénérationnelle ou « les valeurs ».

⁶ . Aristote [1992, p. 142].

⁷ . Aristote [1993, p. 90-92].

⁸ . Aristote [1993, p. 115].

⁹ . La politique était pour les Grecs l'art d'administrer la cité et incluait donc l'économie.

¹⁰ . Les termes du débat avaient été très bien posés par Ricardo [1952, VI, p. 247-248] dans sa correspondance avec Say : « Utility is certainly the foundation of value, but the degree of utility can never be the measure by which to estimate value. A commodity difficult of production will always be more valuable than one which is easily produced although all men should agree that the latter is more useful than the former. A commodity must be useful to have value but the difficulty of its production is the true measure of its value. » (L'utilité est certainement le fondement de la valeur mais le degré d'utilité ne peut jamais être la mesure par laquelle on estime la valeur. Une marchandise difficile à produire aura toujours plus de valeur que celle qui est produite aisément, même si tous les hommes doivent concéder que la dernière est plus utile que la première. Une marchandise doit être utile pour avoir de la valeur mais la difficulté de sa production est la vraie mesure de sa valeur.)

¹¹ . D'Aquin, cité par Lapidus [1986, p. 21].

1. La soutenabilité écologique : la valeur de la nature

Jean-Baptiste Say avait eu une intuition à laquelle il ne donna malheureusement pas suite : « Ne pouvant être ni multipliées ni épuisées, elles (les ressources naturelles) ne sont pas l'objet des sciences économiques. »¹² Certes, l'intuition que la science économique ne peut s'occuper de la nature est tirée d'une prémisse fautive : l'affirmation de l'inépuisabilité des ressources. L'erreur avait consisté à déduire de la gratuité des ressources leur caractère inépuisable, alors que seule la proposition inverse aurait eu un sens : si les ressources étaient inépuisables et obtenues sans aucun travail, elles seraient gratuites. Indépendamment de cette erreur de type logique, il est vrai qu'à partir du moment où une ressource naturelle conditionne la vie, elle ne peut avoir d'autre « valeur » qu'infinie, et de ce fait elle devient inestimable : au sens familier de l'expression, « elle n'a pas de prix ». Cette conclusion est dramatique pour la théorie néo-classique parce qu'elle ruine définitivement tout espoir de trouver une évaluation monétaire de la nature qui permettrait de justifier le recours aux mécanismes du marché pour gérer la planète de telle sorte que l'équité intergénérationnelle soit garantie.

C'est pourtant dans cette impasse que s'est engagée la théorie dominante lorsque le mythe de l'inépuisabilité des ressources naturelles s'évanouit. Elle ne pouvait aboutir qu'à réduire les processus biologiques à des phénomènes monétaires et à rendre équivalents des temps incommensurables entre eux, le temps de l'économie et le temps de la vie. Les controverses sur la soutenabilité portent donc sur des approches contradictoires de la valeur.

1.1. La nature n'a pas de valeur économique intrinsèque

La nature constitue un bel exemple permettant d'illustrer la dichotomie entre valeur d'usage et valeur d'échange et l'irréductibilité de la seconde à la première. Plus un élément naturel possède une utilité pour l'homme, soit directement, soit pour son activité économique, plus sa valeur d'usage sera considérée comme « grande ». S'il conditionne la vie, cette valeur d'usage pourra être dite « infiniment grande ». Mais, associer à cette valeur d'usage « infinie » une valeur d'échange qui le serait aussi n'aurait pas de sens, pas plus que n'en aurait à son sujet la notion d'utilité marginale décroissante. En effet, si chaque bouffée d'air est indispensable au maintien en vie, elle ne représente pas moins d'utilité que la précédente. Dans la mesure où les éléments naturels ne sont pas produits, les économistes de l'environnement reconnaissent avoir recours à un prix « fictif » correspondant au coût marginal des mesures de protection ou de reconstitution. Ils définissent ensuite une valeur économique globale de la nature comme la somme des valeurs d'usage, d'option, de quasi-option, de legs, d'existence et écologique. Cette démarche recèle plusieurs erreurs.

Premièrement, additionner des montants relevant de l'économie et des éléments relevant de l'éthique ou de l'esthétique n'est pas possible : que signifierait l'addition d'une évaluation monétaire de la beauté du Cirque de Gavarnie, inspirateur de Victor Hugo et de Gustave Doré, classé comme patrimoine mondial par l'U.N.E.S.C.O., et de la valeur ajoutée pendant une période donnée par l'activité économique liée au ski pratiqué sur les pentes entourant le cirque ? Cette incohérence est une conséquence directe de la non distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange, intenable logiquement et pourtant entérinée définitivement depuis Jean-Baptiste Say par la « science économique ».¹³

Deuxièmement, contrairement à ce que pensait Ludwig von Mises, les éléments naturels n'ont pas de valeur d'échange intrinsèque qui s'ajouterait à leur valeur résultant de la production réalisée lors de leur mise en exploitation. En outre, le coût de reconstitution des éléments naturels ne peut jamais être calculé exhaustivement s'ils sont épuisables. S'il s'agit de ressources naturelles reproductibles, elles sont utilisables à la suite d'une production humaine et la loi de la valeur retrouve un terrain d'application puisque l'établissement de la relation biunivoque entre le système-travail et le système-prix intégrera cette nouvelle donnée. S'il s'agit de ressources naturelles non renouvelables ou seulement partiellement reproductibles, leur préservation ou la réparation des dommages qui leur ont été causés étant le résultat de l'activité humaine, la loi de la valeur conserve sa validité, mais seulement pour mesurer ces coûts-là qui s'ajoutent aux coûts d'extraction, de transformation, bref les coûts de la production humaine, et non pour mesurer les coûts de

¹² . Say [1840, p. 68].

¹³ . Pierre Lantz [1977, p. 105] fait justement remarquer la confusion dans laquelle Say s'enferme en fondant la valeur d'échange sur l'utilité tout en concédant, poussé dans ses retranchements par Mac Culloch, que l'air, l'eau, la lumière du soleil, richesses naturelles, « n'ont point de valeur échangeable à la différence des richesses sociales » [Say, 1972, p. 319].

l'auto-production naturelle des éléments naturels. D'ailleurs, les efforts gigantesques déployés par l'équipe de chercheurs dirigée par Robert Costanza pour mesurer les services annuels rendus à l'homme par la nature ne donnent pas autre chose qu'une évaluation des activités économiques ayant pour support la nature et non pas une soi-disant valeur économique de la nature.¹⁴

Troisièmement, la théorie fondant le prix sur l'utilité marginale est une fiction que seule l'existence d'une production préalable à l'échange permet de dissimuler : les prix relatifs reflétant les coûts de production, niveaux autour desquels agissent les fluctuations de l'offre et de la demande, on peut, *a posteriori*, après l'échange, déduire des rapports des prix ceux des utilités marginales. Traditionnellement, la théorie néo-classique postule qu'il existe une économie d'échange sans production. Personne n'est dupe pour les marchandises que, de toute façon, le travail humain produit avant qu'elles soient échangées, et à propos desquelles l'égalité entre les taux marginaux de substitution et les rapports des prix est un résultat du processus d'échange : le marché valide le travail social dépensé en fonction de la productivité et des conditions sociales de production et de mise en valeur du capital. La théorie néo-classique peut donc sans grand risque prendre l'apparence pour l'essence du phénomène et laisser croire que la valeur résulte du seul marché. Mais les apparences s'effondrent pour les éléments naturels qui ne sont pas le produit du travail humain. La création *ex nihilo* d'un marché pour transformer le statut des éléments naturels de non marchandises en marchandises ne pourrait provoquer l'effet attendu, fixer un prix de marché, que si ces pseudo-marchandises étaient auparavant produites. En l'absence de production des éléments naturels, cela devient impossible et tout prix qui leur est attribué ne peut être que *fictif* au sens plein du terme.

Quatrièmement, l'analyse en termes de surplus du consommateur et du producteur pour mesurer le surplus collectif repose sur une conception cardinale de l'utilité qui était pourtant censée être abandonnée. De plus, d'un côté, elle suppose connus les consentements marginaux à payer des agents économiques permettant de mesurer leur surplus et donc la valeur des biens naturels, et, de l'autre, elle prétend faire du processus d'échange une méthode de détermination des taux marginaux de substitution des biens privés aux biens publics permettant de déduire justement ces consentements marginaux à payer.¹⁵

L'économie politique est une science de la production et des conditions sociales de celles-ci. Elle n'est pas une science de la non production, et le regretter, à l'instar des pourfendeurs de l'économie politique classique et de sa critique marxienne, ou élargir le domaine de l'économie – et ses catégories – aux phénomènes de non production (la nature, la famille, l'éducation, la délinquance, etc.) tout en lui niant tout caractère social et historique, comme le font les adeptes de la théorie néo-classique, ne représente pas une avancée mais un recul trivial. Loin de dépasser l'approche classique des prix, les économistes néo-classiques effectuent un retour en arrière. Les physiocrates avaient clarifié la distinction entre la richesse entendue comme un stock, comme patrimoine, et la richesse entendue comme flux périodique, comme revenu. Smith avait fait un pas de plus en distinguant la richesse donnée (ressources naturelles) et la richesse produite qui peut être accumulée. Très logiquement, Ricardo avait limité le champ d'application de la théorie de la valeur aux marchandises produites et affirmé que les ressources naturelles n'avaient pas de valeur puisqu'elles n'étaient pas le fruit d'un travail. Là où les néo-classiques feignent de voir une légèreté conceptuelle ou un mépris de la nature, il n'y avait que parfaite cohérence intellectuelle.¹⁶ Le tort des classiques, sauf de John Stuart Mill sans doute, et celui, au moins partiellement, de Marx, furent de croire que la capacité de transformation de la nature par le travail était sans limites. La thèse du développement illimité des forces

¹⁴ . Costanza [1997] : entre 16 000 et 54 000 milliards de \$ 1994 par an, mesurés par les consentements à payer des populations concernées.

¹⁵ . Dupuy [1991] conteste que des agents puissent prendre des décisions en fonction de prix extérieurs alors que ce sont leurs décisions qui sont censées déterminer ces prix.

¹⁶ . Lantz [1977, p. 254] écrit : « En refusant de s'en tenir à la détermination de la valeur par le travail humain, en faisant dire inversement à Ricardo que toute la richesse est produite par le travail humain, on poursuit le même but : ou bien on masque la spécificité du travail humain, ou bien on abolit la dualité entre valeur d'usage et valeur d'échange, ce qui permet de reprocher à Ricardo "des erreurs" qu'il avait lui-même combattues. Nous verrons que, pour ce dernier cas, Marx a été victime des mêmes interprétations déformantes aussi bien chez ses adversaires que chez les "marxistes" eux-mêmes, qui oublient que l'idée que l'ensemble de la richesse est un produit du travail est une doctrine bourgeoise puisqu'elle suppose que "le travail est une puissance surnaturelle de création". Or "le travail est dans la dépendance de la nature" et est donc lié à des "conditions objectives" [Marx, 1965, p. 1413] ». Rappelons que Marx a répété plusieurs fois : « Le travail n'est donc pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre la mère, comme dit William Petty. » [Marx, 1965, p. 571]. « Le travail n'est pas la source de toute richesse. La nature est tout autant la source des valeurs d'usage (et c'est bien en cela que consiste la richesse matérielle !) que le travail, qui n'est lui-même que la manifestation d'une force matérielle, de la force de travail humaine. » [Marx, 1965, p. 1413].

productives est au fond une thèse profondément hégélienne qui fait le pari idéaliste que l'homme peut s'affranchir, par son travail, de toute contrainte matérielle.¹⁷ Le tort des néo-classiques est de croire qu'il est possible de traiter de la même manière la catégorie prix d'une ressource-stock et la catégorie prix d'une marchandise-flux. La plupart de leurs confusions sont déjà contenues dans l'oeuvre de Say¹⁸ quand celui-ci considère que la nature produit une valeur d'usage et aussi une valeur d'échange qu'il identifie à la première parce qu'il a absolument besoin de cette identification pour avancer son concept de services producteurs et justifier indifféremment la rémunération du travailleur, du capitaliste ou du rentier. L'incapacité à distinguer valeur d'usage et valeur d'échange chez Say équivaut à l'incapacité à distinguer richesse et valeur chez Bentham : « Les termes de *richesse* et de *valeur* s'expliquent l'un par l'autre. »¹⁹

En refusant de reconnaître la différence fondamentale entre valeur d'usage et valeur d'échange, en fondant la seconde sur la première, les économistes néo-classiques justifient par avance la marchandisation du monde puisque l'extension des valeurs d'usage et donc de la satisfaction qui en est retirée ne peut provenir que de celle des valeurs d'échange, de la « valorisation », de la « mise en valeur », disent-ils. Mais, si l'évaluation monétaire de la nature s'avère difficile sinon impossible, ils ne peuvent plus résoudre le problème des externalités et donc de la pollution.

1.2. La gestion de la nature ne peut être monétaire

Le modèle de développement industriel a fonctionné pendant deux siècles sur la croyance en l'inépuisabilité des ressources naturelles. Lorsque cette croyance s'est effondrée, les économistes néo-classiques ont tenté d'intégrer l'environnement dans le modèle d'équilibre général walrasien (schéma 1). Cette intégration a été inaugurée par Hotelling²⁰ et trouve son aboutissement dans la règle de compensation énoncée par Hartwick²¹ garantissant l'équité entre les générations actuelles et futures. Les rentes prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources, qui sont égales à la différence entre le prix et le coût marginal des ressources, doivent être réinvesties pour produire du capital substitut aux ressources épuisées ; ces rentes croissent de période en période d'un taux égal au taux d'actualisation.²² C'est la conception de la soutenabilité dite *faible* par opposition à la soutenabilité *forte* dans laquelle le maintien du stock de ressources naturelles est au contraire recherché sans faire appel à la substituabilité. Il est ainsi postulé dans la soutenabilité faible que le progrès technique sera toujours capable de modifier les processus productifs dans un sens de moins en moins polluant.

¹⁷ . Lantz [1977, p. 111] écrit à ce sujet : « Ainsi malgré quelques tentatives de définir le travail comme une unité de mesure, c'est le procès de travail et non celui de valorisation qu'analyse Destutt de Tracy. Il lui était nécessaire de partir d'une philosophie de la conscience et de la volonté pour dégager les caractéristiques propres et spécifiques du travail humain, c'est-à-dire le "côté actif de l'homme" comme l'écrira Marx dans la première thèse sur Feuerbach. L'opposition est claire entre deux conceptions opposées d'une économie qui, dans les deux cas, ne se réduit pas au subjectivisme néo-classique. La thèse physiocratique définit l'homme avant tout comme un être au développement limité par la limitation des subsistances : la richesse se définit par cette production élémentaire et alimentaire ; mais c'est alors l'ensemble de la production naturelle qui l'assure ; l'agriculture n'est qu'un cas particulier de la chimie biologique ; la thèse physiocratique est donc intenable si on ne l'élargit pas en une théorie écologique qui ne prend en considération que la finalité de la consommation alimentaire de l'homme et subordonne l'ensemble des activités économiques à cette norme. Cette thèse correspond à nos problèmes de la fin du XX^e siècle. Si, au contraire, on part de l'idée prométhéenne que l'humanité peut se libérer par rapport à cette limitation, que l'activité humaine est capable de produire des formes de mieux en mieux appropriées à ses fins, le travail humain conscient, producteur d'utilités, devient le centre de l'activité économique. Le rôle historique de l'idéalisme est d'avoir développé ce caractère en postulant comme Hegel que l'homme est ainsi porteur de l'Idée, que la nature n'est que son aliénation, de telle sorte que disparaisse en droit le frein que celle-ci pourrait mettre à son développement infini. »

¹⁸ . Say [1972, p. 67].

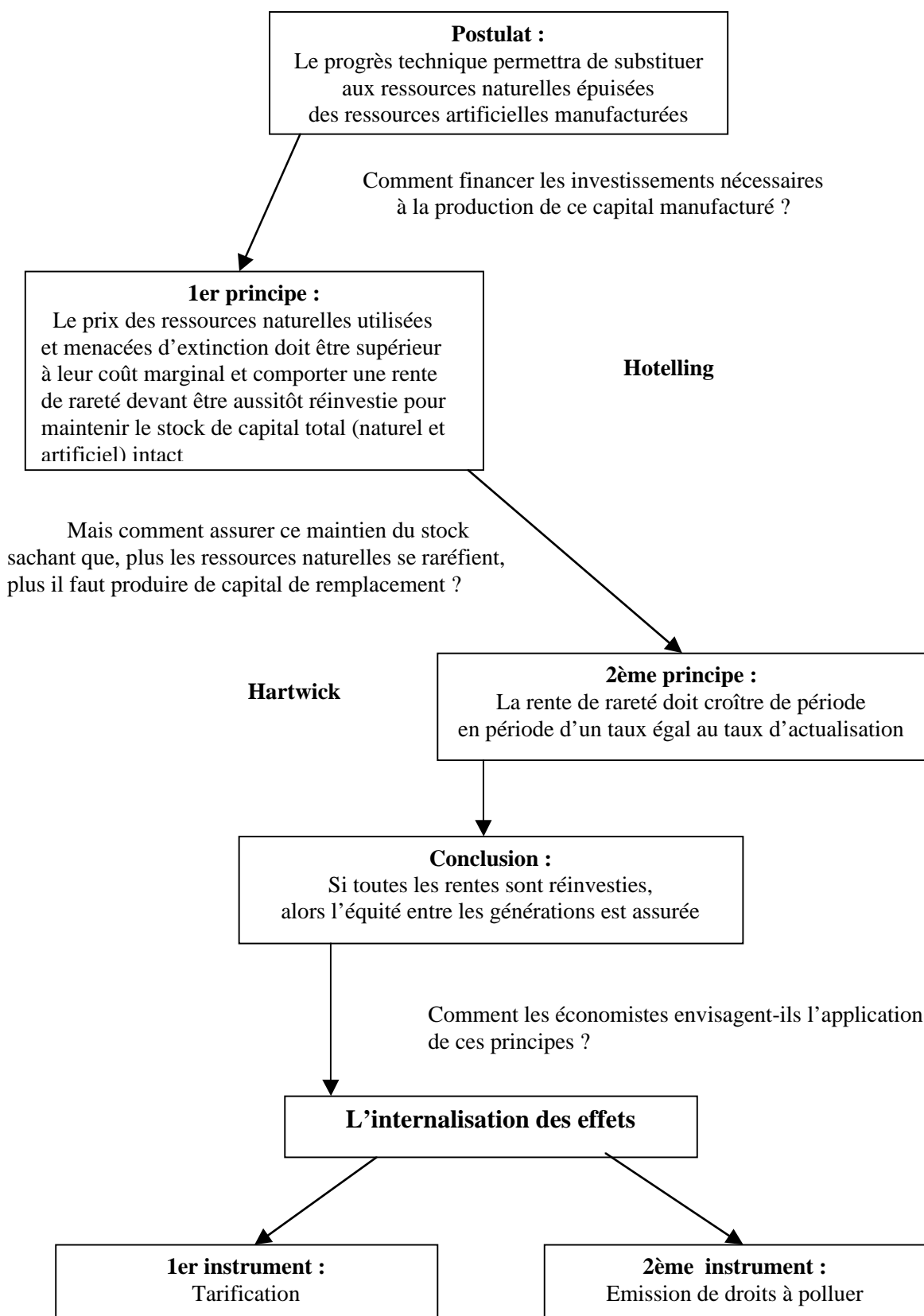
¹⁹ . Bentham, dans Ricardo [1962, p. 284].

²⁰ . Hotelling [1931]. Voir Harribey [1996-a, p. 279-281 ; ou 1997-c, p. 95-96 ; ou 1998-a, p. 31-33].

²¹ . Hartwick [1977]. Voir Harribey [1996-a, p. 281-286 ; ou 1997-c, p. 96-98 ; ou 1998-a, p. 33-36].

²² . Il n'y a en effet aucun avantage à reporter d'une période sur l'autre l'utilisation de la ressource parce qu'il est indifférent de placer au taux r les bénéfices provenant de la vente d'une unité de la ressource ou bien d'attendre la période suivante pour l'exploiter sachant qu'elle rapportera alors un bénéfice augmenté d'un taux r .

Schéma 1 : la soutenabilité faible



En complément de cette démarche, l'intégration de l'environnement au calcul économique repose sur la prise en compte des externalités, c'est-à-dire sur leur internalisation dont les modalités principales sont la tarification (conception héritée de Pigou²³) et l'émission de droits à polluer. Selon Ronald Coase²⁴, l'internalisation des effets externes peut être obtenue sans intervention de l'Etat autre que l'établissement de droits de propriété et par la seule négociation marchande entre les pollués et les pollueurs quelle que soit la répartition initiale des droits entre eux.²⁵ Chaque agent économique est incité à se procurer des droits à polluer tant que leur coût marginal reste inférieur à celui des mesures de dépollution. L'optimum social serait atteint puisque les prix des droits à polluer s'élèvent au fur et à mesure que les contraintes environnementales se renforcent.

Quelles sont les plus graves limites de cette approche de l'équité entre les générations ? Il en est au moins trois.

Premièrement, l'imputation des dégradations de la nature à l'absence de propriété privée – thèse sous-jacente à l'analyse de Coase qu'est venue accréditer celle du biologiste Garret Hardin²⁶ – est fondée sur une assimilation abusive de la propriété collective à la non propriété.²⁷ Elle procède d'une démarche analogue à celle qui avait conduit à la fin du XVIII^e siècle à la suppression progressive du système de l'*openfield* par les lois sur les enclosures, point de départ de l'accumulation primitive du capital. Assiste-t-on à une tentative du même type en privatisant les biens collectifs pour donner un nouveau champ d'extension à l'accumulation par la dépollution de ce qui aura été pollué auparavant ?

Deuxièmement, un taux d'actualisation est non pertinent pour prendre en compte l'avenir à très long terme d'autant plus que les décisions en matière d'environnement se heurtent à l'incertitude entourant leurs conséquences dans l'avenir lointain. Le taux d'actualisation est le moyen d'exprimer la préférence du présent au futur : plus le taux sera élevé, plus la dépréciation du futur sera forte. Mais, d'une part, la notion d'actualisation a été forgée pour estimer la rentabilité de placements monétaires. Appliquée à la gestion des éléments naturels, elle attribue à ceux-ci une valeur future inférieure à leur valeur actuelle : l'intérêt des générations à venir qui les utiliseront est donc sacrifié.²⁸ D'autre part, la procédure d'actualisation introduit le temps dans le calcul économique. Or le temps économique n'a aucune commune mesure avec le temps biologique et écologique. Les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain.

Troisièmement, en transformant les inconvénients subis par les individus dans leur environnement en avantages monétaires, on provoque un effet pervers pour l'environnement démontré par Pearce²⁹ car la pollution ne donne lieu à une pénalité monétaire que lorsque le seuil de capacité d'auto-épuration de l'environnement est franchi. Comme cela a pour effet de rabaisser ce seuil, cela conduit progressivement à

²³ . Pigou [1958] l'imagina en 1920.

²⁴ . Coase [1960]. Coase s'est opposé à Pigou parce que la taxe aurait un effet pervers en diminuant la production réalisée par le pollueur dans la mesure où le surplus (au sens de Dupuit) total diminuerait. Il vaudrait donc mieux répartir le paiement des dommages entre pollués et pollueurs (le mode d'attribution des droits d'usage de l'environnement n'affecte pas l'équilibre économique, si l'on est en concurrence). La proposition de Coase traduit la croyance au progrès technique susceptible de procurer des solutions aux externalités négatives. En effet, mettre sur le marché des permis de polluer, c'est-à-dire des portions d'environnement à un prix non nul, suppose que la production est et sera obtenue à partir de facteurs continûment substituables :

- un peu plus d'environnement – qui en sortira un peu plus pollué – pour ceux qui pourront acheter les permis, et peu moins d'investissements en techniques propres;

- un peu plus d'investissements en techniques propres et un peu moins d'accès à l'environnement pour ceux qui vendront leurs permis.

²⁵ . Pour éliminer le plomb dans l'essence et limiter les émissions de dioxyde de soufre, les Etats-Unis ont créé en 1974 des marchés de droits à polluer mais qui ne fonctionnent que parce qu'ils sont assortis de sanctions en cas de dépassement des normes fixées par la collectivité. Voir Gastaldo [1992]. Lors de la conférence de Kyoto en décembre 1997, le principe de tels marchés a été admis – même si son application est retardée – au risque d'aggraver les inégalités, d'autant plus que les pays riches pourraient se prévaloir des « applications conjointes » dans les pays pauvres pour éviter d'avoir à prendre des mesures à domicile.

²⁶ . Hardin [1968].

²⁷ . La frontière entre propriété collective et non propriété est ténue et dépend peut-être de l'existence ou non d'une protection (normes, amendes, taxes) de l'objet de la propriété par le représentant de la collectivité.

²⁸ . Il ne peut alors être question d'équité intergénérationnelle définie à partir des principes de justice de Rawls puisque le taux d'actualisation ne garantit pas le non épuisement des ressources et se contente au mieux d'assurer un financement du capital de substitution. Autrement dit, la conception du développement soutenable dans le temps qui prévaut ici est la conception faible.

²⁹ . Pearce [1976]. Voir Harribey [1996-a, p. 305-309].

une dégradation inexorable. Le principe du pollueur payeur ne peut donc se substituer au principe de précaution car à lui seul il ne peut conduire à une gestion protectrice de la nature. La mise en place d'écotaxes n'est susceptible de produire des effets bénéfiques pour l'environnement que si elle est associée à des mesures de prévention visant à éviter ou diminuer la pollution et la dégradation et non pas seulement à réparer ces dernières ou, pire, à les compenser monétairement.³⁰ La prévention consiste à prendre des mesures face à un risque connu ; la précaution consiste à se prémunir contre un risque potentiel entouré d'incertitude due à notre ignorance.³¹

Après avoir pendant si longtemps considéré la nature comme inépuisable et donc sans valeur d'échange, les économistes néo-classiques, pris d'un zèle nouveau, veulent (à tout prix) lui attribuer une valeur monétaire, comme gage de leur conversion à la cause de la nécessaire sauvegarde du « patrimoine »³² naturel. Leur raisonnement peut être schématisé ainsi en deux étapes :

- il n'y a pas d'autre valeur que la valeur économique ;
- il n'y a pas d'autre valeur économique que monétaire.

³⁰ . Lipietz [1998] a présenté un rapport pour définir les principes d'une fiscalité de l'environnement dont il ressort les points suivants.

Différentes formes d'organisation des droits sur l'environnement existent : interdiction d'usage, norme (interdiction atténuée), formes monétaires modérant l'usage (écotaxe pour l'usage individuel, quotas ou permis pour l'usage collectif).

La différence entre l'écotaxe et le permis de polluer négociable tient à l'attribution initiale. Si les permis sont attribués gratuitement, l'attribution se fait en fonction des droits acquis par l'habitude de polluer, et tout se passe comme si la « quasi rente » marshallienne était attribuée au pollueur initial. Si les permis sont vendus aux enchères par l'Etat, le prix du permis est égal à l'écotaxe actualisée.

L'écotaxe est soit une incitation pour respecter la norme ou une amende pour en sanctionner la violation, soit le prix de la compensation des dommages causés à l'environnement. Très souvent, à l'instar du prix de l'immobilier, l'écotaxe présente ces deux aspects : prix de l'accès à la propriété de l'environnement et prix de la construction (production) de cet environnement.

La taxe, qui traduit la différence entre le coût social total et le coût privé ne signifie pas qu'existe automatiquement une égalité d'équilibre entre les trois éléments suivants :

- le prélèvement par l'écotaxe sur la quasi rente de pollution ;
- le coût social, en supposant qu'il soit mesurable ;
- le coût de la réparation, en supposant qu'elle soit possible.

Ces trois éléments ne seraient égalisables que si l'environnement était reproductible, si le coût social était exprimable monétairement et si l'Etat était le mandataire des pollués pour discuter avec les pollueurs. D'ailleurs, l'écotaxe est souvent très supérieure au coût visible de la pollution, contrairement à ce que pensa dans un premier temps Nordhaus [1990].

La première justification (par incitation) de l'écotaxe est d'améliorer la qualité de l'environnement (premier dividende), ce qui se traduit par l'augmentation du surplus collectif. Mais celui-ci est difficile à mesurer car des éléments qualitatifs, éthiques, entrent en ligne de compte, d'autant qu'il est intergénérationnel. On prélève sur les quasi rentes pour accroître le surplus (mais on ne finance pas le surplus par la taxe). Nous sommes parvenus au point où il n'est plus possible de laisser les quasi rentes individuelles amputer le surplus collectif. D'où la délicate question des biens communaux : ceux-ci n'auraient-ils pas provoqué les crises des XIV^e et XVI^e siècles ?

Quels sont les effets de la fiscalité de l'environnement sur la redistribution des revenus ? Comme la satisfaction marginale diminue avec le niveau de revenu, les pauvres sont davantage lésés par une perte de quasi rente de pollution si l'on institue une écotaxe. Mais le résultat est le même si l'on impose un règlement (les riches auront deux voitures en cas de circulation alternée ou en achèteront une neuve chaque fois que les normes deviendront plus sévères).

Mais l'argument peut être retourné : quand on peut polluer sans limites, les riches le font plus que les pauvres et il vaut mieux pour la collectivité y mettre un frein. Les pauvres ont donc plus à gagner qu'à perdre en améliorant l'environnement, à condition que cette amélioration ne soit pas immédiatement captée par une couche sociale (les riches venant s'installer dans un quartier où l'on a amélioré l'environnement parce qu'ils seront les seuls à pouvoir acheter le sol dont le prix a monté). L'écotaxe présente donc l'avantage de centraliser la quasi rente confisquée par la collectivité qui peut ensuite la redistribuer (deuxième dividende).

Les riches polluent davantage car ils ont plus de moyens pour payer le prix de leur pollution et ils ont aussi plus de moyens pour payer le prix de la protection de l'environnement. L'inéquité vient des inégalités de revenus et, à l'échelle internationale, des inégalités de développement, et non de la protection de l'environnement. Les critiques contre cette dernière s'expliquent par la remise en cause des compromis implicites autour de la détérioration de l'environnement.

Très pauvres (car ils ont tout à gagner à un environnement plus sain) et très riches (car ils peuvent tout faire) ne perdent pas grand chose à la taxation de la pollution. Il n'en va pas de même pour les couches ou pour les pays moyens pour lesquels le prélèvement apparaîtra comme supérieur à la satisfaction marginale résultant de l'amélioration de l'environnement consécutive à la taxe. En effet, si le principe pollueur-payeur avait été appliqué depuis longtemps, les couches moyennes n'auraient pu accéder à une consommation dont le prix n'incluait pas le coût de la dégradation de l'environnement (agriculture, automobile). Mais aujourd'hui, les pollutions étant devenues considérables, il semblerait que le prix de la protection soit en train de devenir légitime même s'il ne faut pas chercher un optimum parétien : on ne peut gagner sur tous les tableaux.

³¹ . Selon Simon Charbonneau [1998], le principe de précaution devrait pouvoir se concrétiser par un droit au moratoire lorsqu'on est en présence de risques inacceptables.

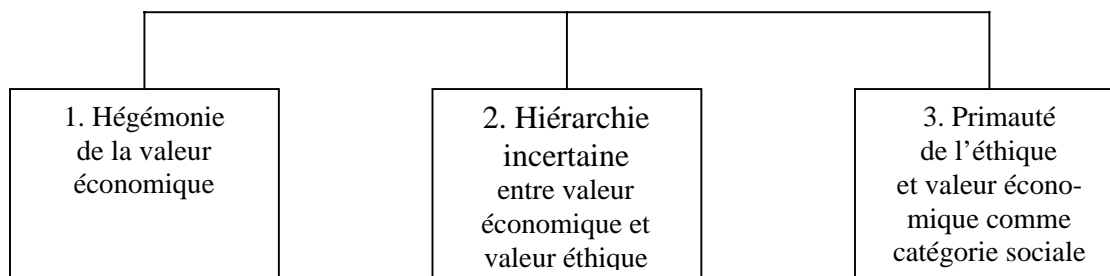
³² . La sémantique en dit long sur la conception sous-jacente de la nature.

La deuxième partie du raisonnement est juste dans le cadre d'une économie marchande. Mais la première, qui réduit la prise en compte de la nature à l'attribution d'une valeur économique à l'aide des seuls critères quantitatifs possibles, les critères marchands, est fautive. Elle est fautive parce que la nature est un ensemble de systèmes vivants irréductibles aux catégories marchandes : sa « valeur » n'est pas économique, elle est autre.

1.3. Les controverses sur la soutenabilité portent sur des approches contradictoires de la valeur

La « valorisation » des éléments naturels pose la question des rapports entre éthique et économie. L'éclatement du concept de développement soutenable traduit une pluralité d'approches de la valeur et une pluralité d'articulations de la valeur au sens économique et de la valeur au sens éthique. Trois approches peuvent être différenciées (schéma 2).

**Schéma 2 :
Développement soutenable et valeur**



Selon la première approche consacrant l'hégémonie de la valeur économique, la valeur résulte du marché. Celui-ci permet de définir une exploitation optimale des ressources naturelles au même titre que les facteurs de production habituels, travail et capital, à condition de privatiser les éléments jusque-là en libre accès. Alors, ressources naturelles, travail et capital sont considérés comme substituables.

Cette conception est formalisée dans le modèle de Stiglitz³³ grâce à des fonctions de production à rendements constants de type Cobb-Douglas : $Q = L^\alpha K^\beta E^\gamma$, avec Q la production, L le facteur travail, K le facteur capital et E le facteur environnement.

Si la substitution entre facteurs est possible, deux cas de figure sont à considérer. Soit les élasticités partielles de la production par rapport à chaque facteur (α , β , γ) restent constantes au fur et à mesure que la substitution s'opère : cela signifie que la part de la production rémunérant chaque facteur ne varie pas, mais comme la quantité de facteur utilisée diminue pour l'un (par exemple l'environnement se raréfiant) et augmente pour un autre ou les autres, la rémunération unitaire augmente pour le premier et diminue pour les seconds. Soit les élasticités partielles se modifient parce qu'au fur et à mesure que la substitution entre facteurs s'opère l'impact des uns et des autres sur la production évolue : par exemple, la qualité de l'air et de l'eau diminuant ou la qualité d'une autre ressource naturelle s'abaissant proportionnellement à sa dégradation ou parallèlement à sa disparition, il faudra une plus grande quantité de ressource pour obtenir la même production ou bien la même quantité de ressource ne permettra d'obtenir qu'une production plus faible. Quelle hypothèse retenir : la constance ou la variation des élasticités ? Si l'on avait affaire à un facteur de production environnemental homogène dans le temps, on pourrait raisonnablement retenir la première hypothèse. Mais comme la qualité de l'environnement s'affaiblit au fur et à mesure qu'on l'utilise et ce d'autant plus vite qu'on abaisse le seuil où la nature s'auto-épure, alors l'hypothèse de la variation des élasticités est plus vraisemblable puisque le facteur environnemental est hétérogène, un peu comme les terres de fertilité décroissante de Ricardo. Finalement, si la pollution et la raréfaction des ressources naturelles

³³ . Stiglitz [1974]. Voir Harribey [1996-a, p. 283-286 et annexe 7, p. 757-762].

contribuent à rendre hétérogène le facteur environnemental, alors l'élasticité de la production par rapport à lui tend vers zéro et le facteur environnemental lui-même tend vers un. Cela sauve la fonction de production multiplicative Cobb-Douglas du naufrage, cela accrédite l'idée que l'économie pourrait se passer de la nature mais cela ruine tous les efforts de la théorie néo-classique pour représenter véritablement la soutenabilité écologique. En refusant de considérer la complémentarité des facteurs de production, on ignore que la contrainte accompagnant la fonction de production à maximiser s'exprime par une *inégalité* pour signifier la limite des ressources (les ressources limitées sont un *facteur limitant*), que, graphiquement, les isoquantes seront anguleuses, qu'il sera impossible de dériver la fonction et que le taux marginal de substitution technique entre facteurs sera incalculable puisque les productivités marginales des facteurs ne sont pas définies.

Deux conséquences parfaitement liées résultent de la démarche néo-classique : la nature est instrumentalisée et l'être humain est soumis aux impératifs de la rationalité économique. La justification philosophique de cette conception tient dans une conception du bien-être mesuré en termes de croissance de la consommation par tête. La finalité et le moyen sont donc un accroissement des valeurs d'échange dont le support est constitué de valeurs d'usage matérielles et/ou symboliques. Le temps est traduit par un taux d'actualisation, c'est-à-dire par un taux d'actualisation des valeurs d'échange, confondant l'horizon économique tout au plus éloigné de quelques décennies correspondant à la durée de vie du sujet économique et l'horizon physique et biologique de la biosphère et des espèces vivantes, sacrifiant ainsi, quoi qu'on en dise, celles-ci ainsi que les générations futures. Dans la pratique, cette conception ouvre la voie à ce que Jeremy Rifkin appelle la « privatisation du vivant »³⁴.

Dans la seconde approche caractérisée par une hiérarchie incertaine entre valeur économique et valeur éthique, la valeur d'échange liée à l'usage résulte du marché, mais des procédures doivent être mises en œuvre pour rendre compte de la valeur d'option et de la valeur dite intrinsèque, c'est-à-dire de la valeur de legs, d'existence et écologique. Les ressources naturelles et le capital ne sont pas substituables parfaitement et continûment. Les notions d'irréversibilité et de capital naturel critique apparaissent, mais, bien que la valeur intègre cette fois certains des coûts sociaux, le déséquilibre écologique n'est tout de même pas éliminé. La valeur économique ne peut donc représenter la valeur éthique constituée par la reconnaissance de l'existence de ressources naturelles et d'espèces vivantes. La notion de patrimoine naturel est alors forgée mais sans pour autant résoudre la contradiction entre, d'une part, la nécessité de transmettre ce patrimoine pour des raisons de nécessité physique concernant les générations futures ou pour des raisons symboliques, le patrimoine étant fondateur d'identité et de différenciation sociale, et d'autre part, la nécessité de l'utiliser comme instrument d'adaptation et de développement humain qui reste malgré tout attaché au développement économique.

Selon la troisième approche instituant la primauté de l'éthique, la valeur économique est une catégorie sociale parce que l'économie s'insère dans la société humaine, qui elle-même s'inscrit dans la biosphère.³⁵ La rationalité de la reproduction des systèmes vivants fonde une nouvelle éthique dont les valeurs ne sont pas réductibles à l'économie et qui peuvent s'exprimer par deux principes :

- les écosystèmes ont une existence qui ne peut être mesurée en termes marchands et dont le respect est un principe de vie et non un principe de rentabilité économique ;
- la reproduction des systèmes vivants inclut le respect de la vie des êtres humains, dans ses formes matérielles et culturelles.

L'application de ces deux principes suppose une organisation sociale qui économise les ressources naturelles en cessant de faire de l'augmentation de la consommation par tête l'objectif ultime, et qui économise l'effort auquel se livre l'homme dans son travail.

³⁴ . Rifkin [1998].

³⁵ . Cette approche se nourrit de l'analyse systémique et de la thermodynamique. D'un côté, on part de l'idée que le monde complexe ne peut être perçu uniquement à travers une grille de lecture analytique et qu'il faut privilégier les interactions entre les éléments en intégrant la durée et l'irréversibilité. De l'autre côté, les physiciens ont mis en évidence deux principes essentiels de la thermodynamique : celui de *conservation de l'énergie* et celui de *dégradation* ou *entropie*. Nicholas Georgescu-Roegen fut l'un des premiers à tirer les conséquences pour l'économie du fait que « l'entropie d'un système *clos* augmente continuellement (et irrévocablement) vers un maximum ; c'est-à-dire que l'énergie utilisable est continuellement transformée en énergie inutilisable jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement » [1995, p. 81-82] car le développement économique est fondé sur l'utilisation inconsidérée du stock terrestre d'énergie accumulé au cours du temps.

La définition d'un optimum social passe alors par :

- la minimisation de la consommation des ressources naturelles, c'est-à-dire la diminution du contenu en ressources naturelles de la production, de telle sorte que le taux de prélèvement des ressources renouvelables soit inférieur ou égal à leur taux de renouvellement et que la variation des ressources renouvelables substituables aux non renouvelables soit inférieure ou égale à la variation des ressources non renouvelables divisée par le coefficient technique de ressources non renouvelables utilisées pour la production du capital manufacturier ; dans ce cas, la valeur économique du prélèvement de ressources (prélèvement qui est lui-même un acte de production mesurable par du travail) diminue ; cette valeur économique n'a rien à voir avec une prétendue valeur d'option ou intrinsèque dont le contenu éthique serait rendu économique alors qu'il n'est pas mesurable pour deux raisons : il est d'ordre qualitatif et, à supposer qu'on puisse lui attribuer une grandeur, celle-ci pourrait être infinie ;

- la prise en compte du coût de réparation des nuisances qui n'ont pu être prévenues et évitées, et du coût de la prévention de nuisances éventuelles ; ces coûts (là encore réductibles à du travail) sont donc parties intégrantes du coût de production global social, c'est-à-dire de la valeur économique ;

- la minimisation du travail par tête, dans la mesure où l'augmentation de la productivité ne se ferait que dans le respect des conditions écologiques précédentes ; dans ce cas, la valeur économique de chaque unité produite baisse, et, à volume de la production constant, la valeur économique globale de la production diminue également, ou bien, pour un volume de la production croissant, la valeur économique globale diminue si la productivité augmente davantage que la production.

En définitive, la valeur économique diminue pour que les valeurs éthiques soient respectées.

L'idéologie économique a asséné l'idée que la rationalité consistait à faire reculer la rareté par la croissance de la production alors qu'en fait le soi-disant recul de la rareté n'aboutit qu'à accroître celle-ci sur le plan des ressources naturelles et à assujettir la vie humaine à un renvoi à l'infini de la satisfaction des besoins. Autrement dit, la rareté ne tend pas vers zéro, comme elle devrait le faire si réellement elle reculait, mais elle tend vers l'infini par la conjonction de deux phénomènes : les ressources naturelles menacent de tendre vers zéro, et la barrière des besoins essentiels est indéfiniment repoussée.³⁶

L'économiste doit donc abandonner sa prétention à appréhender la nature dans sa globalité avec des outils seulement économiques et s'efforcer, avec les autres chercheurs et l'ensemble des citoyens, de changer son rapport avec elle. Sans doute est-ce si difficile parce que cela implique de changer aussi les rapports entre les hommes. La soutenabilité écologique rejoint la soutenabilité sociale. Il n'y a rien de surprenant puisque si la nature est une donnée pour l'homme, son *environnement* est une construction sociale. Cette distinction permet de renouveler la discussion sur les rapports entre nature et culture en faisant se rejoindre l'approche traditionnelle du matérialisme historique et l'approche anthropologique américaine dite de l'écologie culturelle pour laquelle les pratiques humaines et leurs représentations sont des réponses sociales aux facteurs limitants écologiques. Les hommes inscrivent leurs pratiques dans un univers naturel qui s'impose à eux ; mais celles-ci, dans le cadre de rapports sociaux, transforment le milieu environnant qui, à son tour, modifie les conditions de reproduction des sociétés.

³⁶ . Besset [1998] : la Conférence internationale sur l'eau qui s'est tenue à Paris du 19 au 21 mars 1998 a fait état de la diminution de 40% de la quantité d'eau douce disponible par habitant dans le monde depuis 1970. On prévoit que la quantité moyenne va passer de 8 000 m³ par habitant en 1990 à 4 000 m³ dans deux ou trois décennies. Cette raréfaction s'explique par une consommation multipliée par 7 depuis le début du XX^e siècle et par une offre à peu près stable. Concernant les atteintes globales à la biodiversité, voir Aubertin et Vivien [1998].

2. La soutenabilité sociale : la valeur et le travail

L'ensemble des richesses disponibles (ou valeurs d'usage) dans la société capitaliste à un instant donné est constitué de trois séries d'éléments : premièrement, les marchandises issues du travail abstrait et donc aliéné ; deuxièmement, les valeurs d'usage non marchandes produites soit de manière privée pour soi et ses proches, soit dans le cadre des administrations, et dont une bonne part contribue à la reconstitution de la force de travail ; et, troisièmement, les éléments fournis par la nature, indépendamment du travail exercé sur eux et de l'usage actif ou contemplatif qui en est fait. S'ajoute une quatrième forme de richesse potentielle, non réductible à des valeurs d'usage : les expressions multiples et variées de la « richesse intérieure » des individus, source de création.

Ce qu'on appelle communément la loi de la valeur, c'est-à-dire celle dont Marx, à la suite des classiques et en partie contre eux, a donné les linéaments, ne s'applique qu'à la première catégorie de richesses : les marchandises qui sont valeurs d'usage et en même temps valeurs d'échange (et donc valeur). Les éléments naturels, en eux-mêmes, ne rentrent pas dans le champ d'application de cette loi ainsi que nous l'avons rappelé précédemment parce que la nature ne produit pas de valeur mais fournit seulement des richesses-valeurs d'usage. Seule y entre la transformation éventuelle de ces éléments par l'industrie humaine qui les fait devenir des marchandises : les éléments naturels extraits et transformés intègrent alors la première catégorie.

La quatrième forme de richesse, celle qui est intérieure et propre à l'homme parce qu'elle contient en germe toutes ses potentialités créatrices, qu'elles soient matérielles, culturelles ou affectives, est une preuve supplémentaire que l'ensemble de la richesse n'est pas réductible au travail humain comme pourrait le laisser croire une mauvaise interprétation de l'économie politique classique. Marx avait pleinement conscience de cela en écrivant : « La vraie richesse étant la pleine puissance productive des individus, l'étalon de mesure en sera non pas le temps de travail, mais le temps disponible »³⁷ quand les salariés seront maîtres du surproduit social.

La fraction de la richesse constituée par les seules marchandises augmente au fur et à mesure que progresse la production, entendue comme volume physique ou encore comme quantité de valeurs d'usage. Si cette quantité progresse au même rythme que la productivité du travail, la quantité globale de travail reste la même, et par suite, la valeur, qui n'est que l'expression de cette dernière, ne varie pas. La valeur globale des marchandises n'augmente que pour autant que la production progresse plus rapidement que la productivité. Le fait que l'ensemble des valeurs d'usage englobe les valeurs d'usage qui ont, en outre, une valeur d'échange ne doit pas occulter celui que, en dynamique, l'évolution de la quantité de valeurs d'usage ne va pas nécessairement dans le même sens que celle de la quantité de valeur. L'utilité (ou la satisfaction retirée) de la production peut très bien augmenter alors que la valeur de celle-ci diminue si la productivité du travail progresse plus rapidement que la production. *A fortiori*, l'utilité (ou la satisfaction retirée) des valeurs d'usage correspondant aux deuxième et troisième catégories de richesses (éventuellement la quatrième) est totalement indépendante de la valeur, tant que ces valeurs d'usage ne sont pas transformées en marchandises.

A ce niveau analytique, les deux distinctions, d'abord entre les différentes formes de richesses, ensuite entre valeurs d'usage et valeur, sont cruciales. En refusant ces distinctions, l'idéologie économique se livre à un coup de force théorique : assimiler la croissance de la richesse à la croissance de la seule première forme de celle-ci ; puis, une fois cette assimilation imposée, fonder la valeur sur la valeur d'usage et légitimer la marchandisation du monde, sans soupçonner ou en feignant d'ignorer que l'extension de la marchandise à toutes les sphères de la vie humaine au nom de l'accroissement de la première forme de richesses peut alors entrer en contradiction avec l'extension, voire la préservation, des trois autres formes de richesses, le point ultime de cette contradiction étant que la première forme de richesse augmente en même temps que l'aliénation, voire la pauvreté, et que la dégradation de la nature : en bref, la contradiction est que cette richesse-là entraîne l'insoutenabilité sociale et écologique.

La clarification théorique à laquelle nous souhaitons contribuer porte sur les relations entre le travail, la répartition du travail et des revenus, et la théorie de la valeur entendue comme théorie des rapports sociaux au sein desquels la valeur existe et domine. Si un pas peut être fait en direction d'une formulation rigoureuse de ces relations, la soutenabilité que nous appelons sociale pourra être considérée comme une question de

³⁷ . Marx [1968, p. 308]

valeur. Pour le montrer, nous présenterons successivement l'état de la critique de l'idéologie économique et la loi de la valeur comme théorie des rapports sociaux et de la soutenabilité sociale.

2.1. L'état de la critique de l'idéologie économique

Nous avons déjà montré que le développement économique mené au nom de la rationalité et de la rentabilité se trouvait aujourd'hui confronté à une double crise : celle des rapports sociaux dont les symptômes sont le chômage et la remise en cause de la place du travail, et celle des rapports avec la nature marquée par la dégradation des écosystèmes. La prise en compte de cette double crise exige de redéfinir les liens entre économie et éthique. L'économie politique contemporaine a besoin d'une théorie critique capable de montrer la dialectique selon laquelle les hommes nouent des rapports entre eux dans leur relation à la nature, et, réciproquement, leur relation à la nature se déroule dans le cadre de rapports sociaux. Cette théorie fait aujourd'hui défaut parce que la théorie critique des rapports sociaux commencée par Marx s'est arrêtée à mi-chemin.

En donnant de la rationalité de l'économie capitaliste une explication cohérente, Marx produisit du même coup l'arme de la critique à l'encontre de la sienne propre. En consacrant la rationalité, il mutila involontairement sa critique sociale parce qu'il la centra sur la question de savoir qui produit et qui crée de la valeur ? Certes, il y répondit de manière juste, mais il laissa penser qu'il suffisait de traduire politiquement la réponse à cette question (donner le pouvoir aux producteurs) pour que l'ensemble de la question sociale soit résolue. Il accrédita et paracheva la conception de l'économie comme entité séparée de la société totale, cette dernière fonctionnant conformément à des lois exclusivement issues de la matérialité économique. On comprend alors que les héritiers de Marx aient pu évacuer la question des finalités de la production et s'accommoder de ses ambiguïtés à propos de la neutralité de la technique. La dénonciation des conditions capitalistes de production (division sociale du travail et aliénation du travail) n'a pas suffi. Sur les trois questions, *qui produit et pour qui ? comment produit-on ? que produit-on ?*, l'héritage théorique laissé par Marx permet de répondre totalement à la première, partiellement à la seconde et nullement à la troisième.

En d'autres termes, la critique de l'économie politique a été inaugurée et menée par Marx, mais, comme l'a souligné Louis Dumont³⁸, elle a débouché non pas sur la destruction de l'idéologie économique qui faisait de l'instance économique la cheville de l'édifice social mais sur sa consécration dans cette fonction. Il ne pouvait sans doute en être autrement puisque Marx analysait une société en pleine mutation qui n'avait pu encore développer tous ses effets et contradictions.

La tentative d'objectivation de la valeur par Marx a tellement bien réussi qu'elle s'est retournée contre la critique qu'elle était censée porter à l'économie politique. Le capitalisme a consacré la prééminence de la valeur d'échange sur la valeur d'usage, et Marx, théoricien du capitalisme, a théorisé cette prééminence. Rien n'autorise à en déduire que cette théorisation de Marx vaut pour lui approbation. Cependant, l'objectivation de la valeur aboutit davantage à une justification sociale de la rationalité économique qu'à une contestation de celle-ci. Voilà donc Marx pris au piège de la valeur objective : en n'étant qu'un panier de marchandises, le salaire perd une grande partie de son caractère de classe, c'est-à-dire le fait qu'il soit le résultat d'un rapport de forces à un moment donné entre salariés et capitalistes.³⁹

Les commentaires critiques de l'objectivation de l'économie apportés aujourd'hui⁴⁰ n'annulent pas le programme de recherche ouvert par Marx. Ils l'élargissent et signalent les risques que l'un des penchants de sa problématique, l'économisme, fait courir à l'analyse de la société, au regard que l'on porte sur elle, à l'action que l'on peut y entreprendre. Mais ces commentaires comportent eux aussi leurs propres limites : ils se situent bien en deçà de Marx et non pas au-delà, parce que la critique de l'économisme à laquelle ils prétendent se livrer n'est jamais une critique de l'économie politique en tant que voile des rapports sociaux.⁴¹

2.2. La loi de la valeur comme théorie des rapports sociaux et de la soutenabilité sociale

L'idéologie économique se heurte à une double contradiction. Premièrement, au fur et à mesure que la totalité des forces de travail fut progressivement soumise au régime du salariat, le travail fut présenté comme

³⁸ . Dumont [1977].

³⁹ . Voir Harribey [1997-b].

⁴⁰ . Voir notamment Perret, Roustang [1993] et Méda [1995].

⁴¹ . Voir la critique donnée par Ramaux [1997] de cette démarche faussement critique.

le facteur principal, sinon exclusif, de socialisation dans les sociétés modernes, tout en étant nié en tant que seul facteur productif au sens propre. Deuxièmement, c'est au moment même où un nombre croissant d'individus sont exclus de toute possibilité d'insertion sociale et où apparaissent les dangers de la non prise en compte du « patrimoine » naturel que resurgit le problème de la valeur, autant sous sa forme économique que sous sa forme éthique : dans ces deux cas, il s'agit d'élaborer face à l'idéologie économique une théorie critique du fétichisme.

2.2.1. Théorie de la valeur-travail et rapports sociaux

Nous avons inscrit notre recherche dans la continuation de la critique des rapports sociaux capitalistes fondés sur l'exploitation et l'aliénation du travail et sur l'instrumentalisation de la nature à des fins exclusives d'accumulation du capital. Cette critique a pour socle théorique initial l'analyse de la valeur dont Marx situe l'origine dans le travail abstrait. Nous rappelons ici les lignes directrices du sens que nous donnons à l'adoption de cette théorie de la valeur dont nous avons exploré quelques prolongements.

2.2.1.1. Le cadre d'analyse

La loi de la valeur énoncée par Marx réunit les deux pôles de la marchandise dont Aristote avait esquissé le premier l'articulation : valeur d'usage et valeur d'échange ; et, en cela, elle diffère de la théorie de la valeur-travail ricardienne. Le travail privé (consacré à produire telle marchandise) trouve sa reconnaissance sociale par la vente sur le marché. « Enfin, aucun objet ne peut être une *valeur* s'il n'est une chose utile. S'il est inutile, le travail qu'il renferme est dépensé inutilement, et conséquemment ne crée pas de valeur. »⁴² « C'est seulement dans leur échange que les produits du travail acquièrent comme valeurs une existence sociale identique et uniforme, distincte de leur existence matérielle et multiforme comme objets d'utilité. Cette scission du produit du travail en objet utile et en objet de valeur s'élargit dans la pratique dès que l'échange a acquis assez d'étendue et d'importance pour que des objets utiles soient produits en vue de l'échange, de sorte que le caractère de valeur de ces objets est déjà pris en considération dans leur production même. »⁴³

Ces affirmations répétées de Marx sont restées totalement inconnues de ses adversaires qui s'évertuent à opposer travail et utilité ou bien travail et rareté, et surtout qui s'acharnent à voir cette opposition chez Marx alors qu'il a fait de la réunification des deux pôles de la marchandise la base même de sa loi de la valeur comme expression des rapports sociaux.⁴⁴ La loi de la valeur est incluse dans la loi de la rareté, que la rareté soit le produit des contradictions sociales ou bien qu'elle soit une réalité objective ou fantasmée, le propre de la société moderne en « développement » étant d'avoir construit un imaginaire autour de la rareté, imaginaire dont l'économie politique classique lui a fourni le cadre conceptuel. Nous pensons pouvoir dire que pour Marx le travail humain implique (au sens logique : \Rightarrow) la rareté ou la croyance en la rareté : l'existence du premier suppose l'existence de la seconde, c'est-à-dire celle-ci est la condition nécessaire de celui-là.

2.2.1.2. Les propositions théoriques

Il découle de ce qui précède quelques propositions théoriques que nous avons rassemblées sous l'appellation *loi de la valeur soutenable*.

La production est un acte exclusivement humain accompli dans un cadre social. Cela signifie que toute production provient et ne provient que du travail humain. A un moment donné, le stock de richesses économiques disponibles est le résultat du travail passé : tout capital est du travail accumulé et les ressources naturelles – à l'exception de l'air, mais peut-être pour peu de temps encore – ne sont rendues disponibles que par l'exécution d'un travail humain.

Pour une période donnée, le flux de valeur ajoutée est le résultat du travail de la période. La valeur sociale, c'est-à-dire la valeur économique pour l'ensemble de la société, est donc mesurée par le travail social de la période. L'expression monétaire du produit net d'une période, la quantité de travail vivant de la période et

⁴² . Marx [1965, p. 568]. Pour Aristote, Smith, Ricardo et Marx, valeur d'échange \Rightarrow valeur d'usage, raisonnement que nous considérons comme correct ; pour les néo-classiques, valeur d'échange \Leftrightarrow valeur d'usage, ce qui est faux.

⁴³ . Marx [1965, p. 607].

⁴⁴ . C'est ce qu'exprime ainsi Jacques Bidet [1990, p. 206] : « Ce qui a été traditionnellement désigné comme théorie de la "valeur-travail", c'est-à-dire l'exposé qui ouvre *Le Capital*, doit donc en réalité être appréhendé comme *théorie de la valeur-travail-utilité dans une structure de marché*. »

l'équivalent monétaire de l'unité de travail sont liés par la relation : expression monétaire du produit net = quantité de travail vivant × équivalent monétaire de l'unité de travail. Dès lors qu'une activité économique est *validée*, c'est-à-dire jugée utile socialement (et par conséquent, dès lors que le travail qui a été accompli est utile socialement) parce qu'elle est soit sanctionnée positivement par le marché s'il s'agit d'une activité marchande, soit décidée et validée *a priori* collectivement s'il s'agit d'une activité non marchande⁴⁵, une unité de temps de travail social, définie comme une fraction du travail social total, crée autant de valeur qu'une autre unité de temps de travail social⁴⁶, et cela d'autant plus que la production ne cesse de devenir un acte de plus en plus social et que la croissance de la productivité est de plus en plus le fruit d'une collectivité et non d'individus isolés⁴⁷. Cette socialisation n'est pas un argument circonstanciel : elle est le phénomène même de l'abstraction du travail. Ainsi, il n'y a pas de correspondance entre les quantités de travail concret et les valeurs d'échange monétaires⁴⁸ ; la cohérence et la régulation du système viennent alors de l'abstraction du travail dont Marx a eu la formidable intuition. C'est à ce niveau que l'équivalence une heure de travail abstrait contre une heure de travail abstrait prend ses droits. Il y a donc un changement de dimension : le capital exige la redistribution dans l'espace des prix du travail concret effectué dans le temps réel.

Il en résulte que la justification théorique d'inégalités de rémunérations des travaux concrets, au nom de l'apport productif prétendu différent ou de l'efficacité, perd le peu de pertinence qu'elle avait pour se découvrir comme une pure idéologie confortant les positions sociales établies.⁴⁹ Cela découle de la conception du salaire, et par extension de tout revenu, comme sanction d'un rapport de forces et non comme panier de marchandises. Dans la société capitaliste, non seulement la rémunération moyenne de l'unité de travail social s'écarte de la valeur qu'elle a créée (phénomène macro-social de la plus-value), mais les positions sociales acquises, maintenues et reproduites par l'instauration de rapports de forces déterminés par la possession, souvent simultanée, de capital économique, social ou culturel, permettent de réallouer le revenu social (soustraction faite de la part du surplus social réinvestie) en faisant s'écarter les rémunérations des unités de travail concrètes, individuelles, de la rémunération moyenne de l'unité de travail social, et cela proportionnellement à l'échelle des positions sociales.

La proposition qui précède (une unité de travail social crée autant de valeur qu'une autre) opère dans l'espace de l'économie. Cette proposition possède une symétrie opérant dans l'espace de l'éthique : une unité de temps de vie d'un individu vaut éthiquement autant qu'une unité de temps de vie d'un autre individu, et par extension aucune vie humaine ne peut se situer hiérarchiquement au-dessus d'une autre. La différence entre les deux propositions symétriques est que la première est quantifiable par le biais d'un équivalent-général monétaire et que la seconde ne l'est pas. Il en découle que la possibilité de la vie, la possibilité d'être, est la valeur éthique de référence en vertu du principe de responsabilité de Hans Jonas⁵⁰.

Les deux espaces ne sont pas connectables sauf tendanciellement : au fur et à mesure que l'inégalité des rémunérations régresserait, la société reconnaîtrait de plus en plus *économiquement* l'égalité des temps de vie qui, sur le plan éthique, ne peut être niée. Remettre en cause les rapports sociaux capitalistes signifierait donc remettre en cause l'abstraction du travail de telle sorte que la société reconnaisse que toutes les vies humaines sont également dignes et qu'une unité de temps de vie passée à travailler vaut économiquement autant qu'une autre unité de vie passée à travailler. En termes théoriques, le jugement porté par Marx sur Aristote paraît donc fondé : « Ce qui empêchait Aristote de lire dans la forme valeur des marchandises que tous les travaux sont exprimés ici comme travail humain indistinct et par conséquent égaux, c'est que la société grecque reposait sur le travail des esclaves, et avait pour base naturelle l'inégalité des hommes et de leur force de travail. Le secret de l'expression de la valeur, l'égalité et l'équivalence de tous les travaux,

⁴⁵ . Nous ne retenons pas ici le critère marxien habituel déterminant le caractère productif d'un travail (productif de plus-value accumulable) puisque nous incluons le travail effectué dans la production non marchande. Le critère devient la *validation* soit *a posteriori* par le marché soit *a priori* par la décision collective.

⁴⁶ . Parvenu à ce stade, nous nous contentons de rappeler d'abord que cela est indépendant de la possible différence de la valeur à la hauteur de laquelle ces deux unités de travail peuvent être rémunérées dans la société actuelle, et ensuite qu'il s'agit de valeur et non de valeurs d'usages.

⁴⁷ . Ce dernier point correspond à une interprétation marxienne, mais qui est aujourd'hui reprise par plusieurs courants théoriques, dont l'école de la régulation et l'école des conventions ; pour cette dernière, voir Favereau [1998].

⁴⁸ . La théorie de la valeur-travail ricardienne n'est donc pas au sens strict une théorie des prix, ce qui était l'avis même de Ricardo.

⁴⁹ . Sur ce qui suit, voir Harribey [1997-a].

⁵⁰ . Jonas [1990].

parce que et tant qu'ils sont du travail humain, ne peut être déchiffré que lorsque l'idée de l'égalité humaine a déjà acquis la ténacité d'un préjugé populaire. »⁵¹ On peut s'étonner d'ailleurs que Marx et Engels n'aient pas prêté plus d'attention à une remarque de Dühring : « Si (...) Marx n'arrive pas à échapper à la hantise du fantôme d'un temps de travail qualifié, c'est qu'il a été empêché de toucher juste par la manière de penser traditionnelle des classes cultivées, pour laquelle il semble forcément monstrueux de reconnaître une valeur économique parfaitement égale en soi au temps de travail du manœuvre et au temps de travail de l'architecte. »⁵²

Le caractère de soutenabilité ne peut être attribué au mode de vie que si celui-ci se transforme qualitativement et égalitairement, mais aussi, et simultanément, si le taux d'utilisation des ressources naturelles est réduit en deçà du seuil d'auto-renouvellement de celles-ci en vertu du principe d'économie. La transformation du mode de vie remplit alors les conditions de qualité et d'égalité vis-à-vis des générations présentes et futures et respecte les trois principes de responsabilité, de solidarité et d'économie. La *loi macro-sociale de la valeur soutenable* peut s'énoncer ainsi : la valeur économique diminue au fur et à mesure que sont économisés travail et ressources dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle. La soutenabilité est donc la négation de l'accumulation illimitée du capital puisque cette dernière est fondée sur un paradoxe apparent : la réduction de la valeur des marchandises et l'extension continue du champ de la valeur, la croissance économique résultant du fait que le deuxième mouvement fait plus que compenser le premier. La soutenabilité consiste au contraire à tirer parti de l'augmentation de la productivité du travail à l'origine de la dévalorisation des marchandises pour gagner le droit de vivre, et d'avoir du temps libéré pour cela, en dehors de l'extension de la valeur. Bref, le développement soutenable a un sens s'il s'agit d'un recul de la valeur et d'une progression des valeurs.

La réhabilitation de la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail pour fonder la réduction du temps de travail et donc la soutenabilité sociale et écologique est totalement étrangère à la sacralisation du travail inhérente à l'idéologie économique habituelle⁵³ puisqu'elle vise à diminuer la valeur économique, diminution au fur et à mesure de laquelle l'homme s'affranchit peu à peu de la contrainte du temps passé à produire et jouit plus librement de son temps de vie. La loi de la valeur et une éthique de vie fondée sur un recul progressif du travail sont donc parfaitement compatibles sur le plan théorique, contrairement à ce que prétendent l'idéologie économique et la critique vulgaire de celle-ci. Mieux, le recul du travail a immédiatement une traduction dans le champ d'application de la loi macro-sociale de la valeur. *Le recul de l'un entraîne la restriction du champ d'application de l'autre mais en aucune manière la négation de son effet à l'intérieur de ce champ.*

Beaucoup d'auteurs⁵⁴ s'accordent pour constater les progrès incessants de la productivité du travail et, immédiatement après, déclarent qu'en raison de la diminution de la quantité de travail nécessaire à la production, et surtout en raison de la diminution de la place du travail ouvrier et du travail manuel, la notion de travail productif perd son sens. Or, ces deux affirmations mises bout à bout sont contradictoires : soit on reconnaît que la productivité du travail augmente et alors la diminution de la quantité de travail nécessaire en est synonyme ; soit on retient l'idée que le travail productif n'a plus de sens et alors il faut abandonner tout raisonnement à partir de la productivité du travail. Comment la critique de l'objectivation de l'économie est-elle le plus souvent formulée aujourd'hui ? « Le travail comme valeur s'étiolé, au moment où la valeur-travail vacille. »⁵⁵ « La fin de la valeur travail ? »⁵⁶ La part de vérité qui figure dans ces affirmations est importante : la crise de société que nous traversons empêche, par le biais du chômage, de l'exclusion ou tout simplement d'un travail mécanisé, que les individus trouvent une identité sociale grâce au travail salarié. Les mécanismes de socialisation à l'œuvre depuis la révolution industrielle sont donc mis en échec. La concordance entre l'évaluation économique de la force de travail et la perception qu'en ont les individus – la perception légitimant l'apparence de concordance – vole en éclats. Mais cette part de vérité charrie avec elle un confusionnisme regrettable. La crise d'identité consécutive aux transformations du mode de production capitaliste porte en germe une contestation de la rationalité économique que ce système a sacralisée mais elle n'est pas la négation de cette rationalité. Elle en est au contraire l'expression. De quelle manière ? Le

⁵¹ . Marx [1965, p. 590-591].

⁵² . Cité par Engels [1973, p. 225-226]. Voir Harribey [1997-b].

⁵³ . Idéologie qui, contradictoirement, continue de nier le rôle exclusif du travail comme créateur de valeur nouvelle.

⁵⁴ . Aznar [1993] ; Passet [1992] ; Perret, Roustang [1993] ; Robin [1993] ; Sue [1994] ; Zarifian, Palloix [1988].

⁵⁵ . Minc [1982, p. 233].

⁵⁶ . Méda [1994, p. 339].

développement économique conduit à l'exclusion progressive du travail vivant du processus de production, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité du travail et donc par une baisse des coûts de production et, à long terme, de la valeur des marchandises. Cette exclusion ne constitue pas une négation de la loi de la valeur en tant que tendance, mais en est la stricte application. Contrairement aux affirmations les plus fréquentes, la loi de la valeur n'est pas « caduque »⁵⁷ dans le champ de l'économie ; elle n'a jamais été aussi vraie. Mais, d'une part, elle n'a pas et n'a jamais eu de validité en dehors de ce champ. L'« au-delà » de la loi de la valeur dont parle Gorz⁵⁸ n'a de sens que dans la reconquête de champs dans lesquels elle ne gouvernerait pas, mais dire que « (l'évolution présente) exige une autre économie dans laquelle les prix ne refléteraient plus le coût immédiat du travail, de plus en plus marginal, contenu dans les produits et les moyens du travail »⁵⁹ est proprement absurde. D'autre part, il faut distinguer le fait que « la production fondée sur la valeur d'échange s'effondre »⁶⁰ au fur et à mesure que l'automatisation progresse, ainsi que le note à juste titre Marx, et une modification, tout à fait imaginaire, du fonctionnement interne de la loi de la valeur reposant sur la quantité de travail social. Nous soutenons l'idée, contre la plupart des interprétations⁶¹, que l'accumulation du capital entraîne, à son point ultime, une dégénérescence de la valeur mais non une dégénérescence de la *loi* de la valeur, c'est-à-dire non une dégénérescence du critère du travail social à l'intérieur de la loi. Le critère (le travail social) et la quantité (de travail social) sont deux choses radicalement distinctes.

Tous les contresens répertoriés ici ne sont que la manifestation du fantasme bourgeois de la productivité du capital : « (...) le changement intervenu depuis un siècle : ce sont désormais les machines et les systèmes qui travaillent au sens propre, et non plus les hommes. »⁶² Dans cette affirmation, il y a trois erreurs. La première est d'appliquer à la rotation mécanique des machines la notion de travail et de considérer que cette rotation est indépendante de l'intervention humaine. La deuxième est de sous-entendre que le capital a la possibilité de s'accroître macroéconomiquement de manière autonome. La troisième est de confondre le nombre d'unités de marchandises produites et la valeur de celles-ci. Le glissement vers la théorie néo-classique est définitif avec la confusion entre valeur d'usage et valeur d'échange et l'identification de la seconde à la première : « la valeur d'usage produite peut n'avoir aucun rapport avec le temps consommé pour la produire »⁶³. On ne peut que renvoyer à ce qu'écrivait Marx dans les *Grundrisse*. Il parle toujours de la distanciation entre le travail vivant et les richesses créées⁶⁴, c'est-à-dire le travail et les valeurs d'usage, mais jamais il ne parle d'une soi-disant distanciation entre travail et valeur. Au contraire, explique-t-il, au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité du travail et de la disparition du travail vivant – et il s'agit pour lui d'une « tautologie »⁶⁵ – la valeur d'échange disparaît elle aussi, ce qui est, jusqu'au bout, l'esprit et la lettre de la loi de la valeur.

La diminution du temps de travail nécessaire à la production consécutive à la progression des techniques et des savoir-faire signifie que le travail voit sa place se réduire d'un point de vue quantitatif et que son caractère décisif se renforce d'un point de vue qualitatif. L'idée contraire, souvent avancée, entretient la confusion : dans un premier temps, on nie que le travail est seul productif de valeur ajoutée ; dans un deuxième temps, on affirme la diminution de son caractère productif ; enfin, dans un troisième temps, on s'attache à montrer que le travail n'aurait pas ou plus de caractère socialisateur, cela pour absoudre le système capitaliste qui ne sait procurer un emploi à chacun.

La diminution de la sphère des activités capitalistes porterait en elle la limitation du salariat en tant que rapport salarial. Cette évolution positive devrait être radicalement distinguée de la régression actuelle des protections (ce que certains appellent la « fin du salariat ») dont bénéficient les salariés à l'intérieur du rapport social salarial.

⁵⁷ . Gorz [1997, p. 148].

⁵⁸ . Gorz [1997, p. 145].

⁵⁹ . Gorz [1997, p. 148].

⁶⁰ . Marx [1968, p. 306].

⁶¹ . Parmi les plus récentes : Leredde [1997].

⁶² . Méda [1994, p. 338].

⁶³ . Gorz [1997, p. 140].

⁶⁴ . Marx [1968, p. 305]. Voir aussi Ricardo [1992, chapitre XX, p. 289-301].

⁶⁵ . Marx [1968, p. 284].

2.2.1.3. La discussion épistémologique

Nous considérons qu'il existe quatre manières de se situer par rapport à la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail. La première, à laquelle nous nous opposons radicalement, est de la refuser aux prétextes qu'elle n'expliquerait pas les prix, qu'elle ignorerait le marché, la demande ou la rareté, qu'elle ne pourrait rendre compte de la « valeur » des ressources naturelles non produites. Nous avons montré que tous ces arguments étaient fallacieux et qu'*in fine* ils permettaient de dissimuler la raison véritable du refus de la théorie de la valeur-travail. La loi de la valeur pose la question des finalités de la production et la question du droit à l'appropriation ou au contrôle de celle-ci ; en même temps, elle fait la part trop belle aux conditions socio-historiques dans le processus de formation de la valeur : il est alors beaucoup plus difficile de réintroduire une telle théorie dans le paradigme individualiste et utilitariste, universel et intemporel. La théorie de la valeur-utilité s'y prête davantage car la rationalité de l'individu se raccroche mieux à la recherche de la satisfaction par le biais de l'accroissement permanent de la consommation de biens et services marchands. Le travail est au centre de la loi de la valeur, non pas essentiellement parce que techniquement toutes les richesses produites se ramènent à du travail, ce qui est vrai et est déjà beaucoup en termes heuristiques, mais parce qu'il représente la nature même des rapports sociaux au sein desquels la marchandise est créée et parce qu'il est, au sens marxien et durkheimien, le lien social qui transforme une agglomération d'individus, atomes isolés, en une société. Opposer théoriquement travail et marché est alors un non-sens : le marché est simplement le *lieu* où s'opère cette transformation, ce qui signifie que le travail abstrait est obligatoirement celui qui est validé socialement par l'acte d'échange. La focalisation sur cette fausse opposition peut être interprétée à la lumière de ce qu'écrivait Marx au sujet de la dialectique : « Sous son aspect mystique, la dialectique devint une mode en Allemagne, parce qu'elle semblait glorifier les choses existantes. Sous son aspect rationnel, elle est un scandale et une abomination pour les classes dirigeantes et leurs idéologues doctrinaires, parce que dans la conception positive des choses existantes, elle inclut du même coup *l'intelligence* de leur négation fatale, de leur destruction nécessaire, parce que, saisissant le mouvement même dont toute forme faite n'est qu'une configuration transitoire, rien ne saurait lui en imposer ; parce qu'elle est essentiellement critique et révolutionnaire. »⁶⁶

D'un autre côté, il y a trois manières de se situer positivement par rapport à la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail. A notre avis, elles ne sont pas au même niveau et n'ont pas la même portée. Pour les distinguer, nous les nommerons T_1 , T_2 et T_3 .

La première (T_1) considère que le principe du travail comme fondement de la valeur est un postulat qui n'est pas démontrable et n'a pas à être démontré. Quand Marx part de la prémisse qu'il y a nécessairement quelque chose de commun aux marchandises pour qu'elles soient échangeables selon un certain rapport de valeurs, et qu'il constate qu'*a priori* il ne peut y avoir que deux caractères pouvant remplir le rôle de dénominateur, l'utilité et le travail, il écarte aussitôt le premier parce que l'utilité concrète d'une marchandise est toujours différente de celle d'une autre, et il ne reste alors par défaut que le travail. Or, en utilisant la méthode même de Marx, la raison qui le pousse à ne retenir que le travail comme dénominateur commun, à savoir qu'il s'agit du travail abstrait et non pas du travail concret, aurait très bien pu être appliquée à l'utilité : ce n'est pas l'utilité concrète mais l'utilité abstraite, c'est-à-dire le *fait* d'être utile, qui serait décisive. Telle était la critique adressée par Wicksteed à Marx à la fin du siècle dernier. Le parti adopté par Marx n'est défendable que parce qu'il est cohérent avec sa méthode d'analyse holiste : dès lors que la production est réalisée pour l'échange marchand, le travail est d'emblée social et est alors réductible à une durée objective sociale, tandis que l'utilité reste confinée à l'espace individuel et n'est pas réductible à une quelconque mesure sociale. Néanmoins, la cohérence étant trouvée, la démarche holiste qui renvoie à une position philosophique matérialiste se trouve à son tour mise sur la sellette. Il convient donc à notre sens de ne pas se satisfaire entièrement de cette position T_1 .

La deuxième position (T_2) est ce que nous appelons la *version faible* de la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail : elle est de considérer comme équivalentes la quantité de travail social (et donc validé) dépensé et la valeur créée pendant une période. Cette version faible de la loi ne peut être contestée parce qu'elle peut être réduite à une pure convention, une identité posée au départ du raisonnement. Notre énoncé selon lequel la valeur économique diminue au fur et à mesure que sont économisés travail et ressources entre dans ce cadre. Cependant, comme une théorie des rapports sociaux n'a aucune raison d'être en dehors de la nécessité de les critiquer, elle se doit de fournir une explication permettant d'intégrer le

⁶⁶ . Marx [1965, p. 558-559, souligné par nous].

moteur, la finalité ultime de la reproduction de ces rapports sociaux d'exploitation, à savoir le profit. Or, cette position T_2 ne le pouvant pas, il faut avoir recours à une autre.

La troisième position (T_3) est ce que nous appelons la *version forte* de la loi de la valeur issue de la théorie de la valeur-travail : elle est de poser que la valeur créée pendant une période a pour *seule* origine le travail social dépensé. Dès lors, une théorie du profit devient possible et nous avons essayé de montrer que celle de Marx était celle-là, à condition de distinguer profit anticipé, profit créé et profit réalisé ainsi que l'enseigne la présentation circuitiste de l'économie monétaire de production qu'est le capitalisme.⁶⁷ Les tentatives de proposer des explications du profit alternatives à celle de l'exploitation du travail restent vaines parce qu'elles sont confinées à l'espace du fétichisme de la marchandise et du rapport entre des choses. En rompant avec l'économie politique et surtout avec la critique de celle-ci, elles ne peuvent qu'échouer sur le rivage de la science économique moderne néo-classique qui ne peut pas *penser* l'économie dans un cadre social global, qui a besoin pour légitimer la domination du capital et la marchandisation du monde de nier les formes de l'organisation et de la régulation sociales, variables dans le temps et dans l'espace, et d'ériger celles du capitalisme en lois économiques universelles et intemporelles. Dès lors, évidemment, le profit ne peut plus être le résultat d'une structuration sociale particulière ; il devient, au gré des modes intellectuelles, un miracle du temps qui s'écoule, une récompense de l'abstinence et/ou du risque tombée des cieux, le fruit d'une matière morte tenue pour féconde, le capital technique, lui-même obtenu par la mise à disposition non gracieuse d'un capital financier par un capitaliste au cœur d'or : les rapports sociaux sont ainsi réifiés.

Nous prenons le parti d'adopter la position T_3 dans les conditions suivantes. Des trois positions, c'est la seule qui *peut prétendre* accéder au statut de scientifique si l'on accepte de la soumettre au critère popperien de réfutabilité. Nous n'apportons pas la preuve que seul le travail abstrait crée de la valeur mais nous acceptons que soit tentée la preuve du contraire. En attendant cette réfutation, il est légitime de considérer qu'il n'existe qu'une seule source de création de valeur ajoutée : le travail dont la productivité s'élève grâce notamment à l'amélioration du capital technique. Le renversement de la charge de la preuve n'est pas une dérobade intellectuelle car plusieurs éléments peuvent être avancés en faveur de cette légitimité. D'abord, le phénomène (création de valeur ajoutée), l'évolution dans le temps du phénomène (augmentation de la productivité du travail) et les causes de cette évolution (le progrès technique et la mécanisation, l'organisation et l'intensification du travail, la formation) doivent être clairement distingués.⁶⁸ Ensuite, à supposer que le temps pendant lequel est mis à disposition le capital-argent justifie l'appropriation du profit, ce n'est pas le temps qui crée la marchandise-contrepartie réelle du profit monétaire. Imaginons un détour de production improductif : non seulement, un bien de production inutilisé ne sert à produire aucune valeur nouvelle, mais il perd lui-même sa propre valeur puisque celle-ci ne sera jamais transmise dans celle d'un produit final ; transmise par quoi ? par le temps ? non, par le travail de transformation. Sans travail, le capital est dévalorisé. Imaginons un cas inverse : automatisation généralisée de la production des biens de production et de celle des biens de consommation. La valeur de la production est alors nulle. Ce cas d'école est un cas limite, au sens mathématique du terme : plus la production s'automatise, c'est-à-dire plus la productivité du travail tend vers l'infini, plus les quantités produites deviennent grandes, mais plus la valeur tend vers zéro.⁶⁹ L'automatisation des processus de production multiplie les valeurs d'usage dont la valeur

⁶⁷ . Nous avons proposé une synthèse de cette question dans Harribey [1998-c]. Dans Harribey [1998-b], nous avons rappelé que l'étalon net de Sraffa exige pour sa production tout le travail social et rien que lui, c'est-à-dire celui requis dans le système réel.

⁶⁸ . L'affirmation selon laquelle le travail aurait été autrefois la source du surplus social, donc du profit, mais qu'il ne le serait plus aujourd'hui à cause des techniques modernes, est, sur le plan théorique, dénuée de sens. Ainsi Robin [1994, p. 2] écrit-il : « Notons pourtant qu'au temps où le capitalisme trouvait sa principale source de plus-value, donc de profit, non point dans des technologies encore dans l'enfance, mais dans le travail humain (...) ». L'affirmation selon laquelle « il n'existe plus de rapport clair entre la quantité de travail dépensée, les quantités produites et leur valeur » [Caillé, 1997, p. 42] n'a pas davantage de sens : elle enfourche un lieu commun qui s'exprime par l'énoncé de deux propositions totalement contradictoires : la productivité du travail ne cesse de s'accroître (ce qui est vrai) et la notion de travail productif a de moins en moins de sens (ce qui est exactement le contraire de la proposition précédente).

⁶⁹ . On peut trouver un tel mode de raisonnement chez un auteur marxiste, ce qui ne surprendra pas, comme Mandel [1964, p. 23] mais aussi, ce qui est plus savoureux, chez Say [1972, p. 334-335] que nous avons cité dans Harribey [1998-c, p. 20]. A ce raisonnement pourrait être opposée l'objection suivante : si l'automatisation absolue est réalisée et si les biens produits ne nécessitent plus aucun travail donc n'ont plus aucune valeur objective, rien n'empêcherait les tenants du pouvoir économique ou politique de décider de leur en attribuer une arbitraire et donc de distribuer des revenus monétaires complètement déconnectés, et pour cause, du travail disparu. Mais, premièrement, cette répartition ne pourrait se faire exclusivement qu'en fonction des positions sociales : nous y voyons une confirmation de la démonstration que nous avons tentée dans notre article Harribey [1997-b]. Deuxièmement, et ceci est

d'échange diminue.⁷⁰ L'automatisation totale ne signifiant rien d'autre que l'abondance absolue, voilà, comme nous l'avons montré, les lois de la valeur et de la rareté réconciliées. Enfin, cette position T_3 est la seule qui permette de tirer toutes les conséquences de la distinction fondamentale entre richesse et valeur, entre valeur d'usage et valeur.

Si nous prenons le risque d'adopter la position T_3 sous réserve de sa non invalidation, c'est pour sortir la loi de la valeur du seul champ de la prise de parti philosophique et axiomatique et pour porter la discussion également sur le terrain de la logique en respectant les règles de celle-ci : la loi de la valeur pourra être ainsi renforcée tout en l'ouvrant puisqu'elle intègre sa fausse ennemie, l'utilité, débarrassant celle-ci de toutes les « robinsonnades » qui lui sont attachées, créatrices d'un monde fétiche et enchanté.

2.2.2. Théorie de la valeur-travail et critique du fétichisme

Pour le thème de la soutenabilité écologique et sociale qui nous occupe, le fétichisme consiste à séparer les rapports de l'homme à la nature des rapports des hommes entre eux et particulièrement des rapports sociaux. Plus précisément, il consiste à oublier la dialectique des rapports des hommes avec la nature et des rapports sociaux. Deux écueils, miroirs l'un de l'autre, sont donc à éviter : la « naturalisation des contradictions sociales »⁷¹ (version d'un écologisme lénifiant qui nierait la logique de l'accumulation du capital et ses conséquences sur la façon dont les hommes s'approprient la nature), et la socialisation des contradictions de la destruction de la nature (version d'un marxisme vulgaire qui en serait resté à l'idée que seuls les rapports de propriété pervertissent l'usage de la technique et de la nature).

Cette dichotomie théorique se révèle être une impasse. Elle puise sa source dans une fausse opposition entre un rapport homme/nature sans référence aux rapports sociaux et un rapport travail/capital sans référence à l'imaginaire de la domestication de la nature. Elle trouve un prolongement politique dans une fausse opposition entre la question écologique et la question sociale. La crise écologique est provoquée par le développement économique impulsé par l'accumulation capitaliste, mais en même temps elle dépasse les difficultés de celle-ci parce qu'elle résulte de la mise en œuvre de la vision prométhéenne du monde. La crise écologique n'a donc pas pris le relais d'une crise sociale qui lui aurait laissé la place. Cette dernière est inscrite au cœur des rapports sociaux capitalistes dès l'origine de ceux-ci : les rapports d'exploitation, de domination, d'aliénation, à l'échelle nationale ou planétaire, sont inhérents à l'accumulation du capital et n'ont donc pas disparu. L'apparence d'une prise de relais vient du fait que la crise écologique n'a pas été visible immédiatement et que la croissance d'après-guerre a entretenu l'illusion d'une disparition de la pauvreté. Ce n'est qu'une apparence car l'exploitation de la nature et celle du travail ne peuvent exister l'une sans l'autre. Tel est le sens de la formule que nous avons plusieurs fois employée : crise sociale et crise écologique ont la même racine. On a donc toutes les raisons de penser qu'on ne peut séparer la protection de la nature et la construction d'une société juste.

Il existe une dernière forme de ce fétichisme : celle qui sépare les rapports de l'homme à la nature et les rapports sociaux en faisant une mauvaise utilisation du concept de productivisme débouchant sur une critique de faible portée. Le productivisme ne peut se définir seulement par la recherche d'une production sans autre finalité qu'elle-même car, sinon, l'économie capitaliste ne ralentirait à aucun moment son activité ; or, le capitalisme préfère ne pas produire plutôt que produire sans suffisamment de profit. La production n'est donc jamais la finalité ultime. La distinction classico-marxienne entre valeur d'usage et valeur d'échange prend encore ici toute son importance. Le productivisme n'est pas la production croissante de valeurs d'usage mais de valeurs d'échanges susceptibles de valoriser le capital, c'est-à-dire de valeur au sens marxien. Le productivisme est la recherche de la production sans autre finalité ultime que le profit, qu'il soit

pour nous décisif sur le plan logique, cette répartition qui se voudrait inégale n'aurait plus de raison d'être puisque l'abondance serait totale.

⁷⁰. « Une quantité plus considérable de valeurs d'usage forme évidemment une plus grande richesse matérielle ; avec deux habits, on peut habiller deux hommes, avec un habit, on ne peut en habiller qu'un seul, et ainsi de suite. Cependant à une masse croissante de la richesse matérielle peut correspondre un décroissement simultané de sa valeur. Ce mouvement contradictoire provient du *double caractère du travail*. L'efficacité, dans un temps donné, d'un travail utile dépend de sa force productive. Le travail utile devient donc une source plus ou moins abondante de produits en raison directe de l'accroissement ou de la diminution de sa force productive. Par contre, une variation de cette dernière force n'atteint jamais directement le travail représenté dans la valeur. Comme la force productive appartient au travail concret et utile, elle ne saurait plus toucher le travail dès qu'on fait abstraction de sa forme utile. Quelles que soient les variations de sa force productive, le même travail fonctionnant durant le même temps, se fixe toujours dans la même valeur. » [Marx, 1965, p. 574]. Voir aussi Ricardo [1992, chapitre XX, p. 289-301].

⁷¹. Garnier [1994, p. 300].

privé ou collectivisé. Le fait que le capitalisme ait agi de sorte que se construise un imaginaire collectif autour de la croissance de la production et de la consommation pour *légitimer* la marche en avant ne doit pas être confondu avec la *finalité* du système économique. D'ailleurs, l'affirmation patronale selon laquelle la réduction du temps de travail est une mesure « anti-économique » est juste : elle est économe mais anti-économique au sens capitaliste de l'expression puisqu'elle vise à permettre de jouir des gains de productivité autrement que par l'intermédiaire d'une consommation croissante et qu'elle introduit ainsi un coin dans l'imaginaire et l'habitus du travailleur-producteur-consommateur.

La réduction du temps de travail correspond donc à la fois à la réalisation de la conception marxienne de la véritable économie, celle qui signifie économiser : « l'économie vraie, l'épargne, consiste à économiser du temps de travail »⁷², et, paradoxalement, à la négation de la doctrine marxiste prônant le développement des forces productives dans la perspective de sortir du « règne de la nécessité »⁷³. En suivant sur ce point Jonas, nous avons considéré que l'exigence d'équité intra et intergénérationnelle dont la soutenabilité, sous deux aspects social et écologique, est la clé de voûte, interdisait de séparer le règne de la nécessité et celui de la liberté parce que, quoique l'utopie ait un caractère intrinsèquement souhaitable, celui-ci disparaît en raison même de la réussite de la reconstruction de la nature qui a fait d'une nature sauvage mais humaine une nature soumise et dès lors inhumaine : la nature humanisée est devenue inhumaine. Quand bien même les prémisses de l'utopie seraient réalisées, l'utopie cesserait d'être. Cette contradiction interne à la notion même d'utopie d'abondance condamne définitivement celle-ci, que ce soit celle du marxisme ou que ce soit celle que contient par sa dynamique propre le progrès de la technique. « *En rompant avec le royaume de la nécessité la liberté se prive de son objet, sans lui elle devient aussi vaine que la force sans la résistance.* »⁷⁴ Est-ce à dire que l'on doit se désintéresser de l'amélioration des conditions matérielles d'existence ? Non, mais « il est hautement nécessaire de *libérer l'exigence de la justice, de la bonté et de la raison de l'appât de l'utopie* ».⁷⁵ La croissance économique doit céder le pas à la croissance économe conçue comme *transition* dont la durée dépend de la progression de la satisfaction des besoins essentiels des habitants des pays pauvres. Les pays développés et ceux qui sont sur le point de les rejoindre en abondance matérielle et aussi en dégâts écologiques et sociaux devraient renoncer progressivement à la croissance économique, en organisant un *processus de décélération* du développement économique, pour assurer la soutenabilité à l'échelle mondiale. Seules les productions concourant à l'amélioration de la qualité de vie (logement, services de santé, éducation et transports collectifs notamment) seraient encouragées, les autres seraient orientées vers la longévité des biens et non leur renouvellement accéléré. Il s'agit de *se penser en devenir* en dehors du développement de l'économie, laquelle deviendrait économe. La déconstruction de l'imaginaire capitaliste signifie bien donc de nouveau le dévoilement du monde fétiche ou enchanté.

A court terme, les pays développés ont les moyens de réduire en leur sein le chômage et la pauvreté par une réduction du temps de travail financée par la diminution des inégalités de revenus ; l'ampleur actuelle des inégalités dans un pays comme la France donne une marge de manœuvre considérable pour que le financement de la réduction du temps de travail ne repose pas sur les bas et moyens salaires. A court, moyen et long terme, ils utiliseraient les gains de productivité raisonnables pour diminuer la durée individuelle du travail et favoriser le développement des activités autonomes. L'objectif ne serait plus de partager selon l'expression consacrée « les fruits de la croissance » c'est-à-dire les quelques points de pourcentage supplémentaires annuels mais l'ensemble des richesses produites et des moyens de les obtenir (ressources naturelles si l'on raisonne en termes d'équité intergénérationnelle et emplois si l'on intègre en plus la dimension intragénérationnelle).

Le principe de solidarité appliqué à la répartition du revenu social issu du travail social trouve sa justification théorique dans le caractère collectif de l'acte productif. Il s'agit donc d'une politique raisonnée, c'est-à-dire qui a un fondement parce qu'elle est observée dans la réalité et théorisée par la raison. Le raisonnable est raisonné et il inaugure de ce fait une rationalité supérieure à la rationalité de la rentabilité qui ne fut jamais que celle de la domination des uns sur les autres et de tous sur la nature.

Cette proposition remet en cause l'un des dogmes établis par le marxisme, et ce pratiquement depuis Marx lui-même : les rapports de répartition découleraient mécaniquement des rapports de production et s'occuper de répartition laisserait intact le facteur déterminant. Or, cette coupure théorique est irrecevable. Il

⁷² . Marx [1968, p. 310].

⁷³ . Marx [1968, p. 1488].

⁷⁴ . Jonas [1990, p. 278].

⁷⁵ . Jonas [1990, p. 296].

n'y a pas *d'abord* les rapports de production et *ensuite* les rapports de répartition : les deux types de rapports sont les deux faces d'une même réalité, l'organisation sociale. La crise des rapports de production capitalistes, c'est-à-dire du salariat, et du développement économique que permettent ces rapports, s'exprime par la crise des rapports de répartition devenus insoutenables tant au niveau des richesses produites et de l'emploi aujourd'hui que des ressources naturelles entre les générations. Nous pensons même que cette crise des rapports de répartition n'est pas étrangère à la crise de mise en valeur du capital : la preuve en est que le capital a réussi depuis deux décennies à restaurer une rentabilité financière appréciable essentiellement en modifiant considérablement le partage de la valeur ajoutée dans le monde beaucoup plus qu'en cherchant de nouvelles occasions d'investir, ce qui ne manque pas de lui poser maintenant des problèmes de suraccumulation et de sous-consommation dont la crise asiatique de 1997 est le signe le plus évident et dont l'atonie de la croissance en Europe est aussi une conséquence.

Récuser la prise en compte des problèmes de répartition reviendrait à abandonner toute *action* en faveur de la justice. Nous avons émis l'hypothèse qu'une possible erreur de Marx aurait sa correspondante chez Rawls, le premier laissant penser qu'il suffirait de changer la propriété pour que le reste suive, le second disant que puisque le contrat est décidé sous voile d'ignorance, le résultat juste suivra la procédure juste. Inversement, la justice sans la transformation des rapports de production ne serait que de la charité.

La discussion de ce chapitre commencée sur le terrain économique s'achève sur le terrain de l'éthique. Il est donc temps d'aborder le dernier aspect de la soutenabilité, celui qui fait de cette notion une question de valeurs.⁷⁶

⁷⁶ . « Tout un courant majeur de la sociologie moderne et des sciences politiques considère que, puisque la seule rationalité valable est la rationalité économique, notre pensée et nos comportements doivent se réduire aux calculs, à la gestion, à la prévision. Naturellement, aucun être raisonnable ne saurait contester pareille vision des choses. Et pourtant, j'affirme que la révolte est un acte mental et social qui garantit nos vies psychiques, elle maintient nos vies psychiques en vie, justement, comme elle maintient en vie les sociétés tout entières. (...) »

Mais pour être plus pragmatique, je dirais que nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas de solution au problème du chômage sans une nouvelle redistribution des richesses, et sans une modification radicale des hiérarchies sociales. Comment peut-on obtenir cela ? Je crois que cela ne peut pas s'obtenir par un calcul ni par une simple négociation entre gens de bonne volonté, comme essaient de le faire croire les technocrates sans y croire d'ailleurs eux-mêmes. Qui inclurait les exclus par excès de raison ou de charité ? Non, je suis persuadée que la redistribution des richesses pourrait s'obtenir, peut-être, si le ferment de révolte devenait une valeur psychique, culturelle et sociale. » Julia Kristeva [1997].

3. L'équité intra et intergénérationnelle : les valeurs

Traditionnellement, la science économique ne s'occupe pas de justice pour la bonne raison que la majorité des économistes pensent que l'allocation des ressources effectuée par le simple jeu des mécanismes de marché est la meilleure possible : le marché concurrentiel conduit à l'optimum social. L'efficacité apporte la justice de surcroît sans que l'on fasse de celle-ci un objectif. Cette croyance héritée d'Adam Smith et formalisée par Walras et Pareto a non seulement été ébranlée théoriquement parce qu'on a pu en démontrer la vanité dès l'instant où existent des externalités négatives (par exemple, la pollution) ou positives (produisant une croissance « endogène »), mais a surtout été mise en doute pratiquement par la conjonction des deux crises, écologique et sociale.

A l'ère de la modernité, l'idéologie économique a cherché à fonder théoriquement le lien social sur l'échange marchand dans une société privée de sacré – un monde désenchanté, selon Max Weber – où la seule réminiscence de la Providence divine était la main invisible. Sous l'hypothèse de classement des préférences personnelles, des prix de marché devaient se former garantissant une situation optimale qui recueillerait un assentiment unanime permettant de conclure le contrat social le plus solide possible. Puisque la théorie économique croyait démontrer ainsi que l'optimum était synonyme d'efficacité, elle n'avait pas à s'intéresser à l'éthique, à la philosophie politique, ni à se préoccuper de justice sociale. Or l'unanimité n'est qu'illusion : elle n'apparaît que parce que les situations interpersonnelles ne sont pas comparées.⁷⁷ La comparaison signifierait la négation de l'autonomie, de l'indépendance des individus, postulat de base du libéralisme.

Les impasses du modèle théorique standard ont donné un relief particulier aux conceptions de la justice développées à la suite de John Rawls. Mais, tant que celles-ci se bornent à définir une société juste sans proposer une théorie de l'action en faveur d'une société moins injuste parce que cette dernière théorie est *impensable* dès lors que l'on écarte toute idée de régulation collective autre que celle que doit assurer l'ordre marchand « efficace », elles restent insuffisantes pour fonder l'équité intra et intergénérationnelle dont pourtant Rawls affirme l'exigence.

L'ensemble des recherches que nous avons essayé de mener ont deux objectifs. Premièrement, celui de *réévaluer* les normes éthiques qui président aux choix économiques et sociaux devant conduire à davantage de soutenabilité du mode de vie. Le deuxième objectif est de réhabiliter une conception de l'analyse économique intégrée à une analyse sociale plus large et transdisciplinaire, c'est-à-dire de réhabiliter l'économie politique et sa critique, ce qui n'est possible que si l'économie elle-même est réencastrée, au sens de Polanyi, dans la société.

3.1. La réévaluation des normes éthiques

La levée des ambiguïtés entourant le concept de soutenabilité, et plus encore de celles entourant le développement soutenable, exige la mise en évidence des liaisons interactives entre le chômage et la pauvreté, la place du travail dans la société, sa répartition ainsi que celle des revenus, le mode de développement et enfin l'équité intra et intergénérationnelle. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas comprendre l'inexorable montée du chômage sans s'interroger sur l'évolution de la place du travail résultant des transformations techniques et sociales ; si cette évolution conduit à revoir la répartition du volume du travail à accomplir, alors elle implique une adaptation de la répartition des revenus monétaires qui, macroéconomiquement, sont toujours issus du travail productif ; enfin, la création des richesses matérielles dont les revenus sont la contrepartie est à rattacher au mode de développement qui lui-même se heurte au problème de la soutenabilité.

Notre contribution porte essentiellement sur deux questions : d'une part, l'articulation entre les visions théoriques du travail et les différentes prospectives sur l'évolution des rapports sociaux de production, et, d'autre part, la répartition des revenus et des ressources naturelles.

⁷⁷ . Rappelons que le dilemme suivant n'a jamais été surmonté par la théorie néo-classique :

- ou bien on raisonne en termes de préférences ordinales et alors toute comparaison interpersonnelle et toute agrégation sont impossibles ;
- ou bien on raisonne en termes de préférences cardinales, ce qui rendrait possible la comparaison interpersonnelle mais à condition que l'utilité soit mesurable, ce qui est impossible.

3.1.1. L'évolution du travail et des rapports sociaux

Dans le foisonnant débat sur le travail aujourd'hui, il est difficile de démêler l'écheveau entre les positions de ceux qui pensent que la fin du travail est pour bientôt et s'en réjouissent à condition qu'un revenu minimum soit versé à ceux qui sont exclus du travail, ceux qui pensent aussi que la fin du travail est pour bientôt mais le regrettent parce que le processus d'éviction des travailleurs serait inexorable, ceux qui pensent que la fin du travail, ni même celle du travail salarié, ne sont proches, tout en souhaitant qu'elles adviennent le plus vite possible car cela signifiera un recul de l'exploitation ainsi que de l'emprise de la marchandise, de l'argent et du capital, ceux qui pensent également que le travail n'est pas fini parce que les besoins sont illimités ou parce que les activités marchandes sont appelées à se développer perpétuellement pour le plus grand bien de tous, ceux qui pensent que le travail est une catégorie anthropologique, seule en mesure de faire accéder l'homme à sa dimension humaine parce qu'il fait de lui un être social en même temps qu'il lui permet de créer, ceux qui pensent que le travail est une invention toute récente du capitalisme, qu'il empêche l'être humain d'être son propre créateur, et, qu'ainsi, il ne sert à rien de vouloir fournir à tout prix un emploi à chacun, une activité suffisante, ceux enfin qui pensent que le travail est anthropologique mais que le travail salarié est social et historique, et que seul ce dernier doit être aboli parce qu'il ne peut être qu'aliénant.

La liste n'est pas close et les éléments qu'elle contient se croisent. Marx a la position la plus ambiguë mais aussi la plus équilibrée parce qu'il comprend que le fond du problème, le rôle émancipateur ou non du travail, est inséparable de la forme historique qu'il prend, c'est-à-dire présentement le travail salarié exploité et aliéné. Il montre que le capitalisme, en transformant l'activité humaine en travail abstrait, détruit le sens de cette activité et en même temps ne peut empêcher totalement le travailleur d'en redonner un à son action.

Notre position est de considérer que le travail en tant que rapport social est de nature historique et que de ce fait, le travail salarié aliéné ne peut, le plus souvent, être associé à une *œuvre*. Sur ce point, la plupart des penseurs peuvent être rapprochés, de Marx à Arendt autrefois, et de Gorz à Méda aujourd'hui. En revanche, le travail en tant que fraction de la vie humaine affectée à la production est de nature anthropologique.

Le discours fréquemment entendu aujourd'hui sur la fin du travail est en prise avec la montée grandissante des inquiétudes des populations prenant conscience que de moins en moins de personnes sont à l'abri des menaces pesant sur leur emploi, donc leur travail, sur leur intégration sociale, donc leur identité. Mais ce discours véhicule trois types d'ambiguïtés.

- Il prend pour disparition du travail ce qui n'est qu'un recul lent et cantonné à un pôle de la planète. Toutes les sources statistiques concordent pour montrer que, en dépit de la montée du chômage, le nombre d'emplois salariés ne recule nulle part.⁷⁸

- Il entretient l'illusion qu'un jour prochain le travail pourra être proche de zéro et que s'ouvrira la civilisation des loisirs totaux. Depuis des décennies, celle-ci est à l'ordre du jour, mais les auteurs de cette notion n'évoquant trop souvent que les loisirs marchands, ces derniers demandent à être produits par du travail.

- Il confond la réduction, voire la disparition, du travail aliénant avec la négation du travail comme principe générique, imbriqué à d'autres, de l'être humain. Que l'homme puisse atteindre un état d'automatisation des activités économiques qui le dispense presque totalement des tâches productives et qu'ainsi il puisse donner libre cours à ses capacités créatrices restées jusque-là virtuelles, ou bien, plus vraisemblablement, qu'il ne puisse y accéder que partiellement et qu'ainsi les tâches de nécessité continuent de s'imposer à lui, objectivement ou comme reflet de ses fantasmes, dans les deux cas, le travail, créateur d'objets ou créateur d'œuvres, producteur de choses, de signes ou producteur de relations, restera le premier besoin de l'homme. Autrement dit, nous interprétons la célèbre phrase de Marx « (...) quand le travail sera devenu non seulement le moyen de vivre, mais encore le premier besoin de la vie (...) »⁷⁹ de la manière suivante : le travail a été, est et sera à la fois un moyen de vivre, pour le corps et pour l'esprit, et le premier besoin dans la réalisation de son désir d'avoir et de son désir d'être, mais évidemment ce travail s'oppose en tout point au travail salarié.

L'incapacité du système économique à fournir spontanément un emploi à tous ceux qui souhaitaient en occuper un, et celle des politiques à compenser la faiblesse du système, ont favorisé l'émergence d'un concept de substitution : puisque le *plein emploi* semble devenu impossible à atteindre, cet objectif est

⁷⁸ . Harribey [1996-a, p. 451-458 ; ou 1997-c, p. 177-181].

⁷⁹ . Marx [1965, p. 1420].

remplacé par celui de *pleine activité*. Cette substitution n'a aucun fondement théorique car elle repose sur l'erreur contenue dans la fausse alternative identité et lien social obtenus *exclusivement* dans le travail *ou* hors de celui-ci. Sont confondues les activités économiques qui relèvent directement du niveau social global et les activités ne faisant pas l'objet d'échange monétaire qui relèvent purement du domaine privé ou, au plus, microsociale. Ou bien la société fait en sorte de marchandiser les secondes et alors la distinction avec les premières tombe de même que la justification du maintien d'une discrimination en termes de revenu et de statut social et juridique entre les individus exerçant les unes ou les autres, ou bien la société ne les marchandise pas et alors la nécessité de réinclure tous les individus dans le premier champ, l'accès au second n'étant pas par nature du ressort de l'intervention publique, s'impose de nouveau. Dans ces conditions, *le concept de pleine activité est une tentative de théorisation apologétique de la dualisation, considérée comme irrémédiable, de la société*. Répéter que les chômeurs n'aspirent pas véritablement à trouver un emploi mais simplement une *activité* ludique, associative, bénévole, ne peut que conduire à adhérer à l'in vraisemblable croyance libérale au chômage volontaire.

Beaucoup d'auteurs⁸⁰ parlent aujourd'hui de tiers-secteur, d'économie quaternaire ou encore d'économie sociale ou solidaire pour recouvrir des activités utiles socialement mais non prises en charge par le secteur marchand parce que peu rentables et qui doivent donc être impulsées par la collectivité. Mais inventer un nouveau concept pour les désigner est inutile et trompeur. Une activité économique monétaire ne peut être qualifiée à la fois de ni marchande ni non marchande, elle est l'une *ou* l'autre, avec *ou* non exclusif puisqu'elle peut être mixte : le complémentaire de l'union du marchand et du non marchand dans l'ensemble des relations économiques est égal à l'ensemble vide. Notre hypothèse est que cette notion n'a qu'une portée idéologique, forgée pour ne pas s'affronter au dogme libéral pourchassant toute cause de nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires. Ce qui est appelé tiers-secteur ne sera sans doute pas le plus souvent étatique, mais s'il requiert, au moins au départ, un financement collectif, il n'échappera pas à son caractère monétaire non marchand⁸¹. S'il s'agissait d'un secteur non marchand et non monétaire à la fois, il ne pourrait être, par définition, réintroduit au sein de la chrématistique d'Aristote, puisqu'il relèverait exclusivement de la sphère privée, c'est-à-dire du champ de la production exclusive de valeurs d'usage, l'« économie » aristotélicienne. Le tort des concepteurs du tiers-secteur est de gommer la distinction entre valeurs d'usage et valeurs d'échange pour faire de ce tiers-secteur social un pan de l'économie, non plus dans son sens aristotélicien, mais dans son sens moderne réducteur. Ils imaginent une société sur la base du schéma 3 au lieu de la voir selon le schéma 4.⁸²

Dans le schéma 4, l'espace correspondant à la société et n'appartenant ni au marchand ni au non marchand – le complémentaire du marchand et du non marchand dans l'ensemble formé par la société – ne relève pas de l'économie monétaire mais des relations entre les individus que l'on peut appeler primaires parce qu'elles correspondent au domaine strictement privé ou à celui de la sociabilité pure.⁸³

⁸⁰ . Eme, Laville [1994] ; Lipietz [1996] ; O.C.D.E. [1996] ; Rifkin [1996] ; Aznar, Caillé, Laville, Robin, Sue [1997] ; Sue [1997].

⁸¹ . D'ailleurs, Lipietz [1996, p. 266] parle de « création d'un nouveau secteur, de postes qui ne peuvent exister que subventionnés *en permanence* ».

⁸² . Si l'on intègre la dimension écologique, la société du schéma 4 doit être insérée dans un ensemble encore plus vaste qui est la biosphère.

⁸³ . Notre présentation (schéma 4) est compatible avec les conceptions du marché et du capitalisme de Braudel [1985]. Les échanges humains et l'utilisation de la monnaie ne se réduisent pas à l'économie de marché et celle-ci ne se réduit pas au capitalisme (voir notre schéma 1.8 dans Harribey [1996-a, p. 122]). Les échanges humains relèvent d'une rationalité sociale irréductible à l'utilitarisme ; dans l'économie de marché, sphère plus restreinte, la régulation de l'activité est exercée par le prix ; le capitalisme, enfin, se caractérise par l'accumulation du capital permise par le rapport social salarial et consacre la rationalité économique de la rentabilité. Cette dernière sphère a vocation à absorber les deux autres si l'on n'y fait pas obstacle.

Schéma 3

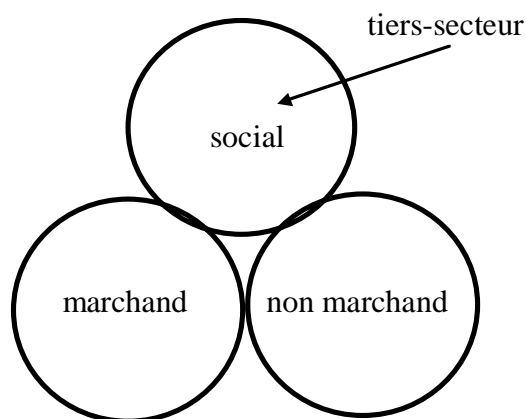
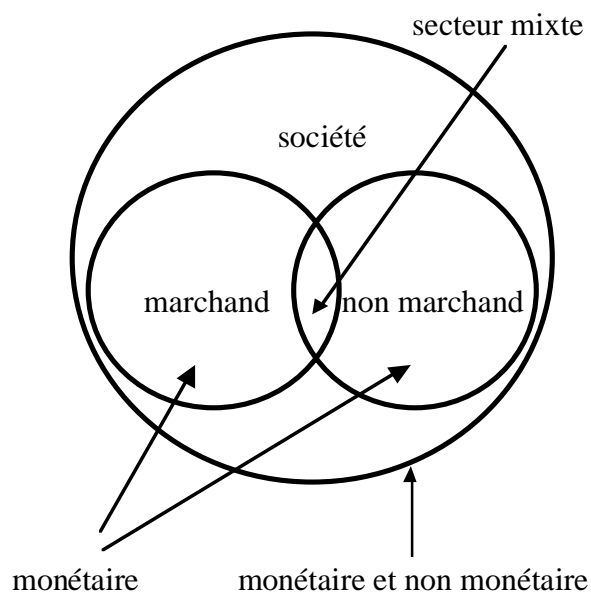


Schéma 4



Pour contribuer à la clarification des concepts utilisés en économie et en sociologie du travail, nous avons suggéré les définitions suivantes.

Activité : manière d'utiliser son temps de vie. Ce peut être effectuer un travail productif, mais aussi accomplir des tâches domestiques, lire, écrire, chanter, jouer, discuter, intervenir socialement et politiquement, parler avec ses enfants, aimer, dormir, ou même ne rien faire du tout les yeux éveillés.⁸⁴ C'est la notion la plus générale et globale qui n'implique pas de jugement sur sa nature puisqu'elle comprend aussi bien les tâches de production, les tâches domestiques, que les loisirs et les actes de sociabilité. La notion dépasse donc bien sûr celle d'emploi salarié mais aussi la notion d'activité économique au sens habituel du terme quand on parle de la population dite *active*. L'activité peut être poursuivie dans une intention précise, dans un but déterminé, ou bien sans but, ou bien encore sans autre fin qu'elle-même.

Occupation : activité poursuivie dans un but déterminé. Cette notion est déjà plus restreinte que la précédente et y est incluse.⁸⁵

Travail : activité poursuivie dans le but de produire des biens et services à usage domestique ou non domestique, cette dernière catégorie correspondant à l'activité économique telle qu'elle est entendue lorsqu'il est question de la population active. Cette notion de travail est elle aussi plus restreinte et est incluse dans la précédente. A son tour, l'activité économique peut être subdivisée en travail indépendant et travail salarié, ce dernier permettant de réaliser une production marchande et aussi non marchande. On peut encore, de manière équivalente, définir le travail comme la mise en œuvre des capacités physiques et intellectuelles des individus, c'est-à-dire de la force de travail.

Emploi : cadre institutionnel, défini par la loi ou la coutume, dans lequel s'exerce un travail salarié ou indépendant, engendré soit par le secteur marchand, soit par le secteur non marchand. L'emploi désigne donc l'emploi salarié et non salarié. Cependant, une difficulté subsiste : la définition de l'emploi que nous venons de donner est d'ordre qualitatif mais possède un correspondant quantitatif lorsqu'on parle du nombre d'emplois. Il faut alors entendre le nombre de cas relevant d'un cadre institutionnel donné, salarié ou non salarié, ou les deux réunis.

Ainsi l'emploi (au sens quantitatif) existant et le travail (non domestique) effectué doivent être tenus pour équivalents dans le sens où ils sont les deux faces de la même réalité. De la même façon, nous tenons

⁸⁴ . Cette définition recoupe les quatre types d'activités discernées d'Aristote à Arendt : activités productives, politiques, culturelles et affectives.

⁸⁵ . Cette seconde définition pourrait être supprimée si on écartait de la première le fait de pouvoir ne rien faire.

pour synonymes les expressions de partage de l'emploi et de partage du travail, ainsi que celles de droit à l'emploi et de droit au travail.

Beaucoup de difficultés conceptuelles proviennent du fait que le terme travail est tantôt associé à toute action humaine comportant un effort ou bien se traduisant par une création ou une œuvre, tantôt est associé à un sous-ensemble du précédent, c'est-à-dire à l'activité productive, tantôt à une catégorie plus réduite encore, la forme sociale dominante que revêt l'activité productive dans le capitalisme, le travail salarié et son cadre juridique, l'emploi salarié.

Ces trois conceptions ont une influence sur le pronostic porté sur l'avenir du travail. Les deux premières se rattachent à une vision largement anthropologique du travail dont on peut conclure sans grand risque de se tromper que le travail est d'essence humaine et que le besoin d'agir et de créer durera autant que l'homme. La troisième conception se laisse moins facilement décortiquer : elle signifie que le travail salarié est totalement lié aux rapports sociaux capitalistes, mais, à partir de là, les analyses et les propositions divergent radicalement. L'arborescence du schéma 5 permet de discerner plusieurs voies selon que la fin du travail salarié est envisagée de manière positive ou négative.

La première voie pour l'avenir du travail salarié est celle théorisée par Gorz⁸⁶ qui a le tort de poser la fin du salariat comme un état actuel alors que ce ne peut être qu'un objectif. Ce postulat est démenti par les faits : le travail salarié s'étend à l'échelle mondiale et rien ne permet d'entrevoir sa disparition prochaine. Gorz ne commet pas l'erreur de confondre la lutte que mène le capital pour précariser le salariat avec la fin de celui-ci⁸⁷, mais beaucoup la commettent⁸⁸ : ce qui est pris pour le recul, voire la fin du salariat n'est que la remise en cause des protections sociales conquises par les salariés. Nombre de théoriciens et de politiques prennent aujourd'hui le parti de tirer un trait sur la possibilité de procurer un emploi à chacun, en insistant sur le fait que l'épanouissement des individus et leur identité passent par autre chose que le travail et qu'il suffit de leur donner la possibilité de se livrer à des activités associatives plus ou moins bénévoles compensées par un revenu d'assistance minimum. Cette solution part d'un présupposé faux et aboutit à une impasse.

L'erreur est de ne pas comprendre le paradoxe suivant : plus le travail partage avec d'autres facteurs le rôle d'insertion sociale, c'est-à-dire moins il le joue seul, alors plus le fait d'en être privé souligne son importance et donc le manque éprouvé à son égard. Ce paradoxe tient à deux raisons. La première est la dualité inextricable, la dialectique⁸⁹, du travail qui est à la fois aliénant et intégrateur socialement. Déjà, Marx avait repéré la même erreur chez Adam Smith : « Il (Smith) pressent, il est vrai, que tout travail n'est qu'une *dépense de force humaine de travail*, en tant qu'il est représenté dans la valeur de la marchandise ; mais il comprend cette dépense exclusivement comme abnégation, comme sacrifice de repos, de liberté et de bonheur, et non en même temps comme affirmation normale de la vie. Il est vrai aussi qu'il a en vue le travailleur salarié moderne. »⁹⁰ La seconde raison du paradoxe tient au fait que le travail est un *facteur limitant* de l'intégration sociale : plusieurs facteurs complémentaires d'intégration sociale peuvent bien exister, être privé de travail empêche les autres facteurs de jouer leur rôle.

L'impasse est l'institutionnalisation de la coupure entre ceux qui pourront participer aux tâches productives et jouir des activités associatives et ceux qui devront se contenter des secondes, lesquelles seront alors nécessairement des activités de survie. Le revenu d'existence ne pourrait être de ce fait qu'un pis-aller, un palliatif au maintien des injustices les plus criantes et qui laisse entiers les problèmes que ne sait pas résoudre le capitalisme.

⁸⁶ . Gorz [1997].

⁸⁷ . « Le capital avait besoin d'une révolution technique pour surmonter la crise du fordisme, se dégager des contraintes social-étatiques, abaisser les coûts salariaux unitaires et accélérer l'accroissement de la productivité. Mais cette révolution technique ne pouvait être mise en oeuvre que si le rapport des forces sociales et le rapport des forces entre capital et Etat étaient en même temps et irrésistiblement modifiés en faveur du premier. » [Gorz, 1997, p. 29 ; il cite également p. 23 Lester Thurow : « Le capitalisme a déclaré la guerre à la classe ouvrière, et il l'a gagnée. »].

⁸⁸ . Afriat [1995, p. 3] ; Sue [1997, p. 27-31].

⁸⁹ . Dialectique, ici, très hégélienne.

⁹⁰ . Marx [1965, p. 575].

La seconde voie pour l'avenir du travail salarié est bien représentée par Viviane Forrester⁹¹ qui pousse un cri d'alarme contre la précarisation mais celui-ci ne repose sur aucun fondement théorique sérieux parce qu'elle croit que le capital peut grandir et s'accumuler sans être valorisé par le travail productif.

La troisième voie est la voie libérale qui prône toujours plus de flexibilité du « marché du travail » au risque de développer la précarité. Cette voie se révèle particulièrement imaginative pour inventer des nouveaux métiers de serviteurs.

La quatrième voie est la voie néo-keynésienne social-démocrate qui, en Europe, pense pouvoir utiliser l'euro et la banque centrale européenne pour promouvoir l'emploi alors que ce sont surtout des outils imaginés et mis en place pour assurer définitivement le pouvoir financier en le débarrassant des derniers restes de tutelle étatique par la déconnexion du lieu de la régulation monétaire par rapport aux lieux où s'élaborent et se gèrent les compromis sociaux.

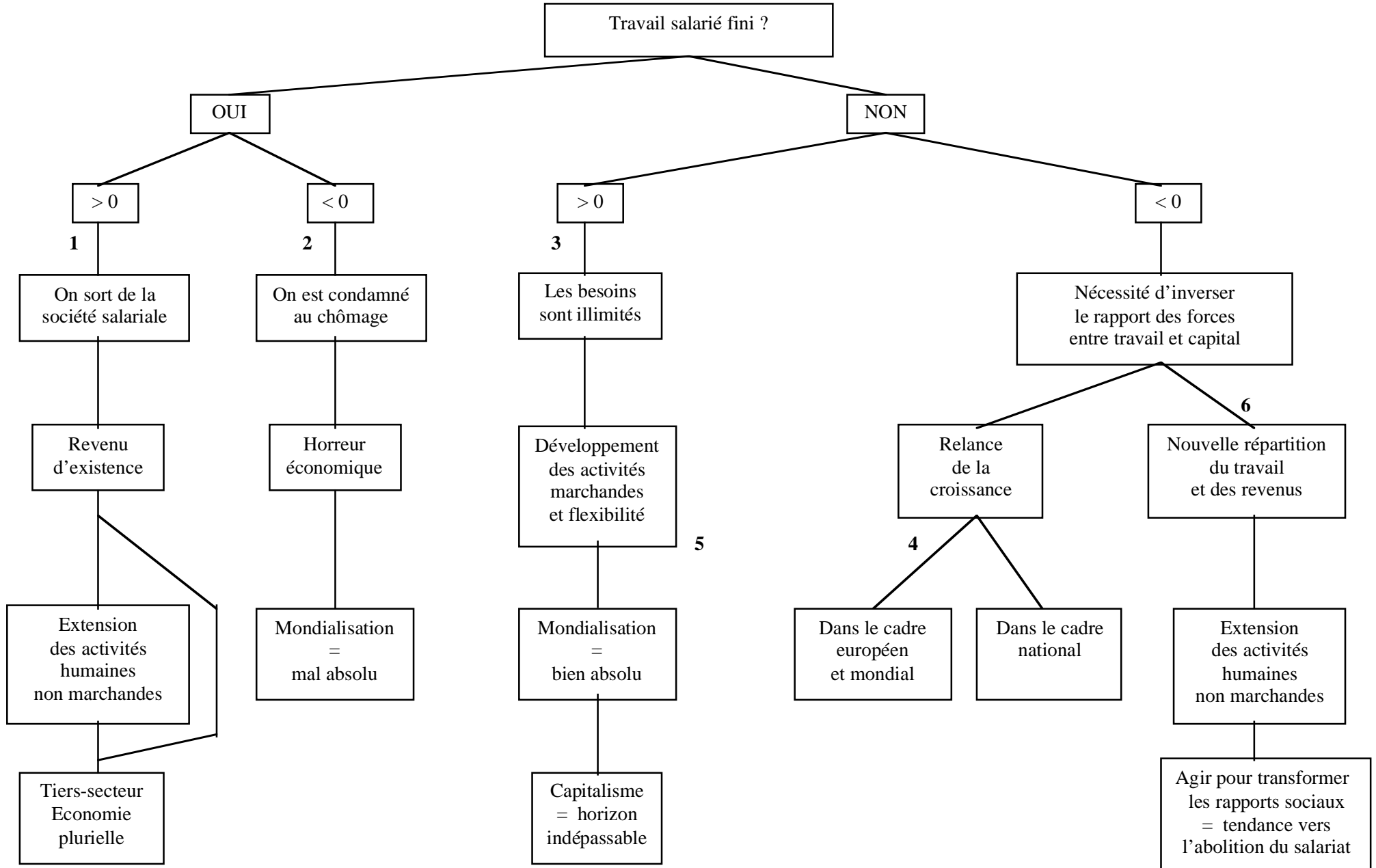
La cinquième voie a une forte connotation nationaliste. Le point commun avec la précédente, au-delà des différences, est de perpétuer la croyance que la croissance économique reste la voie royale pour promouvoir l'emploi.

La quatrième et la cinquième voies pour l'avenir du travail salarié font toutes les deux l'impasse sur les dégâts écologiques de la croissance sans s'interroger sur le contenu de celle-ci : quels types de production serait-il souhaitable de faire croître ? Au nom de l'emploi, peut-on encourager la production d'armes, le surgénérateur Superphénix, un programme de construction autoroutière illimitée ou encore le développement de filières agricoles surproductrices qui s'achèvent par des farines animales pour nourrir des animaux dans un cycle sans fin ? A aucun moment la notion de progrès n'est interrogée : que le développement économique soit l'un des principaux mythes ayant servi à légitimer l'accumulation du capital n'est jamais pris en compte par les partisans des quatrième et cinquième voies.

La sixième voie pour l'avenir du travail salarié est celle qui introduit une réflexion sur l'utilisation des gains de productivité pour continuellement répartir le volume de travail contraint à accomplir entre tous les individus qui souhaitent travailler. La réduction du temps de travail est non seulement le moyen d'accomplir un saut qualitatif décisif pour réduire le chômage mais elle est aussi le moyen de répartir collectivement les gains de productivité qui, dans la production moderne, sont une œuvre collective.

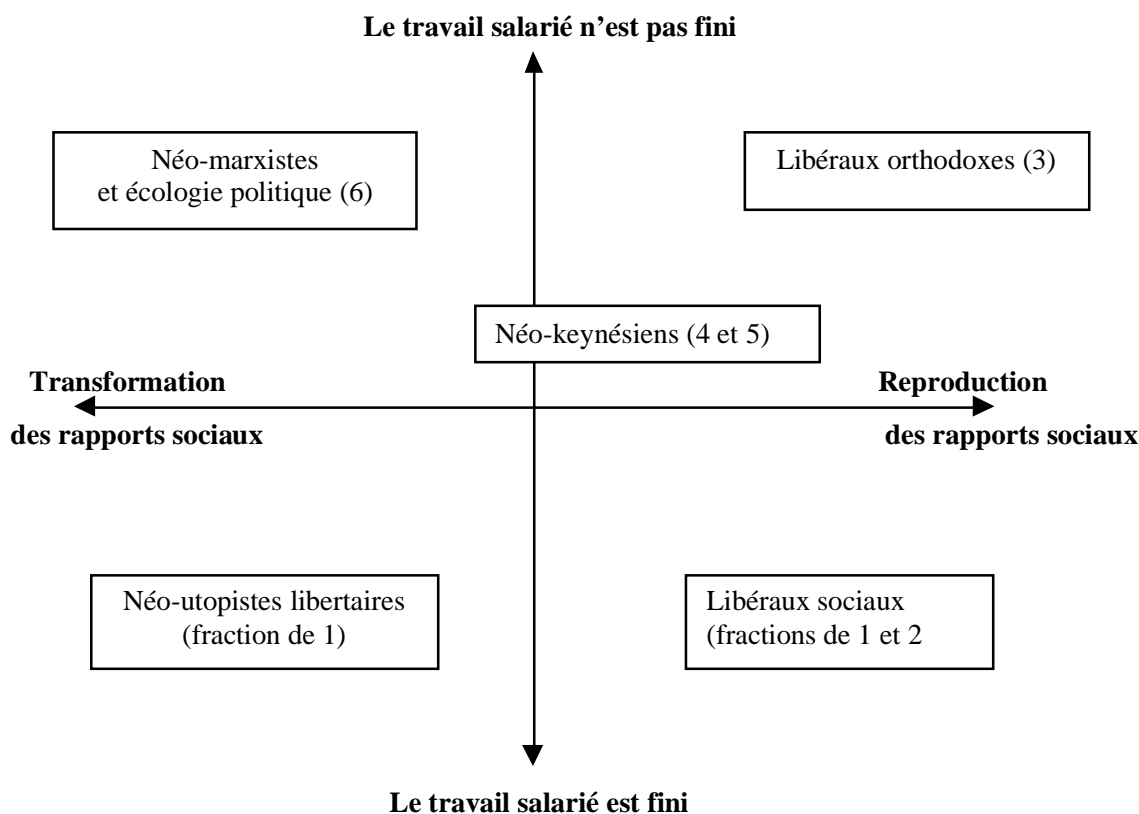
⁹¹ . Forrester [1996].

Schéma 5



Si l'on croise la variable concernant l'avenir du travail salarié (fin du travail salarié ou non) qui structure l'organigramme du schéma 5 et la variable concernant les rapports sociaux (à reproduire ou à transformer) qui apparaît quand on dresse l'inventaire des voies possibles, on peut discerner plusieurs grands courants de pensée et les inscrire dans chacun des quadrants du schéma 6.⁹²

Schéma 6



Les nombres entre parenthèses renvoient aux différentes voies inventoriées dans le schéma 5.

Dans le quadrant supérieur gauche figure la sixième voie bien représentée par les néo-marxistes ayant intégré la dimension écologique et par l'écologie politique. Dans le quadrant inférieur gauche figure une grande partie des partisans de la première voie que l'on peut qualifier de néo-utopistes libertaires. Des convergences existent cependant entre les propositions de la première voie et celles de la sixième, notamment en matière de promotion des activités non marchandes. La principale divergence entre elles réside dans le fait que, pour la première, un coup d'arrêt à l'extension de la sphère marchande proviendrait de la seule éviction d'un nombre de plus en plus grand de travailleurs qui devraient se reconvertir dans des activités associatives, tandis que pour la sixième, la transformation des rapports sociaux est indispensable pour favoriser le développement des activités non marchandes. Les première et deuxième voies peuvent se scinder selon le degré d'acceptation des rapports sociaux capitalistes. Ainsi, dans le quadrant inférieur droit figurent les fractions de la première et de la seconde voie qui se distinguent par la non remise en cause de ces rapports sociaux : on peut appeler ces courants libéraux sociaux parce qu'ils se singularisent souvent par leur croyance en la fin du travail salarié (tout en n'entrevoiant pas la fin du système économique fondé sur le salariat !) et/ou du plein emploi et leur volonté de compenser cela par le versement d'un revenu d'existence. Dans le quadrant supérieur droit figure la troisième voie que l'on peut appeler libérale orthodoxe. Seules les

⁹² . Ce schéma s'inspire d'un schéma voisin de Coutrot [1998].

quatrième et cinquième voies occupent une position intermédiaire instable : elles correspondent aux différentes variantes de néo-keynésianisme.

Si la question de l'avenir du travail salarié renvoie à celle des rapports sociaux, et si celle-ci est la pierre d'angle d'une avancée vers l'équité intra et intergénérationnelle, c'est-à-dire vers la soutenabilité, alors nous sommes confrontés au problème de la répartition.

3.1.2. Soutenabilité et répartition

La soutenabilité comporte deux exigences de *solidarité* : à l'intérieur d'une génération et à l'égard des générations futures. Il convient ensuite de les ordonner par rapport aux autres principes de *responsabilité* et d'*économie*.

Pour cela, nous avons retenu de Hans Jonas que la première valeur, n'ayant d'autre fondement qu'elle-même, est *la vie*. Le corollaire de cette valeur première que l'on peut tenir pour équivalent à elle est *les conditions de la vie*.

En reconsidérant certains concepts de John Rawls et Amartya Sen⁹³, nous avons posé ensuite que la deuxième valeur est *la liberté*, et, de manière corollaire, *les conditions de la liberté* définies par l'égalité de l'accès aux biens sociaux premiers. Nous en avons déduit enfin que la valeur troisième serait *la solidarité* et *les conditions de la solidarité* permettant de réduire autant que possible les différences de capacités de mise en œuvre des conditions de la liberté précédentes. S'agit-il d'un choix par défaut : la solidarité à la place de l'égalité ou la solidarité à la place de l'équité ? Nous ne le pensons pas car l'équité et la solidarité ne sont pas les deux termes d'une alternative : la solidarité est une manière de définir l'ensemble des procédures chargées d'assurer l'équité entre les membres de la société et à l'égard des générations à venir. Rappelons brièvement pourquoi.

A un moment donné, deux séries de choses sont rares : *les ressources*, physiques ou emmagasinées en savoir-faire, et, dans une société où les travailleurs ne possèdent pas les moyens de production, *les occasions d'accroître les ressources*, c'est-à-dire *les emplois* dans lesquels le travail humain peut s'exercer compte tenu de l'organisation socio-technique. L'équité exige de partager également ces ressources et occasions de ressources en veillant à ce que l'accès des générations futures aux ressources naturelles soit garanti. Si au moment considéré, toutes les ressources et occasions de ressources sont accessibles également à toute la population, l'équité est réalisée sans que n'ait besoin d'entrer en application le principe de solidarité. Si au contraire les ressources et occasions de ressources ne sont pas accessibles à une fraction de la population, alors un nouveau partage s'avère nécessaire. Prenons le cas des emplois : le partage des emplois disponibles entre tous les membres susceptibles de les occuper exige l'application du principe de solidarité parce que ce partage implique celui des revenus correspondants, c'est-à-dire la réduction des inégalités des revenus primaires. Il ne s'agit plus de distribuer une allocation universelle compensatrice de l'impossibilité ou de l'absence de volonté de redistribuer les ressources ou occasions de ressources. Il s'agit d'affirmer la primauté d'un droit premier par rapport au palliatif de son non respect. Alors que l'allocation universelle dans la version de Van Parijs ou Bresson vise à créer une « nouvelle » citoyenneté – l'ancienne n'étant pas respectée – qui risque d'être amoindrie, nous disons que la tendance vers l'équité naît des rapports de solidarité qui font constamment redistribuer simultanément emplois et revenus.

Aucune des conceptions de l'allocation universelle ou du revenu d'existence présentées à ce jour ne répond à l'exigence de solidarité.⁹⁴ La première de ces conceptions est proche de l'idée d'impôt négatif de Milton Friedman : elle consiste à supprimer le salaire minimum pour abaisser le coût du travail au niveau d'un équilibre de marché et à compléter les bas salaires par un revenu complémentaire provenant de la collectivité. Cette conception est libérale parce qu'elle suppose que l'emploi n'est qu'un problème de flexibilité du salaire et parce qu'elle ne peut qu'entraîner une baisse considérable des salaires, à la manière des lois de Speenhamland sur les pauvres analysées par Polanyi, qui ne pourrait être compensée que si les transferts sociaux grossissaient dans des proportions considérables. La deuxième conception est défendue par Van Parijs, Bresson, Ferry et maintenant Gorz. Elle ne vise plus à assurer le droit à l'emploi mais le droit à un revenu, l'individu se réservant le choix de travailler ou non en plus. Nous avons montré que cette déconnexion entre les deux droits, à l'emploi et au revenu, était théoriquement intenable et éthiquement insoutenable. De plus, elle entretient l'illusion que le capitalisme laisse aux individus dépossédés de capital

⁹³. Rawls [1987] ; Sen [1993]. Voir Harribey [1996-a, p. 503-559 ; ou 1997-b, p. 208-229 ; et 1996-b].

⁹⁴. Harribey [1996-a, p. 530-557 ; ou 1996-b ; ou 1997-c, p. 214-229]. En faveur du revenu d'existence, voir Bresson [1993] ; Ferry [1995] ; Van Parijs [1997] ; Gorz [1997]. Pour une typologie des propositions, voir Clerc [1998].

la possibilité de choisir entre le travail et la... rente. La troisième conception est avancée par Caillé⁹⁵ : le revenu dit de citoyenneté serait soumis à une incondicionalité conditionnelle ou faible car il ne serait versé qu'en dessous d'un certain seuil de revenu et deviendrait progressivement dégressif. Cette conception veut éviter ce qu'elle considère comme un des inconvénients de la première (conditionner l'attribution d'un revenu à un emploi) et comme un des inconvénients de la seconde (verser le revenu d'existence à tous, pauvres et riches). Techniquement, c'est la conception la plus astucieuse mais elle ne résout pas le problème majeur, à savoir que les individus ne souhaitent pas seulement travailler pour obtenir un revenu mais aussi parce que, en dépit de l'exploitation qu'il subit, le travail reste un des moyens essentiels d'intégration dans la société : le demandeur d'emploi n'est pas seulement en quête d'un revenu monétaire mais aussi de reconnaissance par la société de sa qualité d'homme entier, producteur et citoyen.

En revanche, une allocation universelle éventuelle que la société pourrait décider de verser à chacun de ses membres *une fois que le droit à l'emploi serait assuré* représenterait un pas de plus vers la maîtrise des forces aveugles du marché, la part de revenu perçu par chacun relevant de la logique de la rationalité économique capitaliste reculant au profit de celle qui signifierait la volonté collective d'atténuer les conséquences de l'arbitraire du destin de chacun. Mais dans le cas contraire où l'allocation universelle serait conçue comme un substitut à une répartition équitable du travail et des revenus, elle ne serait qu'une rente versée à des chômeurs transformés en rentiers de la misère. L'économie dite « plurielle » ne serait alors que le masque d'une économie capitaliste attendrie mais dans laquelle la logique de l'accumulation du capital continuerait de s'imposer à toute la société. Robert Castel résume ainsi la discussion : « Ce qui revient aujourd'hui sous forme de revenu minimum d'existence, c'est l'attribution d'un revenu de survie dans une logique d'assistance, le déplacement de la protection sociale d'un principe universaliste à une logique de ciblage. (...) L'existence d'un statut du chômeur ou le revenu minimum d'existence mènent à abandonner la relation entre chômage et emploi, l'exigence de sortie du chômage par l'emploi. »⁹⁶

Le choix d'accorder la priorité d'une réduction des inégalités de revenus pour faciliter le financement de la réduction du temps de travail par rapport à une allocation universelle ou revenu d'existence s'appuie sur la théorie de la valeur que nous avons formulée dans le chapitre précédent et sur l'ordre lexical – de type rawlsien – des droits fondant la citoyenneté à la fois économique, sociale et politique et qui peuvent être résumés par l'accès pour tous aux biens sociaux premiers que constituent le droit au travail et le droit aux ressources naturelles. Autrement dit, le couplage macrosocio-économique entre travail et revenu est maintenu, et il ne peut en être autrement, mais la dissociation s'effectue à l'échelle individuelle de manière universelle (égale pour tous) et non pas sélective : emplois et revenus partagés entre tous auxquels s'ajoute éventuellement une allocation forfaitaire perçue par tous, et non pas allocation pour tous et emploi pour quelques uns ou bien emploi pour certains et allocation pour les autres.⁹⁷

La supériorité que nous croyons voir dans cette dernière démarche ne tient pas seulement à son caractère plus équitable dans l'instant. Elle tient aussi à une autre utilisation des gains de productivité que celle de la recherche d'une production sans cesse croissante. En cela, elle peut s'intégrer dans une problématique de soutenabilité véritable respectant les systèmes vivants et l'intérêt des générations futures. Équité et solidarité ne sont pas alternatives mais complémentaires comme peut le montrer l'étude d'une politique de diminution du temps de travail accompagnée de la réduction des inégalités de revenus et rendue possible par cette dernière.

Nous avons formalisé la méthode de l'évaluation de l'ampleur de la réduction des inégalités de revenus nécessaire pour résorber le chômage de la manière suivante.

La population active occupée est répartie en n tranches de revenus ; la proportion d'actifs occupés dans chaque tranche est : $q = 1/n$.

⁹⁵ . Caillé [1996].

⁹⁶ . Castel [1998, p. 38]. Il écrit aussi : « Le "social" consiste en systèmes de régulations non marchandes institués pour tenter de colmater cette béance (entre l'organisation politique et le système économique). (...) "Faire du social", c'est travailler sur la misère du monde capitaliste, c'est-à-dire sur les effets pervers du développement économique. C'est tenter d'apporter des correctifs aux contre-finalités les plus inhumaines de l'organisation de la société, mais sans toucher à sa structure. » [Castel, 1995, p. 19 et 245. A ce dernier endroit, il cite René Worms (« L'économie sociale », *Revue internationale de sociologie*, 1898) : « L'économie sociale est une économie politique attendrie. »].

⁹⁷ . Nous avons publié pour la première fois l'analyse concernant la critique de la théorie du revenu d'existence de Van Parijs et de celle de la théorie de la valeur-temps de Bresson dans Harribey [1996-b] et l'avons développée ensuite dans Harribey [1996-a, 1997-a et 1997-c].

Le total des revenus versés aux ménages est W .

La hiérarchie entre les revenus moyens de chaque tranche est exprimée par les rapports d'inégalités : $a_1, a_2, a_3, \dots, a_n$, avec les conditions $a_1 = 1 < a_2 < a_3 < \dots < a_n$.

La proportion de chômeurs dans chaque tranche par rapport au total de chômeurs est :

$$h_1, h_2, h_3, \dots, h_n, \text{ avec } h_1 + h_2 + h_3, \dots + h_n = 1.$$

Le taux de chômage par rapport à la population active occupée est h^* .

La hiérarchie resserrée des revenus est ainsi définie : $a'_1, a'_2, a'_3, \dots, a'_n$,

avec $a'_1 = 1 < a'_2 < a'_3 < \dots < a'_n$, et $a'_1 \leq a_1, a'_2 \leq a_2, \dots, a'_n < a_n$.

Les revenus moyens de la 1^o tranche avant et après resserrement de la hiérarchie sont appelés respectivement R et R' .

a) Si la production et le total des revenus distribués ne varient pas entre les situations avant et après resserrement de la hiérarchie des revenus, alors :

$$\text{avant : } W = qNR \sum_{i=1}^n a_i,$$

$$R = \frac{W}{qN \sum_{i=1}^n a_i} = \frac{n}{N} \frac{W}{\sum_{i=1}^n a_i};$$

$$\text{après : } W = \left[\left(q \sum_{i=1}^n a'_i \right) + \left(h \sum_{i=1}^n h_i a'_i \right) \right] NR',$$

$$R' = \frac{W}{\left[\left(q \sum_{i=1}^n a'_i \right) + \left(h \sum_{i=1}^n h_i a'_i \right) \right] N}.$$

La variation du revenu moyen de base dans la 1^o tranche a pour expression générale :

$$\frac{R'}{R} = \frac{q \sum a_i}{q \sum a'_i + h \sum h_i a'_i}.$$

On pose $\frac{R'}{R} = 1 + r$ et on appelle $1+r$ le *coefficient multiplicateur de solidarité*.

En appelant $a'_2/a_2, \dots, a'_n/a_n$, les *coefficients de réduction des inégalités* appliqués à chacune des $n-1$ dernières tranches,

la variation du revenu moyen dans la tranche $i = 2, \dots, n$ est :

$$\frac{a'_i R'}{a_i R} = \frac{a'_i}{a_i} (1 + r).$$

On obtient les n coefficients multiplicateurs des revenus moyens de chaque tranche de façon à dégager les revenus nécessaires au paiement des hN actifs nouvellement embauchés.

Si la production, le total des revenus distribués et la productivité horaire du travail n'ont pas varié, le temps de travail individuel varie en moyenne de : $1 + t = \frac{1}{1 + h}$ en appelant t le taux de variation du temps de travail individuel.

b) Si, entre les deux situations, avant et après resserrement de la hiérarchie des revenus, la production a été multipliée par $1 + y$, et si :

- le partage entre revenus distribués aux ménages et surplus social ne change pas ;
- les salaires et les autres revenus individuels varient tous d'un taux égal z indépendamment de la variation des revenus liée à la réduction des inégalités ;
- la productivité horaire varie d'un taux x ;
- le temps de travail individuel varie d'un taux t ;
- le nombre d'emplois varie d'un taux h .

Nous avons $(1 + y) = (1 + x) (1 + t) (1 + h) = (1 + z) (1 + h)$,

ou bien $(1 + z) = (1 + x)(1 + t) = (1 + y)/(1 + h)$.

Le revenu moyen dans la 1^o tranche peut alors varier de :

$$\frac{R'}{R} = (1 + r)(1 + z) = \frac{(1 + r)(1 + y)}{1 + h} ;$$

dans la tranche $i = 2, \dots, n$:

$$\frac{a_i^{\circledast} R^{\circledast}}{a_i R} = \frac{a_i^{\circledast}}{a_i} (1 + r)(1 + z) = \frac{a_i^{\circledast} (1 + r)(1 + y)}{a_i (1 + h)} .$$

Dans chaque tranche, le revenu moyen n'augmente que si le produit du coefficient multiplicateur de solidarité et du coefficient multiplicateur des revenus individuels est supérieur à l'inverse du coefficient de réduction des inégalités de la tranche i considérée :

$$(1 + r)(1 + z) > a_i / a_i' .$$

Le temps de travail individuel varie en moyenne de : $1 + t = \frac{1 + y}{(1 + x)(1 + h)} = \frac{1 + z}{1 + h}$.

A l'aide de cette méthodologie, nous avons effectué une simulation quantitative sur l'économie française pour vérifier si les fortes inégalités de la répartition des revenus laissaient des possibilités suffisantes pour financer des créations d'emplois accompagnant une réduction du temps de travail ne reposant pas sur les bas et moyens salaires. Il s'avère qu'un prélèvement sur les seuls deux déciles de la population la mieux rémunérée serait nécessaire pour trouver un tel financement, sans toucher au surplus social destiné à l'investissement puisque nous raisonnons sur le revenu déjà distribué actuellement. La masse des revenus à réaffecter pour financer trois millions d'emplois représente annuellement 400 à 450 milliards de francs, ce qui équivaut environ à 5% du PIB ou à deux années de croissance actuelle dont tout le surplus serait affecté à l'emploi.⁹⁸

La soutenabilité se trouve en définitive confrontée à l'alternative suivante : ou bien considérer que la promotion des êtres humains passe par la règle d'or de la croissance dont le critère est l'augmentation de la consommation par tête, et cela sans aucune limite dans le temps, ou bien organiser, dans les pays riches, un processus de décélération du développement économique. La pauvreté, que le développement économique a pour une assez large part suscitée, qu'il suscite encore, ou qu'il a été impuissant à résorber, est insoutenable. Mais puisque le développement capitaliste a créé la rareté matérielle infinie en transformant l'imaginaire de populations entières, les pays et les populations pauvres ont un droit légitime à une croissance économique, pendant un temps, pour que leurs besoins matériels essentiels soient satisfaits. Le respect de ce droit passe par le devoir des pays et populations riches de réduire leurs gaspillages. A terme, l'évolution vers une économie *économe* des ressources naturelles et de l'effort humain peut permettre de tendre vers une plus grande équité intra et intergénérationnelle.

3.2. La réhabilitation de l'économie politique et de sa critique

La critique du développement économique, point de départ de notre recherche, est pour nous inséparable de la critique des rapports sociaux au sein desquels ce développement a été mis en œuvre depuis deux siècles et continue de s'étendre. C'est la raison pour laquelle nous croyons pouvoir dire avec netteté que la méthode et les concepts de Marx constituent le socle indispensable d'une analyse de la crise du développement accompli par le capitalisme. Parce que Marx fut le premier, et reste celui qui est allé le plus loin dans cette direction, à montrer que le capitalisme instituait l'argent, la monnaie, valeur par excellence, comme finalité, non seulement économique mais existentielle, et que l'économie de profit, lieu où est produite cette finalité, dirige le monde selon sa rationalité. Parce qu'il fut également le premier à montrer que l'accumulation capitaliste, autre façon de dénommer le développement, tirait sa dynamique de l'aliénation du travail et aussi, paradoxalement, du maintien dans l'exclusion d'une fraction, variable selon les besoins de l'accumulation, des travailleurs. Nous devons à Marx la dénonciation de la légitimité de la domination du capital ; en d'autres termes, nous lui devons la réintroduction, dans le champ des

⁹⁸ . Harribey [1996-a, chapitre 8 ; ou 1997-c, chapitre 7. A l'échelle mondiale, où les inégalités sont beaucoup plus fortes qu'en France, l'O.N.U. a estimé à moins de 4% des 225 plus gros patrimoines cumulés les ressources nécessaires (40 milliards de \$ par an) à la satisfaction des besoins de base de tous les humains : alimentation, santé, éducation [P.N.U.D., 1998, p. 33].

représentations du réel, du travail, nœud vital du système productif que l'analyse économique moderne s'attache à évacuer, ainsi que la démonstration de l'historicité des catégories économiques toujours présentées comme universelles et intemporelles.

Mais, si le procès de l'économie politique a été instruit par Marx, le jugement de l'histoire est allé au-delà de ses réquisitions en mettant en doute le bien-fondé du développement *illimité* des forces productives dévastateur de l'environnement naturel ainsi que le caractère nécessaire et suffisant de la transformation du régime de la propriété pour promouvoir des rapports sociaux non aliénants. La critique de l'économie politique ne fut donc pas achevée avec Marx, elle doit être reprise et renouvelée. Pour nous inscrire dans cette perspective nous avons proposé les quatre axes de réflexion suivants : la dynamique d'une économie réencastrée dans la société, la conception de la nature et de l'environnement, la maîtrise de la productivité et la gestion d'une stratégie de soutenabilité.

3.2.1. La dynamique d'une économie réencastrée dans la société

Depuis la révolution industrielle, la dynamique de la société moderne passe impérativement par le développement économique mû par la quête du profit maximal. La résolution des contradictions qu'il engendre est toujours recherchée dans un élargissement encore plus grand des conditions qui font précisément naître ces contradictions. Ainsi la pauvreté et les inégalités, largement dues au développement économique capitaliste, sont-elles censées régresser grâce aux « fruits de la croissance ». Tels sont le mythe et la mystification du développement de l'économie comme instance à la fois séparée du reste de la société et dominante.

Une dynamique de la société peut exister en dehors de celle qui est impulsée par l'accumulation du capital. En effet, l'atténuation des tensions sociales aujourd'hui et la levée de l'hypothèque que fait peser le gaspillage des ressources naturelles sur les générations futures sont susceptibles d'engendrer des formes de développement humain plus qualitatives que quantitatives. Dans ce but, la diminution des inégalités constitue un levier important : si elle n'est pas suffisante pour promouvoir une équité intra et intergénérationnelle durable, elle est nécessaire. De plus, la diminution des inégalités de revenus est capable de créer la croissance qui reste encore indispensable pour satisfaire les besoins essentiels des populations les plus pauvres. A ce sujet, nous avons indiqué en utilisant les outils de la théorie du circuit que la redistribution par le biais de prélèvements obligatoires produisait le plus souvent ce que nous avons appelé des *suppléments obligatoires*⁹⁹ : l'activité économique non marchande ne redistribue pas un produit qui lui préexiste, elle distribue un produit qu'elle crée mais cette distribution est faite différemment de celle qui serait accomplie spontanément par le marché.

Dans le but de porter remède à la crise sociale consécutive à la remise en cause de l'Etat-providence fordien, le concept d'*économie plurielle* tend à se répandre aujourd'hui en même temps que ses collatéraux, le tiers-secteur et la pleine activité que nous avons déjà critiqués. Ce concept fait l'objet d'une théorisation qui est selon nous très contestable. Il part du constat selon lequel toute économie posséderait trois pôles : l'économie marchande, l'économie non marchande, dans lesquelles règnent des relations monétaires, et l'économie non monétaire basée sur la réciprocité. Il s'agirait alors de dépasser le vieux clivage marché/Etat en constituant une économie solidaire « élargie à trois pôles »¹⁰⁰ par la reconnaissance *économique* de la sphère de la *réciprocité*, ce qui est parfaitement contradictoire¹⁰¹. Nous pensons que cette théorisation

⁹⁹ . Voir Harribey [1999].

¹⁰⁰ . Laville [1996, p. 50].

¹⁰¹ . « Par secteur quaternaire, il faut entendre une grande partie de l'économie associative fondée sur les échanges mutuels de services et la réciprocité, sur la formation et l'information, sur le lien social et la socialisation. Sa reconnaissance et son organisation permettraient le développement d'un secteur à part entière dans l'économie. Ce secteur libérant l'économie immatérielle et son potentiel d'intelligence, ouvrirait une nouvelle phase d'expansion. » Sue [1997, p. 11]. C'est la confusion la plus totale : entre ce qui relève de la sphère économique et ce qui relève de la sphère de la réciprocité ; entre la sphère de la réciprocité et la sphère de la production de services immatériels qui aujourd'hui relèvent pour la plupart du capitalisme. Signalons l'innovation associative donnée en exemple de tremplin pour le marché par Sue [1997, p. 126] : le Club Méditerranée. Ces erreurs sont à relier à la conception libérale fondamentalement fautive de la valeur qui transparait quand l'auteur dénonce « la fiction du travail salarié marchand comme l'alpha et l'oméga de la création de la richesse, alors qu'il est en réalité une espèce en voie de disparition. Cette fiction a déjà éclaté puisque les revenus du capital et ceux de la redistribution sociale sont désormais supérieurs aux revenus primaires tirés du travail. » Sue, [1997, p. 13]. Il n'y a pas d'erreur plus grossière que de croire que le fait que les revenus du capital et de la redistribution seraient supérieurs aux salaires constituerait une preuve que ce n'est pas le travail qui a engendré tous les revenus distribués.

constitue une régression par rapport à la notion de réencastrement de Polanyi¹⁰² pour deux raisons. Premièrement, les concepteurs de l'économie plurielle considèrent les trois pôles au même rang sans voir que les secteurs marchand et non marchand de l'économie doivent se réinsérer dans une société animée par les principes de responsabilité, de solidarité et d'économie, et non s'adjoindre un troisième pilier, fût-il placé au sommet supérieur d'un graphique triangulaire¹⁰³. Deuxièmement, les notions de désencastrement et réencastrement de Polanyi sont dynamiques : elles signifient que le pôle économique a tendance, sous l'effet de l'accumulation et du développement, à s'autonomiser de la société et à la plier tout entière à sa logique, et que, *a contrario*, il convient d'agir pour inverser la tendance en restreignant la logique marchande et en la soumettant à une autre logique sociale. Finalement, considérer l'économie plurielle comme un état équilibré et figé serait une erreur et surtout une défaite programmée devant les impératifs de rentabilité qui aujourd'hui dominant le monde. « Réconcilier l'économique et le social »¹⁰⁴ est le vieux rêve social-libéral qui sert de paravent au renoncement à envisager le capitalisme comme autre chose que l'horizon indépassable de l'humanité et qui s'évanouit dans la proposition de « mesurer l'apport du travail non rémunéré à l'économie »¹⁰⁵ s'apparentant à celle de mesurer l'apport monétaire de la nature à l'économie. La « réconciliation » de l'économique et du social est un thème aussi idéologique que la réconciliation entre le capital et le travail. En tout cas, elle diffère radicalement du « réencastrement » de Polanyi. La notion d'économie plurielle ne pourrait être acceptable que si et seulement si elle représentait une transition dynamique d'inversion des tendances. Dans le cas contraire, elle rappellerait trop les conceptions les plus répandues des rapports de l'homme et de la nature qui placent ceux-ci côte à côte, disposant d'une autonomie l'un vis-à-vis de l'autre, au lieu de penser l'homme et ses activités au sein de la biosphère.

3.2.2. La conception de la nature et de l'environnement

Entre la conception anthropocentrique, dont l'expression la plus extrême est la celle d'un Prométhée soumettant la nature à toutes les exigences ou tous les caprices humains, et la conception écocentrique interdisant à l'homme toute intervention sur la nature et lui niant toute spécificité parmi les espèces vivantes, il y a une place pour une conception qui donne à l'homme une responsabilité particulière vis-à-vis de la nature dont la contrepartie sous forme de droits sera d'autant plus grande que la responsabilité sera assumée.

Cette responsabilité de l'homme est de prendre en charge la protection des mécanismes et des processus assurant la reproduction des systèmes vivants. Elle provient de son savoir et de son expérience qui font de lui le seul être vivant à avoir conscience de l'unité du monde vivant et des interactions qui y règnent dont le blocage menacerait, voire condamnerait, la vie elle-même. A ce titre, il est le seul à pouvoir établir ce que Michel Serres appelle un « contrat naturel »¹⁰⁶, conclu non pas entre l'homme et la nature, ce qui n'aurait pas de sens sauf dans une perspective animiste, mais entre les hommes eux-mêmes au sujet de la nature.

Ainsi conçue, la nature est une donnée dans laquelle l'homme évolue et construit son environnement. Distinguer ce qui est *donné* et ce qui est *construit* conduit à penser l'action humaine, qui dans le même temps produit l'environnement au sein duquel elle s'exécute, en harmonie avec l'évolution de la nature. Comme la construction de l'environnement est le fruit essentiellement de l'activité économique, elle suppose la maîtrise de l'évolution de la productivité du travail.

3.2.3. La maîtrise de la productivité

Nous avons commencé en soulignant la racine commune de la crise sociale et écologique et la nécessité de leur trouver des solutions compatibles entre elles. Nous disons maintenant que l'économie de la peine des hommes, de leur travail, doit s'inscrire dans l'économie des ressources naturelles. La soutenabilité au regard des critères sociaux est partie intégrante d'une soutenabilité plus large au regard des équilibres de la biosphère. Aussi l'économie du travail humain a-t-elle pour limite la capacité des écosystèmes à la supporter. Si un arbitrage doit être rendu entre l'économie du travail et l'économie des ressources naturelles, la soutenabilité exige que ce soit en faveur de la seconde. En effet, si la rationalité économique magnifiée par le capitalisme a conduit au développement sans fin, la raison commande sans doute la fin du

¹⁰² . Polanyi [1983].

¹⁰³ . Laville [1996, p. 52]. Ce triangle correspond au schéma 3 que nous avons représenté précédemment.

¹⁰⁴ . O.C.D.E. [1996]. Il est significatif que l'O.C.D.E., figure de proue de la libéralisation économique du monde, soit à l'origine des notions de pleine activité et d'économie plurielle ou les accueille et les abrite en son sein.

¹⁰⁵ . Laville [1998, p. 61].

¹⁰⁶ . Serres [1990].

développement ; symétriquement, si une certaine rationalité de la réduction du temps de travail conduisait à faire tendre celui-ci vers zéro, la raison voudrait que cet objectif soit subordonné au respect de la vie sous toutes ses formes et de ses conditions. Autrement dit, il pourrait s'avérer que la poursuite de la réduction de la durée du travail ne puisse se faire qu'en la déconnectant d'un accroissement de la productivité si celui-ci était impossible sans porter atteinte aux écosystèmes ; à ce moment-là, l'acceptation d'une limitation de la production en serait la condition. C'est ce que nous appelons plus loin la tension de la soutenabilité.

La maîtrise de l'évolution de la productivité est souvent mal perçue par les économistes parce qu'une conceptualisation correcte fait défaut. Nous avons proposé deux clarifications sur ce sujet : d'une part, distinguer productivité individuelle et productivité de l'unité de temps de travail, et, d'autre part, distinguer modalités et causes de l'augmentation de la productivité.

Une controverse est née sur le bien-fondé de la poursuite de gains de productivité alors que le chômage s'accroît depuis vingt ans dans tous les pays développés. Elle a pris le relais d'une querelle plus ancienne mais qui lui ressemble étrangement : la machine contre l'emploi. Cette controverse oppose ceux qui attribuent la montée du chômage aux investissements dits de productivité prédominants à l'ère de l'informatisation et de l'automatisation, et ceux qui continuent d'espérer que les emplois supprimés d'un côté seront compensés par des créations suscitées de l'autre précisément grâce aux gains de productivité générateurs de revenus supplémentaires, comme l'enseignait autrefois Alfred Sauvy. De cette discussion résulte une apparente alternative : pour ou contre les gains de productivité ? Cette alternative est fautive dès l'instant où l'on différencie la productivité individuelle et la productivité de l'unité de temps de travail (par exemple l'heure). La recherche de gains de productivité individuelle doit être abandonnée tant que le chômage n'a pas été éradiqué. Au contraire, la diminution de la productivité individuelle est synonyme, à production constante, de l'augmentation de l'emploi par diminution du temps de travail individuel ; dans le même temps, pour un même volume d'heures travaillées (nombre d'emplois multiplié par la durée individuelle du travail), la productivité horaire reste constante. Le parti pris adopté par certains auteurs¹⁰⁷ de ne pas différencier les deux formes de productivité n'est à notre avis pas justifié ni sur un plan logique ni sur un plan historique. D'abord, l'augmentation de la productivité individuelle dans une économie est inadmissible si elle se traduit par un gonflement du chômage qui signifie un gaspillage des potentialités créatrices humaines, une concentration de l'effort productif sur quelques-uns, et cela au mépris du principe d'économie ; dans ce cas, sa diminution, à production constante, est une condition nécessaire et suffisante pour que le chômage diminue. Ensuite, la diminution de la productivité horaire n'est pas une condition nécessaire de la résorption du chômage puisque son maintien, toujours à production constante, est une condition suffisante dès l'instant où l'on compense un temps de travail individuel en baisse par un plus grand nombre de travailleurs, par stricte application du principe de l'économie de la peine des hommes.

La distinction entre les modalités de la hausse de la productivité et les causes de celle-ci est également importante pouvoir discuter ensuite de l'affectation des gains de productivité. Dans la mesure où la productivité du travail est le rapport entre le volume de la production et le volume d'emploi, ce dernier étant égal au nombre d'emplois multiplié par la durée individuelle du travail, il existe trois modalités de variation de la productivité, chacune d'elles pouvant être combinée avec les autres : variation relative du numérateur (c'est-à-dire hausse de la production relativement au volume d'emploi), variation relative du dénominateur (qui peut provenir d'une variation du nombre d'emplois ou d'une variation de la durée individuelle du travail).

Ces modalités doivent être différenciées des causes pour lesquelles la productivité du travail va varier selon, précisément, l'une ou l'autre des modalités précédentes. Ces causes peuvent être classées en trois groupes : variation de l'intensité du travail ou de l'organisation du travail à durée inchangée, variation de la qualification ou de l'état de santé des travailleurs et variation des performances des équipements. Ces trois groupes de *causes* peuvent agir sur le numérateur et le dénominateur du rapport productivité, donc sur les *modalités* de variation de la productivité. En retour, le déclenchement d'une modalité indépendamment de toute action d'une quelconque cause peut être l'occasion de mettre en œuvre l'une des causes possibles : par exemple, si la durée quotidienne du travail est réduite, la fatigue diminuant, l'employeur peut exiger un

¹⁰⁷ . Par exemple, le Groupe du Chêne [1993]. Et aussi Schnapper [1997, p. 89-90]. Ou encore Fitoussi [1996, p. 234] : « Raisonsons par l'absurde : supposons, comme certains le pensent, que nous ayons atteint l'état stationnaire où la croissance serait nulle. Alors toute augmentation de la population active exigerait que l'on mette plus de gens au travail sans augmentation de la production, c'est-à-dire une régression de la productivité et des niveaux de vie. » Ce qui est absurde, c'est de ne pas comprendre que la productivité individuelle diminuerait mais pas la productivité horaire et que le niveau de vie moyen resterait le même !

accroissement de l'intensité des heures qui restent travaillées, mais ce n'est pas la réduction de la durée du travail qui, en elle-même, accroît l'intensité ; si cette intensité s'accroissait sans que l'employeur en exprime l'exigence, cela signifierait que les travailleurs ont anticipé l'exigence ou ont intériorisé la norme, ou encore tout simplement sont rémunérés à la pièce, ce qui est une façon d'exprimer l'exigence et de la faire intérioriser.

Ne pas faire la distinction entre cause et modalité de l'augmentation de la productivité conduirait à ne pas comprendre le cas de figure suivant. Soit une variation (à la baisse) de la durée du travail d'un taux t et une augmentation du nombre de travailleurs d'un taux h telles qu'elles se compensent en termes de volume d'emploi : $(1 + t)(1 + h) = 1$; si l'intensité du travail ne varie pas, la production et la productivité horaire ne varieront pas non plus, et la productivité individuelle diminuera ; si l'intensité augmente, la production et la productivité horaire augmenteront, et la productivité individuelle augmentera si l'intensité augmente plus que le nombre de travailleurs.

Il résulte de la distinction précédente qu'on ne peut raisonner comme si la réduction du temps de travail était une cause de l'augmentation de la productivité, alors qu'elle n'en est qu'une modalité. En d'autres termes, il y a simultanéité de la variation de l'une ou plusieurs des trois composantes des numérateur et dénominateur du rapport productivité, et de la variation de ce rapport. On ne peut donc pas, au sens strict, parler de gains de productivité *induits* par la réduction du temps de travail. Parce que cela voudrait dire qu'il y a, d'abord, réduction du temps de travail, et ensuite, les autres variables ne bougeant pas, augmentation de la productivité. Il y a au contraire, pour l'une ou l'autre des trois causes énumérées ci-dessus, variation simultanée, d'une part, de l'une ou l'autre des trois composantes de la productivité, définissant les trois modalités possibles, et, d'autre part, du rapport productivité. S'il y a une diminution de la durée du travail qui est *suivie* d'une augmentation de la productivité horaire, c'est qu'entre les deux une cause est intervenue, par exemple ici l'augmentation de l'intensité du travail.

Certains théoriciens, notamment Gilbert Cette et Dominique Taddei¹⁰⁸, ont proposé que la réduction du temps de travail soit associée à une réorganisation du travail de telle sorte que la durée d'utilisation des équipements s'allonge pour compenser l'augmentation du coût unitaire du travail par une diminution du coût unitaire du capital. Nous avons discuté des avantages et des inconvénients de cette solution¹⁰⁹ et nous nous limiterons ici à faire une remarque méthodologique. Cette proposition est justifiée selon ses auteurs par l'accroissement de la productivité du capital. Or il n'est nul besoin de faire appel à une notion aussi peu pertinente. Ce qui est appelé couramment productivité du capital n'est rien d'autre que l'inverse mathématique du coefficient de capital. Le coefficient de capital a une signification économique, son inverse n'en a que dans l'imaginaire capitaliste. Ou bien l'allongement de la durée d'utilisation des équipements s'accompagne d'un allongement proportionnel de la durée du travail, et alors la productivité *individuelle* du travail augmente dans les mêmes proportions, de même d'ailleurs que la production, tandis que la productivité de l'unité de *temps* de travail reste constante¹¹⁰ : dans ce cas, la notion de productivité du capital est redondante. Ou bien l'allongement de la durée d'utilisation des équipements s'accompagne d'une création d'emplois correspondante, et alors la productivité du travail (quelle que soit la modalité de mesure) reste constante¹¹¹, tandis que la production enregistre une variation proportionnelle à l'allongement de la durée d'utilisation des équipements : dans ce cas encore, la notion de productivité du capital est redondante.

Le fantasme de la fécondité du capital se manifeste ainsi : non seulement, sur le plan matériel, il propage le mythe du capital en lui-même productif de valeur économique, mais, sur les plans symbolique, spirituel, éthique, il propage également le mythe du bien-être individuel et de l'harmonie sociale apportés par un supplément de croissance engendré par un capital de plus en plus « productif ». Le fétichisme de la marchandise opère donc dans un espace à plusieurs dimensions : le voilement des rapports sociaux à travers l'échange de marchandises est d'autant mieux réussi qu'il est lui-même voilé au second degré par l'illusion que le malheur humain, voire la malédiction de la condition humaine – la certitude de la mort –, peuvent

¹⁰⁸ . Cette, Taddei [1994].

¹⁰⁹ . Harribey [1996-a, p. 570-578].

¹¹⁰ . Notons x le taux d'allongement de la durée d'utilisation des équipements et de la durée individuelle du travail. La production P s'accroît du même taux. La productivité individuelle passe à $P(1+x)/N$, en appelant N le nombre d'actifs occupés. La productivité horaire du travail demeure égale à $P(1+x)/N.T(1+x) = P/N.T$, en appelant T le nombre d'heures de travail moyen effectué par chaque actif.

¹¹¹ . Dans ce cas, la productivité individuelle demeure égale à $P(1+x)/N(1+x) = P/N$. La productivité horaire du travail est $P(1+x)/N(1+x)T = P/N.T$.

être combattus par l'extension perpétuelle de la marchandise. « Une économie sans surplus à distribuer appelle naturellement le partage » déplore Alain Minc¹¹². Au XIX^e siècle, les ennemis étaient les partageux, à la fin du XX^e siècle, c'est le partage. Une abstraction est sans doute moins dangereuse pour l'ordre social qu'une réalité concrète mais le problème reste entier : la fuite en avant de la croissance économique évite la question des rapports sociaux ou la renvoie à plus tard, c'est-à-dire à l'infini, comme la croissance du même nom.

3.2.4. Une stratégie de soutenabilité

L'organisation des efforts pour aller simultanément vers davantage de soutenabilité écologique et davantage de soutenabilité sociale suppose de gérer constamment la tension entre les impératifs de la rationalité économique (celle de la rentabilité), ceux de la justice sociale et ceux de l'équilibre écologique. Nous avons représenté graphiquement cette tension dans un triangle de la soutenabilité¹¹³ montrant la difficulté à réunir les trois composantes à la fois. Cette difficulté apparaît nettement dès que l'on cherche à mesurer les progrès du développement humain en dehors du critère de l'augmentation du revenu par tête. L'agrégat appelé Revenu National Soutenable présente deux défauts méthodologiques majeurs : celui de rompre l'identité comptable entre le produit et la somme des revenus versés aux agents économiques et celui de ramener les dégradations écologiques à une évaluation monétaire elle-même fortement dépendante d'un taux d'actualisation dépréciant l'avenir, tout en ne pouvant empêcher qu'une dégradation de la nature équivaille à un revenu avancé par les générations futures à la génération actuelle, inversant totalement ce qui devrait être le sens normal de l'héritage. Un Indicateur de Progrès Qualitatif dont nous avons proposé une méthode et une ébauche de calcul n'offre pas encore une réponse totalement satisfaisante parce qu'il manque à ce jour les instruments permettant d'enregistrer l'économie véritable des ressources naturelles et celle de l'effort humain.¹¹⁴

Le concept de soutenabilité est né sous le double signe du recul de la pauvreté et de la préservation des écosystèmes pour garantir la justice à l'égard des générations actuelles et futures. Il devient crédible et opérationnel si trois principes sont respectés : responsabilité, solidarité et économie.

La mise en œuvre conjointe de ces trois principes, qui incombe en premier lieu aux pays riches, exige de penser différemment l'utilisation des gains de productivité en donnant la priorité à la diminution de la durée du travail plutôt qu'à l'augmentation perpétuelle de la production toujours gourmande de ressources naturelles. Elle exige aussi d'organiser différemment le partage de ces gains entre les individus dans le sens d'une atténuation des inégalités dans l'accès aux emplois, aux revenus et aux richesses.

La question de la soutenabilité constitue aujourd'hui une pomme de discorde entre les pays riches du Nord et les pays pauvres ou en développement du Sud. Ces derniers n'apprécient guère que les pays riches, pris soudain d'un remords de dévastation de la planète, exigent d'eux ce qu'ils n'ont pas réalisé eux-mêmes. Pour sortir du dilemme, se développer en imitant les pays déjà développés ou rester dans la misère, il est sans doute nécessaire de sortir de la fausse alternative gagner ou perdre la guerre commerciale et d'adopter une logique de coopération et de paix. Cela suppose sans doute ce que Riccardo Petrella appelle une « campagne de dévalorisation de l'impératif de compétitivité » et des nombreux indicateurs qui constituent, à l'heure actuelle, l'abc de la "pensée" économique (indices de la croissance du produit national brut, de la productivité du travail, de la compétitivité des entreprises, des économies nationales ou des régions) et qui nourrissent la culture de guerre économique¹¹⁵, mais, plus fondamentalement, cela implique de remettre en question le système économique, les rapports sociaux et l'instrumentalisation de la nature dont les catégories ci-dessus sont les représentations idéologiques.

¹¹² . Minc [1982, p. 113]. L'auteur revient plusieurs fois sur ce thème.

¹¹³ . Harribey [1996-a, p. 711 ; ou 1997-c], p. 265 ; ou 1998-a, p. 103].

¹¹⁴ . Harribey [1996-a, p. 678-685 ; ou 1997-c, p. 266-272].

¹¹⁵ . Petrella [1995, p. 79].

Conclusion : économie soutenable ou éthique de la soutenabilité ?

L'accumulation du capital et le développement économique qui porte celle-ci font de l'exploitation conjointe de la nature et du travail la cause essentielle de la dégradation de la planète et, périodiquement, selon les formes et les besoins de l'accumulation, de la paupérisation des plus pauvres. Inversement, la préservation de la nature, qui impliquerait le changement du rapport matériel et culturel de l'homme avec elle, serait inséparable de la transformation des rapports sociaux qui ferait reculer l'exploitation et l'aliénation du travail. Sur le plan théorique, nous exprimons cela par l'idée, tirée d'une profonde intuition marxienne, selon laquelle la valeur doit diminuer dans le cadre même de la loi de la valeur.

La lente diminution du volume de travail salarié ne fait pas disparaître, ni même reculer, la centralité exercée par le rapport social capitaliste sur les choix de la société et la régulation de l'ensemble social. Le recul des salariés ne signifie pas le recul du salariat en temps que rapport social, il est au contraire l'expression de l'avantage pris par le capital sur le travail, c'est-à-dire de la pérennité du premier à travers celle du rapport salarial. Il serait donc naïf de croire que le coup d'arrêt à l'extension de la sphère marchande proviendrait de la seule éviction d'un nombre de plus en plus grand de travailleurs de l'activité marchande qui n'auraient plus qu'à accomplir individuellement une reconversion salvatrice. Le conflit sphère marchande/sphère non marchande sera géré collectivement par la société ou bien il tournera à l'avantage de la première. Le conflit des deux sphères ne peut se résoudre par un retrait des individus sur leur espace privé en laissant au capital le soin de continuer de gérer l'avenir collectif. C'est la raison pour laquelle nous n'adhérons pas à l'idée qu'il serait possible et souhaitable de « sortir de l'économie »¹¹⁶ en laissant à celle-ci le champ libre. Cette idée paraît reprendre la critique que fait Marx de l'économie capitaliste mais en réalité elle l'édulcore en affirmant que l'économie ne peut être autre que celle du capital, faisant perdre à l'économie capitaliste son caractère social et historique : dès lors, la réification des rapports sociaux reprend le dessus par une projection dans un au-delà de l'économie, un ailleurs assimilé au « social ».

Les publicités faites autour des notions de pleine activité et d'économie plurielle institutionnalisant l'exclusion durable ou définitive d'une partie des travailleurs de la production, compensée par une éventuelle allocation universelle, la proclamation de la fin du travail et de son corollaire l'autonomie du capital, peuvent être interprétées comme le signe d'une évolution défavorable du rapport de forces du travail face au capital, beaucoup plus que comme celui d'une disparition d'un seul des termes du rapport social, ce qui n'aurait pas de sens.

Dans une économie capitaliste mondialisée et dérégulée, la répartition des revenus et des ressources dépend de plus en plus des seuls rapports de forces entre le travail et le capital et entre les groupes financiers eux-mêmes. La répartition entre les individus ne correspond absolument pas – il ne l'a d'ailleurs jamais été – au travail que ceux-ci effectuent ; mais la logique financière présidant à la concentration et à la centralisation du capital renforce cette tendance, d'autant plus que l'accroissement de la productivité du travail réduit la place de celui-ci dans les processus productifs et donne l'illusion, généreusement entretenue par la vulgate libérale, que le travail n'est plus à l'origine de la valeur. Dans ce nouveau contexte, si l'on veut éviter d'avoir recours à une croissance économique forte dommageable pour les écosystèmes, la réduction du temps de travail est, selon nous, la meilleure manière de réenclencher une dynamique de diffusion collective des gains de productivité, à la condition qu'elle s'accompagne simultanément d'une modification de la distribution des revenus monétaires à l'avantage des plus pauvres. Une manière peut-être aussi d'inverser le rapport des forces entre salariés et capitalistes après deux décennies de paupérisation et de précarisation des premiers.¹¹⁷

La soutenabilité écologique et sociale est antagonique avec la marchandisation du monde et au contraire signifie l'étendue de la sphère de la gratuité. Réfléchir à la gratuité nous ramène aux confins de l'économie politique et de l'éthique. Lorsque les économistes de l'environnement feignent de s'étonner que les biens fournis par la nature n'aient pas de prix monétaire pour pouvoir leur en attribuer un conforme à leur vision, ils ignorent ou veulent ignorer que la gratuité est ici synonyme d'infinitude et que, par voie de conséquence, tout ce qui a trait à la vie, celle des hommes ou des autres espèces et tout ce qui a trait aux conditions de la vie, qu'elles soient biologiques, culturelles ou affectives, échappent au marché et même au champ de la monnaie, pour rentrer dans celui de la gratuité. Réciproquement, la gratuité confère *ipso facto*

¹¹⁶ . Caillé [1995].

¹¹⁷ . Fitoussi [1998].

un degré de valeur incommensurable.¹¹⁸ C'est donc le dévoilement et le recul de la valeur qui rendent possible la prééminence des valeurs. En d'autres termes, subordonner l'économie à l'éthique revient à préférer le raisonnable au rationnel, selon une distinction aujourd'hui reprise par nombre d'auteurs, notamment Rawls¹¹⁹ qui a assez sensiblement infléchi sa théorie de la justice trop dépendante à l'origine de la rationalité des individus et qu'il était difficile de différencier du simple utilitarisme.

L'économie sera *économe* si elle est doublement domestiquée. D'abord, si tous les êtres humains s'en rendent démocratiquement maîtres au lieu d'en abandonner les rênes au capital : transformer les rapports sociaux disait Marx. Ensuite, si la production de valeurs d'usage prend le pas sur celle de valeur, en reprenant la vieille distinction d'Aristote : le fait que l'amélioration du bien-être dépende de la quantité de valeurs d'usage et non nécessairement de celle de valeur permet de rejeter l'accusation de malthusianisme portée contre les critiques de la croissance économique. Mais parler d'économie soutenable pourrait prêter à confusion : il s'agit bien d'une éthique de la soutenabilité et pas du tout de rendre soutenable l'économie actuelle car, pratiquement, elle est insoutenable.

La traduction politique du choix de la soutenabilité est la recherche du dépassement de la contradiction entre liberté et égalité, contradiction inhérente aux sociétés dans lesquelles le sens du collectif ne procède plus de la religion, de l'idéologie ou de la violence. Le sens du collectif ne peut procéder non plus de l'argent et de la volonté d'accumuler. Toutefois, la régression des rapports marchands tournés vers le profit qu'exige la soutenabilité ne signifie pas pour autant la disparition de la monnaie comme instrument d'un choix libre et d'une intégration sociale et comme symbole d'une communauté de valeurs¹²⁰, mais impose sans doute de distinguer nettement les fonctions de consommation et d'accumulation de la monnaie. Un immense champ de recherches théoriques s'ouvre ainsi devant nous.

Discuter du concept de soutenabilité implique enfin d'accepter d'interroger la notion de progrès qui, dans les sociétés modernes désacralisées, est la forme laïcisée du salut judéo-chrétien. La voie est étroite entre le refus de l'obscurantisme ou des promesses de l'au-delà d'un côté, et la critique des illusions d'un bien-être associé au développement économique capitaliste de l'autre. Questionner le mythe du progrès humain apporté par la croissance économique illimitée ne signifie pas un renoncement aux multiples progrès qui restent à accomplir, c'est une invitation à en chercher un sens différent qui privilégie l'être de tous sur l'avoir de quelques uns.

¹¹⁸ . Comme l'écrit Jean-Louis Sagot-Duvaurox [1995, p. 20] : « Seules les choses gratuites donnent sa *valeur* à la vie humaine. »

¹¹⁹ . Rawls [1993 et 1995].

¹²⁰ . Dans la phase actuelle de mondialisation du capitalisme, les efforts tentés pour financiariser la monnaie, c'est-à-dire pour la vider de sa substance sociale et politique et n'en faire qu'un instrument économique entre les mains des marchés, montrent *a contrario* la dualité de la monnaie. Sur ce point, voir Orléan [1998].

Bibliographie

Nous ne reproduisons pas ici la plupart des éléments bibliographiques contenus dans Harribey [1996-a et 1997-c]. Ne sont reprises que les références correspondant au texte de cette synthèse.

- AFRIAT C. [1995], « La dynamique de l'activité et sa traduction en emplois », *Partage*, n° 99, août-septembre.
- ALTVATER E. [1991], *Die Zukunft des Marktes, ein Essay, über die Regulation von Geld und Natur nach dem Scheitern des « real existierenden Socialismus »*, Münster, Verlag Westfälisches Dampfboot.
[1992], *Der Preis des Wohlstands, oder Umweltplünderung und neue Welt(un)ordnung*, Münster, Verlag Westfälisches Dampfboot.
[1997], « Les contradictions de l'économie politique libérale dans un monde de ressources naturelles fini, Coûts globaux de cette société industrielle », *Page 2*, « La nature à bons comptes », Numéro spécial, n° 8-9, janvier-février, p. 23-39.
- ARISTOTE [1992], *Ethique de Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion.
[1993], *Les politiques*, Paris, GF-Flammarion.
- AUBERTIN C., VIVIEN F.D. [1998], *Les enjeux de la biodiversité*, Paris, Economica.
- AZNAR G. [1993], *Travailler moins pour travailler tous, 20 propositions*, Paris, Syros.
- AZNAR G., CAILLE A., LAVILLE J.L., ROBIN J., SUE R. [1997], *Vers une économie plurielle, Un travail, une activité, un revenu pour tous*, Paris, Alternatives économiques, Syros.
- BESSET J.P. [1998], « L'eau, enjeu de la paix et de la prospérité du XXI^e siècle », *Le Monde*, 20 mars.
- BIDET J. [1990], *Théorie de la modernité*, suivi de *Marx et le marché*, Paris, PUF.
[1992], « Y a-t-il une écologie marxiste ? », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n° 12, 2^e semestre, Paris, PUF, p. 96-112.
- BRAUDEL F. [1985], *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.
- BRESSON Y. [1993], *L'après-salariat, Une nouvelle approche de l'économie*, Paris, Economica, 2^e éd.
- BURKETT P. [1996], « On some common misconceptions about nature and Marx's critique of political economy », *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 8, n° 3, september, p. 57-80.
- CAILLE A. [1995], « Sortir de l'économie », dans LATOUCHE S. (sous la direction de), *L'économie dévoilée, Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Ed. Autrement, Série Mutations, n°159.
[1996], « Pour en finir dignement avec le XX^e siècle : temps choisi et revenu de citoyenneté », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Vers un revenu minimum inconditionnel ? », n° 7, 1^{er} semestre, p. 135-150, extrait reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2489, 9 octobre.
[1997], « Marché et capitalisme, même combat », *Alternatives économiques*, « 500 ans de capitalisme », Hors Série, n° 33, 3^e trimestre, p. 40-42.
- CASTEL R. [1995], *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
[1998], « L'effritement de la société salariale », Entretien, propos recueillis par G. Duval et G. Herzlich, *Alternatives économiques*, « Mai 68-98, D'un monde à l'autre », Hors-Série, n° 37, 3^e trimestre, p. 36-38.
- CETTE G., TADDEI D. [1994], *Temps de travail, Modes d'emplois, Vers la semaine de quatre jours ?*, Paris, La Découverte.
- CHARBONNEAU S. [1998], « Principe de développement contre principe de précaution », *Natures, sciences et sociétés*, vol. 6, n° 3, p. 45-47.
- CLERC D. [1998], « Revenu d'existence : la quadrature du cercle », *Alternatives économiques*, n° 155, janvier, p. 38-41.

- COASE R.H. [1960], « The problem of social cost », *The Journal of Law and Economics*, 3^o année.
- COSTANZA R. (et al.) [1997], « The value of the world's ecosystem services and natural capital », *Nature*, vol. 387, n^o 6630, 15 mai, p. 253-260.
- DUMONT L. [1977], *Homo aequilis, Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard.
- DUPUY J.P. [1991], « Temps du projet et temps de l'histoire », dans BOYER R., CHAVANCE B., GODARD O. (sous la direction de), *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, p. 97-134.
- EME B., LAVILLE J.L. (sous la direction de) [1994], *Cohésion sociale et emploi*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ENGELS F. [1973], *Anti-Dühring*, Paris, Editions Sociales.
- FAVEREAU O. [1998], « Trente-cinq heures : le scénario du New Deal », *Le Monde*, 13 mars.
- FERRY J.M. [1995], *L'allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté*, Paris, Ed. du Cerf.
- FITOUSSI J.P. [1996], « Anatomie de la croissance molle », *Revue de l'OFCE, Observations et diagnostics économiques*, n^o 59, octobre, p. 213-244.
[1998], « Utopie pour l'emploi (suite) », *Lettre de l'OFCE, Observations et diagnostics économiques*, n^o 171, 21 janvier.
- FORRESTER V. [1996], *L'horreur économique*, Paris, Fayard.
- GARNIER J.P. [1994], « L'écologisme ou la fétichisation de l'espace-temps », *Economies et Sociétés, Série « Etudes de Marxologie »*, S n^o 30-31, 6-7, p. 299-321.
- GASTALDO S. [1992], « Les "droits" à polluer aux Etats-Unis », *Economie et statistique*, « L'économie de l'environnement », n^o 258-259, octobre-novembre, p. 35-41.
- GEORGESCU-ROEGEN N. [1995], *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 2^o éd. fr., Paris, Sang de la terre.
- GORZ A. [1997], *Misères du présent, Richesse de l'avenir*, Paris, Galilée.
- Groupe du Chêne [1993], *Le travail en question*, Bordeaux, 1993; reproduit dans La Ligne d'Horizon « Les amis de François Partant », *Le travail a-t-il un avenir sur terre ?*, Actes de colloque, novembre, p. 5-27.
- HARDIN G. [1968], « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, p. 1243-1248.
- HARRIBEY J.M. [1996-a], « Développement soutenable et réduction du temps de travail, Analyse critique appliquée au cas de la France », Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.
[1996-b], « Théorie de la justice, revenu et citoyenneté », *La Revue du M.A.U.S.S. semestrielle*, « Vers un revenu minimum inconditionnel ? », n^o 7, 1^{er} semestre, p. 188-198, extrait reproduit dans *Problèmes économiques*, n^o 2489, 9 octobre.
[1997-a], « Temps de travail et travail du temps : comment passer d'une mesure de la valeur économique à la prise en compte des valeurs non économiques ? », Colloque « Les temps de l'environnement », Journées du PIREVS, GEODE, CNRS, Toulouse, 5 au 7 novembre, à paraître dans les Actes de colloque.
[1997-b], « Eléments pour une théorie marxienne de l'égalité économique : Théorie de la valeur-travail et répartition des revenus », Colloque de l'Université Paris-X, CAESAR-FORUM, URA-CNRS 1700, Actuel Marx, ERS-CNRS 196, « Marx aujourd'hui : fondements et critique de l'économie politique », Journées d'études des 27 et 28 novembre.
[1997-c], *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan. (Publication en version abrégée de la thèse de doctorat ci-dessus).
[1998-a], *Le développement soutenable*, Paris, Economica.
[1998-b], « Marx : des prix de production au circuit monétaire », dans Bidard C., Hendaoui A., Poulon F. (sous la direction de), *Sraffa et Keynes, recherche de passerelles*, Paris, Cujas, p. 157-176, rapport présenté aux III^o et IV^o tables rondes franco-tunisiennes (1^{er} et 2 décembre 1994 à Bordeaux, 26 et 27 juin 1995 à Tunis) dans le cadre du

projet CMCU 1993-95 « Passerelles Sraffa-Keynes » (Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV et Université de Tunis III).

[1998-c], « Le retour périodique de la question de l'origine du profit ». Une première version de ce texte a été présentée au Congrès Marx International II « Le capitalisme : critiques, résistances, alternatives », CNRS – Instituto Italiano Per Gli Studi Filosofici – PUF – Universités de Paris-I et de Paris-X, 30 septembre–3 octobre.

[1999], « Prélèvements obligatoires ou suppléments obligatoires ? », Inédit.

HARTWICK J.M. [1977], « Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources », *American Economic Review*, vol. 67, n° 5, p. 972-974.

HOTELLING H. [1931], « The economics of exhaustible resources », *Journal of Political Economy*, , vol. 39, n° 2, p. 137-175.

JONAS H. [1990], *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Ed. du Cerf.

KRISTEVA J. [1997], « L'esprit de révolte indispensable à la personne humaine et à une politique de la morale », *L'Ormée*, Bordeaux, n° 39, février-mars.

LANTZ P. [1977], *Valeur et richesse, Aux marges de l'économie politique, Une approche de l'idée de nature*, Paris, Anthropos.

LAPIDUS A. [1986], *Le détour de valeur*, Paris, Economica.

LATOUCHE S. [1998], *Les dangers du marché planétaire*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

LAVILLE J.L. [1996], « Economie et solidarité : linéaments d'une problématique », dans O.C.D.E. [1996], *Réconcilier l'économie et le social, L'économie plurielle*, Paris, OCDE poche, p. 45-56.

[1998], « Pour une économie plurielle », *Alternatives économiques*, n° 159, mai, p. 60-63.

LEREDDE D. [1997], « Les dialectiques normatives dans l'analyse du capitalisme de Marx », *Economies et Sociétés, Economia*, Série « Histoire de la pensée économique, P.E. n° 25, 1, p. 147-160.

LIPIETZ A. [1996], *La société en sablier, Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.

[1998], « Economie politique des écotaxes », dans Conseil d'Analyse Economique, *Fiscalité de l'environnement*, Paris, La Documentation Française, Rapport n° 8, p. 9-39.

MANDEL E. [1964], « Initiation à la théorie économique marxiste », *Les Cahiers du Centre d'Economie Socialiste*, Paris, Etudes et Documentation Internationale, n° 39 à 41, 1er février-1er mars.

MARX K. [1965], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 1.

[1968], *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, tome 2.

MEDA D. [1994], « Travail et politiques sociales, à propos de l'article d'Alain Supiot : "Le travail, liberté partagée" », *Droit social*, n° 4, avril, p. 334-342.

[1995], *Le travail, Une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier.

MINC A. [1982], *L'après-crise est commencé*, Paris, Gallimard.

NORDHAUS W.D. [1990], « Economic approach to greenhouse warming », Conférence « Economic policy response to global warming », Rome, 4-6 octobre.

O.C.D.E. [1996], *Réconcilier l'économie et le social, L'économie plurielle*, Paris, OCDE poche.

O'CONNOR J. [1992], « La seconde contradiction du capitalisme : causes et conséquences », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n° 12, 2° semestre, Paris, PUF, p. 30-40, Communication au colloque « La nouvelle analyse économique », Barcelone, 30 novembre-2 décembre 1990.

ORLEAN A. [1998], « La monnaie privatisée », *Alternatives économiques*, « Mai 68-98, D'un monde à l'autre », Hors-Série, n° 37, 3° trimestre, p. 45-47.

- PASSET R. [1992], « La logique d'une mutation », *Transversales Science/Culture*, « Garantir le revenu, Une des solutions à l'exclusion », Document n°3, mai.
- PEARCE D.W. [1976], *Environmental economics*, London, Longman.
- PERRET B., ROUSTANG G. [1993], *L'économie contre la société, Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Paris, Seuil.
- PETRELLA R. [1995], « Critique de la compétitivité », *Futuribles*, n°198, mai, p. 71-80.
- PIGOU A. [1958], *L'économie de bien-être*, Paris, Dalloz.
- P.N.U.D. [1998], *Rapport mondial sur le développement humain 1998*, Paris, Economica.
- POLANYI K. [1983], *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944, Paris, Gallimard.
- RAMAUX C. [1997], « La "pleine activité" contre le chômage : les chemins de l'enfer peuvent être pavés de bonnes intentions », dans Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, *Pour un nouveau plein emploi*, Paris, Syros, p. 93-117.
- RAWLS J. [1987], *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.
 [1993], *Justice et démocratie*, Paris, Seuil.
 [1995], *Libéralisme politique*, Paris, PUF.
- RICARDO D. [1952], *The works and correspondance of David Ricardo*, edited by P. Sraffa with the collaboration of M.H. Dobb, Volume VI, *Letters 1810-1815*, Cambridge.
 [1962], *The works and correspondance of David Ricardo*, edited by P. Sraffa with the collaboration of M.H. Dobb, Volume III, *Pamphlets and papers 1809-1811*, Cambridge.
 [1992], *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, GF-Flammarion.
- RIFKIN J. [1996], *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
 [1998], *Le siècle biotech, Le commerce des gènes dans le meilleur des mondes*, Paris, La Découverte.
- ROBIN J. [1993], *Quand le travail quitte la société post-industrielle*, 1) *La mutation technologique informationnelle méconnue*, Paris, GRIT éditeur, septembre 1993, 2) *Le travail à l'épreuve des transformations socio-culturelles*, Paris, GRIT éditeur, septembre 1994.
- ROSEWARNE S. [1997], « Marxism, the second contradiction, and socialist ecology », *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 8, n° 2, juin, p. 99-120.
- SAGOT-DUVAUROUX J.L. [1995], *Pour la gratuité*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SAY J.B. [1840], *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Guillaumin, Librairie.
 [1972], *Traité d'économie politique*, 1803, Paris, Calmann-Lévy.
- SCHNAPPER D. [1997], *Contre la fin du travail*, Paris, Entretien avec P. Petit, Ed. Textuel.
- SEN A. [1993], *Ethique et économie, Et autres essais*, Paris, PUF.
- SERRES M. [1990], *Le contrat naturel*, Paris, François Bourin.
- STIGLITZ J. [1974], « Growth with exhaustible natural resources: efficient and optimal growth paths », *Review of Economic Studies*, Edinburgh, Longman Group Limited, vol. 41, p. 123-137.
- STROSHANE T. [1997], « The second contradiction of capitalism and Karl Polanyi's *The great transformation* », *Capitalism, Nature, Socialism*, vol. 8, n° 3, september, p. 93-116.
- SUE R. [1994], *Temps et ordre social*, Paris, PUF.

[1997], *La richesse des hommes, Vers l'économie quaternaire*, Paris, Odile Jacob.

VAN PARIJS P. [1997], « De la trappe au socle : l'allocation universelle contre le chômage », *Liber*, supplément à *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 120, décembre, reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 2569, 20 mai 1998.

ZARIFIAN P., PALLOIX C. [1988], *La société post-économique, Esquisse d'une Société Alternative*, Paris, L'Harmattan.